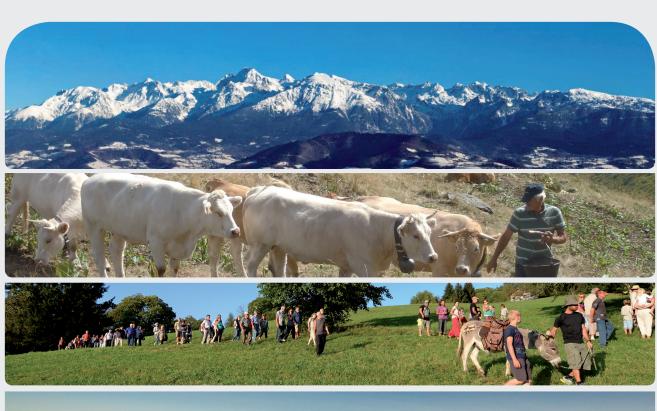


CANDIDATURE À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT DU PROGRAMME LEADER

2014 - 2020

BELLEDONNE, UNE MONTAGNE ET DES HOMMES

Vers une organisation territoriale entre montagne et vallées.



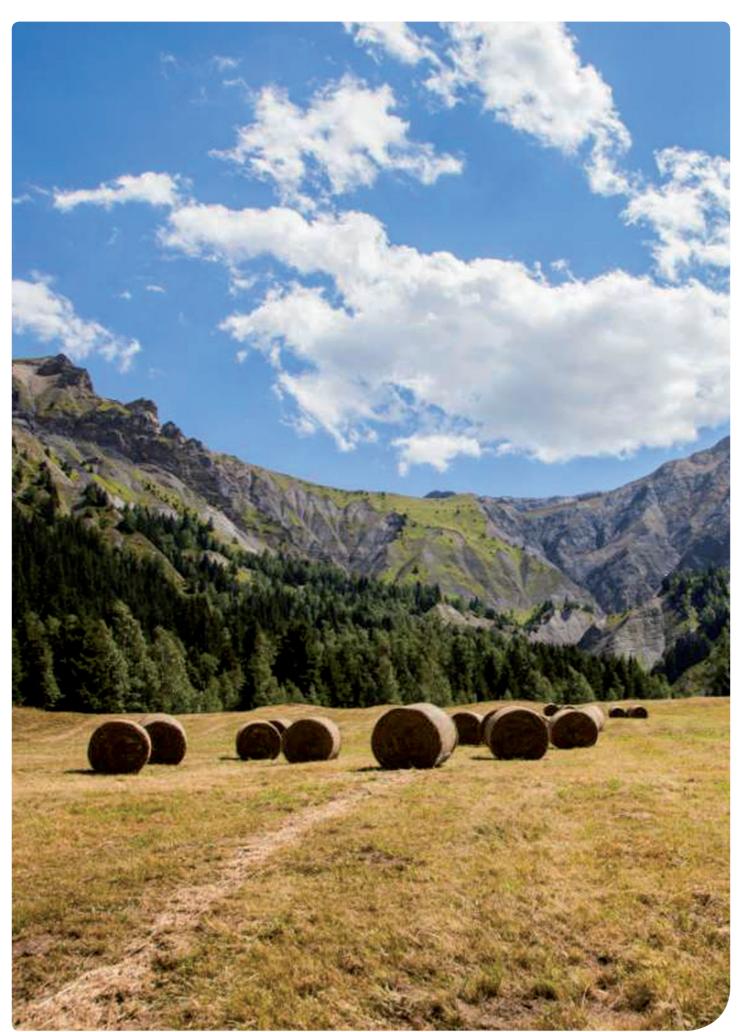






Octobre 2014

ESPACE BELLEDONNE Parc de la Mairie 38190 Les Adrets 04 76 13 59 37 margaux.mazille@espacebelledonne.fr



Préface du Président

Depuis 1998, l'Espace Belledonne se mobilise pour construire une dynamique locale autour d'un projet de territoire pour la chaîne de Belledonne. Nous avons parcouru notre territoire et rencontré les différents acteurs afin de comprendre les enjeux de chacun et construire un projet commun. Ce sont aujourd'hui 56 villages adhérant à l'association et de nombreux acteurs socio-économiques partenaires, qui s'emploient à mener de front une vraie politique de projet au service des habitants.

Ces dernières années, il nous est apparu opportun de se donner un cadre plus solide. Dans un contexte où les élus ruraux ont de moins en moins de poids dans les processus de décision, celui du Parc naturel régional est une belle opportunité pour conserver les rênes de notre destin. Le territoire a fait la démonstration d'une richesse patrimoniale avérée, mais également d'une mobilisation et d'une capacité à s'organiser à l'échelle de Belledonne entre communes, associations, acteurs économiques, donnant à notre territoire si particulier la capacité d'aller plus loin dans des formes d'initiatives de développement.

Deux programmes européens LEADER ont, depuis 2003, nourrit notre territoire d'actions fédératrices et innovantes accompagnant ainsi l'Espace Belledonne dans sa structuration. Dans cette même logique, Belledonne compte sur cette nouvelle programmation pour consolider son projet avec une dimension nouvelle qui démontre la maturation du territoire : l'ouverture sur l'extérieur avec la volonté de faire de l'interdépendance

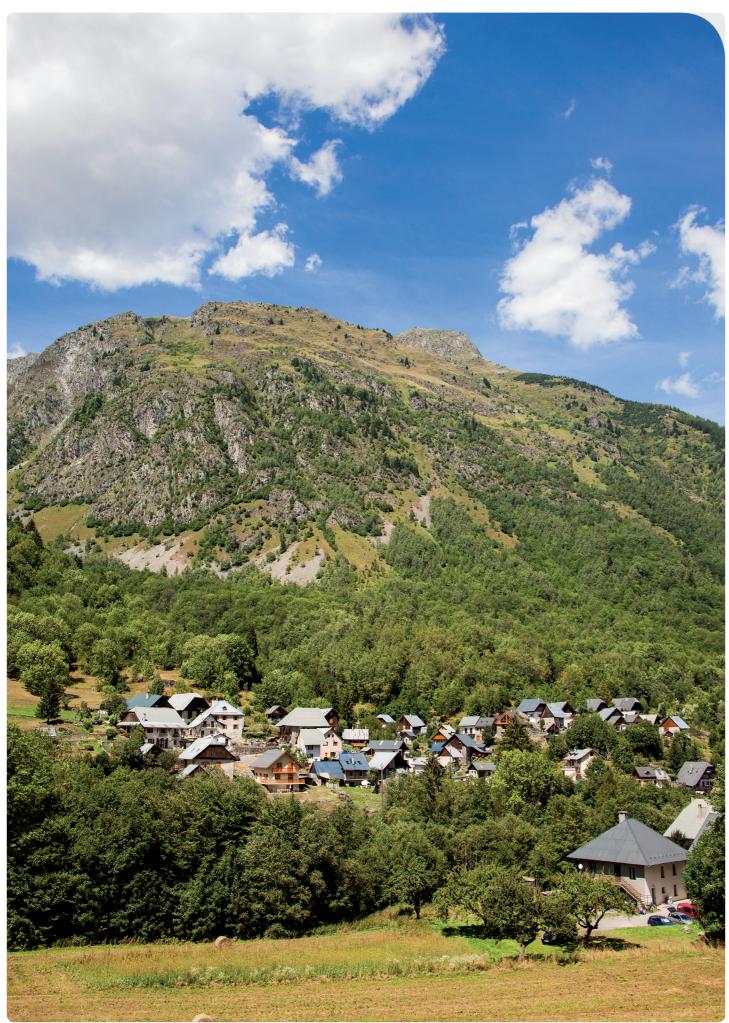
L'année 2014 est une année charnière pour Belledonne: l'intégration des missions de préfiguration de Parc naturel régional à ses statuts, l'écriture des candidatures aux programmes LEADER et PAEC; préludes à l'écriture d'une charte de projet de Parc. Ces différents chantiers ont été l'opportunité de rassembler l'ensemble des acteurs du territoire, de faire connaissance avec les nouveaux élus, d'aller à la rencontre des communes nouvellement adhérentes... Plus particulièrement, la concertation LEADER a fait émerger une mobilisation locale qui représente un bel espoir pour 2015 dans la projection de la mise en route du programme LEADER et de la préfiguration du Parc naturel régional.

de Belledonne et ses vallées et agglomérations voisines une force pour son développement.

Belledonne s'est donc mise en marche. Son chemin sera sans doute encore long et sinueux, mais il sera structuré, comme par le passé, de projets partagés et fédérateurs. Il s'agit donc bien de construire le Belledonne de demain.

Bernard MICHON

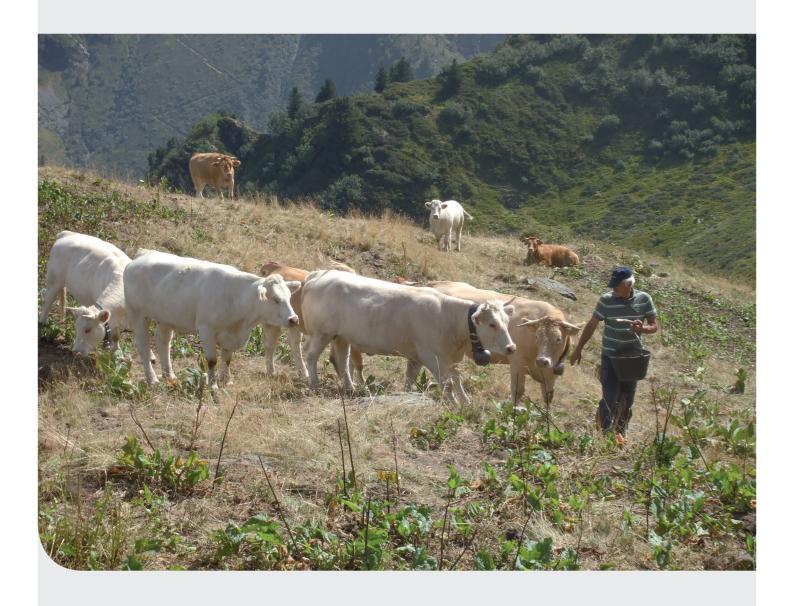
Président de l'Espace Belledonne



SOMMAIRE

Synthèse du dossier de candidature

Chapitre 1 Du diagnostic du territoire à la stratégie LEADER Belledonne	- page 2
1. Du diagnostic aux enjeux du territoire	- nase 2
1.1. Un territoire géographiquement cohérent, étroitement lié aux vallées qui l'entourent	, 0
1.2. Un territoire ressource	
1.3. Un territoire vivant et attractif	
1.4. Un territoire actif	
1.5. L'organisation territoriale : L'Espace Belledonne, porteur d'un projet de territoire	, 0
1.6. Synthèse du diagnostic territorial	
2. Des enjeux du territoire à la stratégie LEADER	page 11
2.1. Rappel des six enjeux de développement de Belledonne	, –
2.2. Belledonne, sur la voie d'un Parc naturel régional	, –
2.3. Présentation de la stratégie LEADER :	, –
BELLEDONNE, UNE MONTAGNE ET DES HOMMES Vers une organisation territoriale entre montagne	, –
2.4. Présentation des axes de développement et de la plus-value LEADER	
Chapitre 2 Plan de développement	— — — - page 16
1. Le plan d'actions	, 0
2. La maquette financière	page 34
Chapitre 3 La gouvernance	page 36
1. La co-construction du projet par les acteurs publics et privés de Belledonne	- page 36
2. La gouvernance du programme LEADER au sein du territoire	, –
2.1. Les instances LEADER de Belledonne	
2.2. L'articulation avec les autres systèmes de gouvernance du territoire	
Chapitre 4 L'Espace Belledonne, pilote du programme LEADER	— — — - page 40
1. L'ingénierie du programme LEADER au sein du territoire	- nase 40
1.1. Une ingénierie spécifique au territoire de Belledonne	, ,
1.2. Les moyens d'animation et de gestion LEADER sur Belledonne	, 0
Un suivi-évaluation à dimension prospective	
2.1. Retour sur la démarche d'évaluation du programme LEADER 2007-2014	, –
2.2. Une évaluation en continue en partenariat avec la recherche et les territoires voisins	, 0
2.3. Une implication plus forte des acteurs du territoire dans la démarche d'évaluation	, –
3. Communication et diffusion	, 0
3.1. Une communication tardive pour le LEADER 2007-2014	, 0
3.2. Communiquer sur la mise en œuvre du programme LEADER	, –
3.3. Communiquer sur les projets soutenus dans le cadre du programme LEADER	- page 43
Liste des sigles	
Liste des annexes	- pase 46



SYNTHÈSE

Dossier de candidature à l'appel à manifestation d'intérêt du programme LEADER 2014 - 2020

BELLEDONNE, UNE MONTAGNE ET DES HOMMES Vers une organisation territoriale entre montagne et vallées.

Espace Belledonne - dossier de candidature - 2014 | 2020

DU DIAGNOSTIC AUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Portrait du territoire de Belledonne

- 1 région : Rhône-Alpes
- 2 répartements : Isère et Savoie
- 2 agglomérations portes : Grenoble Alpes Métropole et Chambéry Métropole
- 54 communes : 26 en Isère et 25 en Savoie
- ♠ 6 communautés de communes
- Une chaîne de montagne sans traversée routière
- Environ 80 km de long de l'Arc à la Romanche et une 15aine de km de large
- Un maillon écologique stratégique entre les PNR Chartreuse/Bauges et les PN Ecrins et Vanoise
- Un territoire ouvert et structuré verticalement (200 m à 2977 m)
- 106 000 ha 50 000 habitants
- 18 cols principaux 90 sommets de plus de 2500m 70 lacs

FORCES

IDENTITÉ

Traits communs entre les secteurs géographique de Belledonne

ACTIVITÉS ÉCO

Ressources naturelles support d'activités économiques Belledonne:

destination touristique.

RESSOURCES VITALITÉ SOCIALE

Richesse et variété de la biodiversité alpine Patrimoine naturel préservé

ACCUEIL

Cadre de vie attractif

Tissu associatif dynamique Offre culturelle locale Dynamique démographique.

GOUVER-NANCE

Territoire support Forte mobilisation d'activités de pleine publique et privée nature : stations autour d'un projet thermales et stations de territoire. de sports d'hiver

IDENTITÉ

Secteurs de Belledonne aux identités plus forte que le tout.

ACTIVITÉS

pastorale et forestière

ECO

ACCUEIL

Faible maitrise des impacts des activités Saisonnalité des activide pleine nature (sur tés économiques fréquentation, impact Pression foncière sur les milieux...). Faible diversification des activités agricole,

FAIBLESSES

RESSOURCES VITALITÉ Des patrimoines SOCIALE

naturels potentiellemen fragilisés par les activités humaines

GOUVER-NANCE

Déséguilibre très fort

ente les secteurs

de Belledonne

Morcellement administratif en Belledonne.

OPPORTUNITÉS

et d'été.

IDENTITÉ

Place stratégique dans le sillon alpin Fédération autour de l'identité montagne en lien avec les intercommunalités

ACTIVITÉS ÉCO

Interdépendance avec les économies des vallées : activités industrielles et bassins le consommation.

RESSOURCES VITALITÉ

Continuum écologique entre différents espaces protégés du sillon alpin Château d'eau du Grésivaudan.

ACCUEIL

un espace de pleine

Belledonne

nature pour

des vallées

les populations

SOCIALE

Impact de la dynamiqu démographique des vallées et agglomération.

GOUVER-NANCE

6 intercommunalités constituées et partenaire de l'Espace Belledonne.

IDENTITÉ

Forte influence des agglomérations et

Des patrimoines naturels potentielleactivités humaines

pôles urbains

Conflit d'usages

MENACES

RESSOURCES VITALITÉ SOCIALE

ment fragilisés par les Pression foncière.

ACCUEIL GOUVER-Espace récréatif des

NANCE Dilution des enjeux propres à la montagne des intercommunalités

Phénomène de villages

dortoir et exode rural

selon les secteurs.

ACTIVITÉS ÉCO

vallées urbaines.

Développement de l'urbanisation Perte de la fonction productive du territoire face aux aggloméra-

LES 6 ENJEUX

- Formalisation d'une IDENTITÉ BELLEDONNE qui prenne en compte la diversité des acteurs, des territoires et des patrimoines.
- Préservation du RÉSERVOIR DE RESSOURCES que constitue Belledonne pour ses habitants et pour les vallées et les villes.
- Maintien et renforcement de la VITALITÉ SOCIALE DU TERRITOIRE en prenant appui sur les dynamiques internes et la proximité des
- O DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES en prenant appui sur l'innovation.
- ORGANISATION DE L'ACCUEIL (loisirs, tourisme et résidentiel) à l'échelle de la chaîne de Belledonne.
- Une GOUVERNANCE TERRITORIALE ADAPTÉE à l'unicité de Belledonne prenant appui sur ses sous territoires.

LA STRATÉGIE DU PROGRAMME LEADER BELLEDONNE

La place du programme Leader au sein du projet de territoire

Après avoir validé la pertinence de ce territoire et la forte mobilisation des acteurs publics et privés locaux, LEADER a permis à Belledonne de passer une seconde marche en accompagnant l'extension de son périmètre d'intervention (entre Isère et Savoie et avec ses deux versants) ; puis en permettant à ses acteurs de se projeter dans une démarche fédératrice de parc naturel régional.

La reconnaissance de la Région Rhône-Alpes, en 2014, de la singularité de ce territoire et de l'originalité de son positionnement au sein du sillon alpin, conforte l'Espace Belledonne dans son rôle "d'activateur territorial" et de nouvelle association de préfiguration du projet de parc naturel régional.

À ce titre, la mobilisation du programme européen Leader pour la période 2014-2020 s'avère pertinente à plus d'un titre :

- O Pour impliquer les acteurs et nouveaux élus dès le début de leur mandat dans la construction d'une stratégie collective de développement à l'échelle du nouveau périmètre de projet (54 communes),
- O Pour positionner le programme Leader sur le volet expérimental de ce projet de parc naturel régional, à savoir les relations montagnes-valléesvilles et la gouvernance associée,
- Pour alimenter la réflexion et l'écriture de la charte du futur parc naturel régional à travers la mise en œuvre d'actions concrètes et de partenariats nouveaux,
- O Pour renforcer et organiser le dialogue et les échanges entre les secteurs du territoire (nord et sud, Isère et Savoie, versants oriental et occi-
- O Pour construire et formaliser les relations que Belledonne souhaite avoir avec ses territoires voisins, dans une logique de dialogue et de réci-

Les enjeux d'avenir retenus

- Changement de pratiques, préservation et valorisation des ressources
- Vitalité sociale des territoires ruraux.

DIAGRAMME D'OBJECTIFS DU PROGRAMME LEADER DE BELLEDONNE





D'EQUILIBRE AVEC CELLES DES VALLEES

UNE VALORISATION DES PRATIQUES

ET DES PRODUITS AGRICOLES

EN LIEN AVEC LES VALLEES

ORIENTATIONS **STARTÉGIQUES**

turelles usages territoir

le dialoque et les échanges

Impliquer les collectivités et les

FICHES ACTIONS

OBJECTIES OPÉRATIONNELS

> LINE GESTION PARTAGÉE ET FORESTIERS PAR LA FÉDÉRATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX

L'ACCUEIL EN BELLEDONNE DE NOUVELLES MANIÈRES DE VIVRE À TRAVERS I F TERRITOIRE ENTRE MONTAGNE L'ÉDUCATION AU TERRITOIRE FT VALLÉES

LA GOUVERNANCE ET L'INGENIERIE DU PROGRAMME LEADER BELLEDONNE

Une gouvernance innovante, adaptée à Belledonne, en lien avec les vallées

Une co-construction du projet par les acteurs publics et privés de belledonne (les groupes de travail LEADER).

Un comité de programmation à 29 sièges (13 publics et 16 privés) avec une représentativité des secteurs d'activités et géographiques du territoire appuyé par un Bureau LEADER.

Des critères de conditionnalités pour tout les projets :

- Lien à la priorité ciblée.
- Transversalité thématique.
- Transversalité géographique.
- Logique de mise en réseau.
- Pratiques innovantes.

Une volonté d'articulation avec les communautés de communes de Belledonne et leur CDDRA:

- la présence des intercommunalités au comité de programmation Leader pour s'assurer de la communication entre structures sur les projets,
 la mise en place d'un "comité des intercommunalités" de Belledonne pour favoriser une approche politique globale et transversale à l'ensemble
- la mise en place d'un "comité des intercommunalités" de Belledonne pour favoriser une approche politique globale et transversale à l'ensemble de la chaîne de Belledonne
- la mise en place d'un comité d'instruction pour assurer une bonne coordination des dossiers voire réfléchir à une instruction unique pour faciliter les démarches des porteurs de projets,
- la mise en place de commissions thématiques par fiches actions pour assurer l'articulation et la complémentarité des actions entre Belledonne et les communautés de communes.

L'Espace Belledonne, pilote du programmation LEADER

Espace Belledonne: rôle de coordination des politiques territoriales du territoire, en charge de la préfiguration du parc naturel régional et animateur des réseaux d'acteurs.

Une vraie "marque de fabrique" de la conduite d'un projet de territoire pour belledonne: le choix d'une gouvernance partagée et d'un positionnement des structures socio-économiques du territoire au service du projet global.

2.5 ETP spécifiques au programme LEADER avec une volonté d'articulation et d'optimisation de l'ensemble de l'ingénierie présente en Belledonne.

Une évaluation en continu en partenariat avec la recherche et les territoires pnr voisins.

Un renforcement de la communication et de la diffusion au lancement du programme.

FONDAMENTAUX LEADER	PLUS VALUE DE LA STRATEGIE BELLEDONNE	PLUS-VALUE PAR RAPPORT AU LEADER 2007-2014
Stratégie locale de développement	Au service du projet de Parc naturel régional (nouveau périmètre). Stratégie ciblée autour d'une relation montagne-vallées renouvelée et équilibrée. En lien avec les enjeux d'avenir de la Région Rhône-Alpes.	Une priorité ciblée qui ouvre à de nouveaux acteurs et de nouvelles problématiques à l'échelle d'un périmètre d'intervention plus grand.
Approche ascendante	Une stratégie construite avec les acteurs du territoire via une démarche de concertation participative. Mobilisation des acteurs pour la mise en œuvre du programme, l'émergence et la réalisation d'actions. Installation d'instances de pilotages participatives et pluri acteurs Implication des acteurs locaux et des territoires voisins dans la définition du projet	De nouvelles instances de concertation et de gouvernance, en lien avec les territoires voisins, ouverture sur l'extérieur du territoire dans la réflexion
Approche intégrée et multisectorielle	Par la transversalité des fiches actions et des projets (thématique et géographique). Par une approche de gestion partagée des ressources de Belledonne. Par un décloisonnement des secteurs géographiques de Belledonne.	Montée en puissance de l'approche intégrée et multisectorielle en termes de périmètre d'action et de thématiques investies
Mise en réseau des acteurs	Par le décloisonnement des champs d'intervention des acteurs de Belledonne, le multi partenariat, les échanges.entre secteurs du territoire. Par l'association de nouveaux acteurs par l'Espace Belledonne Dans les liens montagne-vallées (création de réseau, de partenariat, coopération interterritoriale).	Ouverture de l'Espace Belledonne à l'ensemble des secteurs du territoire et aux partenaires des territoires voisins (intercommunalités, villes)
Projets de coopérations	Par la coopération interterritoriale avec les territoires LEADER alentours. Par l'échange d'expériences avec les territoires PNR voisins	Expérimentation de nouvelles formes de coopération au sein du plan d'action avec les territoires voisins ; ouverture de la démarche d'évaluation aux parc naturels régionaux voisins.
Partenariat public-privé	Un partenariat public/privé garanti par l'Espace Belledonne dans toutes les instances et étapes de pilotage du programme Par la consolidation des relations internes au territoire entre structures et collectivités Expérimentation d'une gouvernance locale pour le projet de parc naturel régional	Montée en puissance de la place des acteurs privés (comité de programmation), installation de commissions thématiques de travail, évolution des instances de l'Espace Belledonne.
Innovation	Laboratoire d'expériences du projet de PNR Belledonne Expérimenter la thématique des relations montagne- vallées-villes. Construire un projet de territoire à l'échelle de la chaîne de Belledonne	LEADER comme laboratoire de l'Espace Belledonne dans la phase de préfiguration du PNR.

LE PLAN D'ACTIONS ET LA MAQUETTE FINANCIÈRE DU PROGRAMME LEADER BELLEDONNE

	FICHES ACTIONS	VOLETS	TYPES D'OPERATIONS ÉLIGIBLES (fonctionnement et investissement)
	FIGUES ACTIONS	VULETO	TIFES D'OPERATIONS ELIGIDLES (TOTCHONNEMENT ET INVESTISSEMENT)
	1 UNE GESTION	Gestion partagee des ressources associant acteurs economiques et de l'environnement	 Élargissement des démarches de gestion partagée existantes à l'ensemble du territoire de Belledonne Soutien aux démarches innovantes et aux nouvelles pratiques entre activités économiques et faune sauvage ou milieux naturels remarquables Création et animation d'outils innovant pour une meilleure gestion du foncier agricole et forestier.
PARTAGÉE DES RESSOURCES NATURELLES	2. Foncier agricole et forestier	 Culture partagée, sensibilisation et animation auprès des élus, des propriétaires et des professionnels Réalisation d'études pour une meilleure connaissance du foncier agricole et forestier Création et animation d'outils innovant pour une meilleure gestion du foncier agricole et forestier. 	
	2 UNE VALORISATION DES PRATIQUES ET DES PRODUITS AGRICOLES	Mise en reseau des acteurs agricole, pastoraux et forestiers autour d'une démarche de qualité des produits et des pratiques.	 Élargissement des réseaux d'acteurs à l'ensemble de Belledonne. Accompagnement (information et création) des filières existantes ou en émergence en Belledonne. Information et accompagnement des acteurs vers la qualité des pratiques de gestion.
	ET FORESTIERS PAR LA FÉDÉRATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX	Développement d'une offre collective des produits autour de ces demarches de qualité.	 Soutien à l'organisation et à la mise en œuvre d'offres innovantes des produits locaux, notamment en lien avec les les vallées. Actions et création d'outils de promotions collectives des produits locaux auprès des différents consommateurs.
	3 L'ACCUEIL EN BELLEDONNE À TRAVERS L'ÉDUCATION AU TERRITOIRE 4 DE NOUVELLLES MANIÈRES DE VIVRE ET D'HABITER LE TERRITOIRE ENTRE MONTAGNE ET VALLÉES	Création d'infrastructures permettant l'accueil et la découverte sur le territoire.	 Création d'offres d'itinérance innovantes dans Belledonne en lien avec le patrimoine ou les pratiques du territoire. Création de lieux d'accueil, d'hébergements et de découverte sur le patrimoine ou les pratiques de Belledonne.
		Animation et sensibilisation à la découverte du territoire.	 Formations des professionnels pour leur permettre de faire connaitre leur territoire. Création de supports et d'outils pédagogiques pour la découverte du territoire. Temps d'animations innovants autour des ressources et des pratiques de Belledonne. Créations d'événementiels autour des ressources et des pratiques de Belledonne.
		1. Les actions culturelles, vecteur de lien social	 Animation de groupes d'acteurs du territoire autour du lien entre culture et territoire. Partage d'initiatives culturelles entre les secteurs de Belledonne. Accompagnement d'expérimentation autour du lien culture et territoire.
		2. Bien vivre entre montagne et vallées : comment on vit, on travail et on se déplacé ?	 Animation de réflexions sur les nouvelles manières de vivre le territoire en lien avec les communautés de communes et les agglomérations. Analyse des besoins de la population dans les relations montagne-vallées. Expérimentations sur des sites pilotes de Belledonne.

		CONTRIBUTIONS PUBLIQUES NATIONALES								FEADER		ONS PRIVEES	DES PROJETS				
Fiches actio	าร		Autros fonds	publiques	Région Rhône-Alpes		Dénartements		Communes et EPCI	Autofinancement du maitre d'ouvrage public	TOTAL CONTRIBUTIONS PUBLIQUES NATIONALES	Montant FEADER (LEADER)	Dépenses publiques totale	Part du FEADER dans la dépense publique totale	Participations privées	Montant global	Répartition du FEADER par fiche action
	montant	type/dispos itif	montant	type/dispositif	montant	type/dispositif	montant	type/dispositif									
1	24 898 €	ONCFS,	112 148 €	CA, CRPF, agence de l'eau, ARS	312 144 €	CDDRA PSADER PPT PNR	70 494 €	CG 38 CG 73	21 449 €	21 449 €	562 582 €	610 378 €	1 172 960 €	52%	40 000 €	1 212 960 €	22%
2			112 500 €	CA, CRPF	239 000 €	CDDRA PSADER PNR Classiques	88 000 €	CG 38 CG 73	53 500 €	53 500 €	546 500 €	597 500 €	1 144 000 €	52%	51 000 €	1 195 000 €	22%
3					85 000 €	CDDRA PNR	174 396 €	CG 38 CG 73	46 099 €	46 099 €	351 594 €	553 188 €	904 782 €	61%	17 198 €	921 980 €	20%
4					90 000 €	CDDRA PNR Classiques	100 000 €	CG 38 CG 73	34 000 €	34 000 €	258 000 €	392 000 €	650 000 €	60%	50 000 €	700 000 €	14%
Total sous mess 19.2	24 898 €		224 648 €		726 144 €		432 890 €			155 048 €	1 718 676 €	2 153 066 €	3 871 742 €	56%	158 198 €	4 029 940 €	77%
5 (sous mesu 19.3.)	re				23 280 €	Classiques	23 280 €	CG 38 CG 73			46 560 €	117 120 €	163 680 €	72%	21 520 €	185 200 €	4%
6 (sous mesu 19.4)	re				169 600 €	PNR	5 200 €	CG 38 CG 73	82 200 €	82 200 €	339 200 €	508 800 €	848 000 €	60%		848 000 €	18%
TOTAL	24 898 €		224 648 €		919 024 €		461 370 €		237 248 €	237 248 €	2 104 436 €	2 778 986 €	4 883 422 €	57%	179 718 €	5 063 140 €	100%



DOSSIER

Dossier de candidature à l'appel à manifestation d'intérêt du programme LEADER 2014 - 2020

BELLEDONNE, UNE MONTAGNE ET DES HOMMES Vers une organisation territoriale entre montagne et vallées

DU DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE À LA STRATÈGIE LEADER BELLEDONNE

1. DU DIAGNOSTIC AUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Le périmètre de la candidature

L'Espace Belledonne a souhaité faire correspondre le périmètre 1.2 de candidature de ce programme LEADER 2014-2020 au périmètre d'adhésion des communes à l'association Espace Belledonne. Pouvoir travailler avec les 56 communes de la chaîne de Belledonne entre Isère et Savoie, est en effet un objectif important pour l'Espace Belledonne dans sa volonté d'articuler la stratégie du programme LEADER à son projet de territoire.

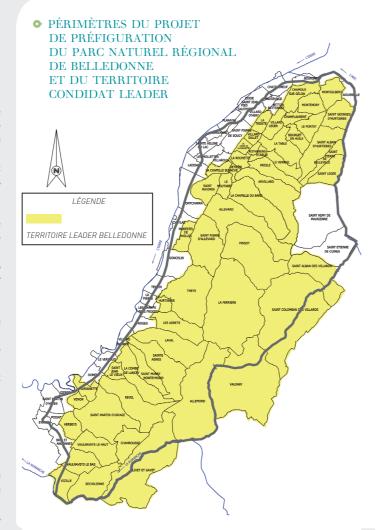
Cependant, le territoire de Belledonne est en chevauchement avec deux autres candidatures au programme LEADER. Suite à plusieurs réunions de concertation avec les structures porteuses et les communes concernées par ces autres candidatures, seules deux communes du Syndicat Mixte du Pays de Maurienne n'ont pas souhaité se rattacher au programme LEADER de Belledonne: Saint Etienne de Cuines et Saint Rémy de Maurienne. Le positionnement de la candidature du Pays de Maurienne sur les circuits-courts leur est apparue plus en cohérence avec leurs propres orientations (présence d'un abattoir sur la commune de Saint Etienne de Cuines).

Le périmètre du programme LEADER Belledonne retenu concerne donc 54 communes de l'Espace Belledonne, en forte cohérence et articulation avec le projet du territoire. Par ailleurs, l'Espace Belledonne travaillera au mieux avec les deux autres territoires candidats à LEADER (Maurienne et Oisans), afin que les communes puissent bénéficier des dynamiques territoriales en cours et à venir dans lesquelles elles ont toute leur place.

Situation du territoire

Cette chaîne de montagne longitudinale d'environ 80 km de long, bordant la vallée de l'Isère entre les villes de Grenoble en Isère et Chambéry en Savoie, est structurée autour d'une ligne de crête centrale oscillant entre 2500 et 2977 m d'altitude du nord au sud, sans traversée routière. Ses limites géographiques sont celles des rivières qui la contournent: l'Arc, l'Isère, l'Eau d'Olle et la Romanche.

Ce territoire où vivent environ 50000 habitants, est organisé, depuis le 1er janvier 2014, en six intercommunalités dont le périmètre est à cheval entre plaine et montagne. Deux grandes agglomérations alpines encadrent le territoire: Grenoble Alpes Métropole au sud, dont six communes sont dans le périmètre de l'Espace Belledonne et Chambéry Métropole au nord-est.



1.1. UN TERRITOIRE GÉOGRAPHIQUEMENT COHÉRENT, ÉTROITEMENT LIÉ AUX VALLÉES QUI L'ENTOURENT

Cette chaîne de montagne à la forme et à l'organisation si particulière, s'est développée historiquement en secteurs géographiques³ à l'identité forte, comme autant de petits bassins de vie et d'organisation sociale indépendants les uns des autres: le Val Gelon et Coisin, le massif des Hurtières, la vallée des Villards, la vallée de l'Eau d'Olle, les balcons et le sud Belledonne, le Pays d'Allevard avec la vallée du Haut Bréda. Chaque entité s'étire de la plaine où démarre les coteaux de Belledonne, jusqu'aux sommets à plus de 2500 m d'altitude.

- 1 Annexe 1 : Liste des communes adhérentes au programme LEADER Belledonne.
- 2 Annexe 2 : Délibération de l'Espace Belledonne approuvant la candidature.
- 3 Annexe 3 : Carte des unités géographiques de Belledonne



La diversité de ces entités compose la chaîne de Belledonne dans sa pluralité mais aussi dans sa globalité. À première vue relativement différents, tous ces secteurs sont soumis à une double logique:

• celle d'un développement équilibré de la montagne entre gestion et préservation des ressources, vecteur d'activités économiques, avec une saisonnalité marquée et des contraintes propres au milieu montagnard,

• celle d'un développement basé sur le lien entre "haut" et "bas", entre plaine et montagne, dans une relation non pas de dépendance, mais d'interdépendance et de complémentarité. L'évolution de ce territoire à vocation d'espace résidentiel et touristique interroge aujourd'hui les équilibres et la cohabitation des pratiques et usages sur un même territoire

Ces traits communs et la mitoyenneté de ces différents secteurs composent au final une chaîne de montagne plurielle et riche de sa diversité et de ses ressources variées. Ils fondent les bases d'une dynamique territoriale de montagne qui tend à s'affirmer de plus en plus. La proximité des vallées⁴ environnantes rend plus prégnant le questionnement sur l'identité de Belledonne.

Le 1er enjeu qui rassemble les communes au sein de l'Espace Belledonne porte sur la formalisation d'une identité Belledonne qui prenne en compte cette diversité d'acteurs, de territoires et de patrimoines. Il s'agit de s'organiser ensemble, pour faire valoir et affirmer une identité, montagnarde, diverse, plurielle, tout en s'inscrivant dans un lien étroit et complémentaire avec les vallées voisines.

L'apport de LEADER 2007-2014

Présentation du projet "Les Chemins de l'eau et du fer en Belledonne"

L'histoire de l'extraction et de la transformation du fer caractérise un passé industriel remarquable sur les contreforts de la chaîne de Belledonne. La création du réseau d'acteurs des "chemins de l'eau et du fer en Belledonne" a permis une valorisation de ce patrimoine. Le programme LEADER a soutenu l'émergence et le développement du réseau ainsi que la mise en place d'une signalétique commune sur l'ensemble des sites. Ce réseau multi-partenarial qui fait revivre le passé industriel de Belledonne est exemplaire pour le territoire: initialement animé par l'association Bien Vivre en Val Gelon; le musée du Grand Filon situé à Saint Georges d'Hurtières a repris l'animation à partir de 2013 lorsque la commune, nouvellement adhérente à l'Espace Belledonne, a pu bénéficier d'une partie du programme LEADER.

4 : Par le terme "vallées" nous entendons les agglomérations de Grenoble et de Chambéry ainsi que les vallées du Grésivaudan, de Cœur de Savoie, de la Maurienne et de l'Oisans.

1.2. UN TERRITOIRE RESSOURCE

D'une manière générale, le patrimoine naturel de Belledonne est relativement bien préservé. La configuration de ce territoire, très abrupt dans ses parties hautes, et relativement difficile d'accès, assure une préservation "naturelle" de son patrimoine et de sa biodiversité, malgré la grande proximité de vallées et agglomérations importantes. L'amplitude altitudinale de ce territoire (de 200 à 2977 m), en fait un réservoir de ressources naturelles particulièrement diversifié, avec l'ensemble des étages représentés ainsi que la faune et la flore qui leur sont associé. Par ailleurs, une des grandes originalités de Belledonne réside dans la juxtaposition de milieux calcaires (les collines bordières ou balcons) et de milieux plus cristallins (la haute montagne et les alpages). La diversité et la cohabitation d'espèces et de flore associées à ces différents milieux, renforcent la richesse de cette chaîne de montagne et sa singularité.

De cette organisation géologique, deux grands types de milieux remarquables se distinguent et illustrent cette cohabitation: pelouses sèches et zones humides-tourbières. Belledonne est également le principal "château d'eau" du Grésivaudan, avec une ressource en eau très importante. Elle est présente sur le territoire sous des formes très diverses: lacs de montagne, torrents, tourbières, eau thermale, neige, glaciers...

Au-delà des milieux naturels remarquables de Belledonne, ce territoire montagnard abrite la majorité des représentants de la faune alpine, dont certaines espèces font l'objet d'une attention particulière (bouquetin, tétras-lyre, loup).

Bien que délimitée très nettement par sa géographie et les cours d'eau qui l'entourent, la chaîne de Belledonne n'est pas un territoire isolé de ses voisins. Elle joue un rôle stratégique de continuum écologique entre différents espaces protégés du sillon alpin, avec plusieurs connexions importantes pour la faune sauvage. La trame bleue ainsi que des axes et fuseaux de corridors d'importance régionale sont présents en plusieurs points. Ils témoignent de l'importance de la chaîne de Belledonne dans les interrelations biologiques et des risques et menaces de rupture des continuités en particulier dans les vallées anthropisées.

Belledonne comporte également de grands espaces préservés favorables au maintien et développement d'une grande biodiversité: crêtes et versant oriental de la chaîne constituent les principaux espaces de quiétude, hors des itinéraires très fréquentés et dans lesquels les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante.

Le paysage de Belledonne est avant tout marqué par sa forme longitudinale et sa position de massif de moyenne et haute montagne. A cela s'ajoute une diversité de composantes (humaines, naturelles, économiques...) qui donne au territoire son caractère rural et montagnard, avec, selon les secteurs, des ambiances plus urbaines (stations thermales, pôle économiques et touristiques) ou résidentielles. Les



paysages sauvages, accessibles principalement à pied, faute de traversée routière, plonge également le randonneur dans une ambiance très sauvage, complètement déconnectée de la proximité des centres urbains, pourtant visibles depuis les sommets.

La proximité urbaine confère à ces paysages une valeur particulière comme une fragilité plus forte. En effet, la biodiversité, les patrimoines et le paysage de Belledonne, déjà soumis aux contraintes propres d'un espace de montagne (climat, dénivelée, accès, saisonnalité forte...), doivent en plus de cela s'adapter à des activités économiques dont elles sont le support et la ressource, mais qui potentiellement peuvent aussi les fragiliser :

- des pratiques de tourisme et loisirs dont le développement ou la concentration peuvent impacter les milieux,
- une exploitation de la ressource forestière qui peut être déstructurante pour les milieux et les paysages,
- une agriculture de montagne qui maintient des paysages ouverts mais qui a du mal à gérer l'avancée de la broussaille et des friches sur certains secteurs.

Ces paysages, marqués par l'occupation humaine, constituent une toile de fond naturelle de l'agglomération grenobloise. Tout déséquilibre ou atteinte à cet environnement est immédiatement visible depuis la vallée. Les coupes rases en forêt, les travaux en station ou l'enfrichement de terres agricoles sont autant de facteurs de déséquilibre ou de rupture d'un équilibre paysager précaire.

700M LES ACTEURS

Si le territoire de Belledonne n'héberge que peu d'organismes dédiés à la protection ou à l'éducation à l'environnement, les interlocuteurs et partenaires de l'Espace Belledonne sur cette thématique sont nombreux:

• conservatoires d'espaces naturels (Isère et Savoie) et fédérations gestionnaires de ces milieux: les fédérations de chasse, de pêche, les services pastoraux, les chambres d'agriculture et leurs différents comités territoriaux...,

© localement, quelques associations récentes se sont créées : Belledonne en Marche autour de l'éducation à l'environnement et au territoire, l'association Belledonne chasse, porte parole des ACCA du territoire.

• les CAUE d'Isère et Savoie, l'Agence d'Urbanisme de la région grenobloise, la METRO et l'EP SCOT de la région grenobloise.

Un 2º enjeu pour ce territoire est celui de la préservation de ce qui constitue, pour les habitants de Belledonne comme pour ceux des vallées environnantes, un réservoir de ressources : comment veiller à la préservation de ces ressources pour la qualité de vie des urbains comme des montagnards? Il s'agit notamment de s'interroger sur la manière de travailler ensemble à la préservation de ce qui constitue une ressource pour tous.

L'apport de LEADER 2007-2014

Présentation du projet "Pelouses sèches et agriculture"

Dans le cadre de la mise en place de MAEt par le Conseil général de l'Isère sur les pelouses et coteaux secs des balcons de Belledonne, l'ADABEL et le Conservatoire d'espace naturel de l'Isère ont animé localement cette opération en faisant partager les diagnostics agropastoraux et écologique, en animant des collectifs communaux sur cinq communes et en analysant les pratiques actuelles et leur impact sur le patrimoine naturel. Ce projet a pour objectif de préserver un usage agro-pastoral des pelouses sèches, adapté au maintien de leur biodiversité. Il témoigne de la volonté du territoire de Belledonne de travailler à une gestion partagée des ressources naturelles.



1.3. UN TERRITOIRE VIVANT ET ATTRACTIF

Les éléments identitaires de Belledonne

La géographie et la géologie de la chaîne de Belledonne ont construit et conditionné, depuis des siècles, l'histoire et la vie des hommes de ce territoire. En effet, l'aventure humaine de Belledonne s'est développée à partir de ses ressources naturelles:

• l'eau en premier lieu, avec la formidable histoire de l'invention de l'hydroélectricité sur les pentes de Belledonne par Aristide Bergès, mais également la naissance du thermalisme et de son économie autour des sources sulfureuses d'Allevard les Bains et Uriage les Bains,

- la ressource géologique: les minerais de fer affleurant sur toute la longueur de la chaîne, associés aux abondantes forêts et aux torrents de montagne, sont à l'origine d'une grande économie d'exploitation et de transformation minière dès le moven-âge,
- les grands espaces montagnards et la ressource en herbe, avec le développement d'une activité pastorale importante sur toute la crête de Belledonne, mais également avec le développement de relations entre les deux versants "par le haut" et les cols qui perdurent encore,
- les espaces ouverts et la forêt de montagne avec de tous temps l'existence d'une agriculture de subsistance, en complément des revenus des papeteries, ainsi que des métiers liés à l'exploitation des forêts et du bois de qualité.
- les lieux de vie organisés en ceinture tout autour du territoire, entre 400 et 800 m d'altitude, dans un espace rural et agricole, dont l'économie est encore soumise à la saisonnalité et aux relations économiques avec la haute montagne (les stations de sports d'hiver) et la vallée (historiquement les usines et papeteries, puis les activités tertiaires).

Aujourd'hui, ces différents patrimoines et l'histoire des hommes qui ont fait vivre cette montagne sont encore prégnants dans la vie des habitants. Certaines activités économiques perdurent comme le thermalisme et le pastoralisme, qui ont su trouver de nouvelles dynamiques, alors que d'autres n'ont pas résisté à la concurrence mondialisée (papeteries locales, exploitation minière...).

Toutefois Belledonne reste un territoire vivant et attractif, grâce au renouvellement démographique et à son attractivité à proximité de vallées et agglomérations économiquement dynamiques.

Des évolutions sociologiques et démographiques importantes

La situation de Belledonne dans le sillon alpin est plutôt favorable d'un point de vue démographique. La population est globalement assez jeune et en croissance, du fait de la proximité de vallées industrielles et des agglomérations alpines de Grenoble et Chambéry. Les résidences principales représentent 8 logements sur 10 sur ce territoire, de manière constante depuis 1999. Cette caractéristique traduit une forte vocation résidentielle, en lien avec les bassins d'emplois des vallées voisines. Cette vocation tend d'ailleurs à prendre largement le pas sur la vocation touristique du territoire, avec notamment une hausse de 16 % du nombre de résidences principales en 10 ans.

Belledonne offre également deux facettes d'une même montagne, selon que ses versants profitent de la dynamique du Grésivaudan et de l'agglomération grenobloise (en croissance et avec une population de cadres et de professions intellectuelles) ou de celles des vallées à la dynamique moins importante de l'Oisans et de la Maurienne (communes en déclin démographique, population vieillissante...).

Les caractéristiques démographique et sociale de Belledonne reflètent ainsi un renouveau démographique important et une interdépendance très forte avec les vallées voisines, autant dans ses évolutions de population que dans les manières de vivre, de se déplacer et d'habiter le territoire. Quelques chiffres clés permettent d'illustrer cette situation :

• Un actif ayant un emploi sur cinq environ travaille dans la commune où il réside.

• Plus de 4000 actifs changent de département pour aller travailler: c'est 50 % de plus qu'en 1999.

700M LES ACTEURS

La diversité des patrimoines de Belledonne, la richesse de son histoire et le dynamisme de sa population expliquent la diversité des acteurs présents sur le territoire.

L'Espace Belledonne a établi des partenariats privilégiés avec quelques organismes et associations de dimension territoriale qui se sont investies dans la dynamique du territoire, telles que la Fédération des Alpages de l'Isère, l'association savoyarde Bien Vivre en Val Gelon, les offices de tourisme du territoire, l'association culturelle Scènes Obliques.

Les différents musées et sites d'interprétation sont également des relais d'importance dans le portage de projets de valorisation (Musée d'Allevard, Aristide Bergès, la Maison des forges et Moulins, le Grand Filon...)

À côté de ces structures professionnelles locales, Belledonne compte une grande diversité d'associations communales dédiées à la valorisation du patrimoine rural, montagnard et culturel. Celles-ci sont également très dynamiques, bien que possédant des moyens d'actions relativement modestes. Leur organisation à l'échelle du territoire reste un enjeu pour l'Espace Belledonne, en termes de mutualisation, de professionnalisation et d'élargissement de leur périmètre d'intervention.

Le renouveau démographique et sociologique transforme la vie sur le territoire de Belledonne. L'influence croissante des agglomérations et vallées voisines, les reconfigurations des modes de vie en lien avec ces territoires environnants, rend plus que jamais nécessaire d'accompagner ces mutations.

2 enjeux complémentaires peuvent ici être soulignés :

Un 3º enjeu qui porte sur le maintien et le renforcement de la vitalité sociale du territoire en prenant appui sur les dynamiques internes et la proximité des vallées. Il s'agit en effet de veiller au développement d'initiatives locales destinées à renforcer la rencontre entre habitants, les liens entre villages et l'invention de nouvelles manières de vivre et d'habiter en montagne, à deux pas de la ville.

Un 4° enjeu qui concerne plus particulièrement l'organisation de l'accueil résidentiel à l'échelle de la chaîne de Belledonne en permettant et en favorisant la préservation et l'appropriation de ses patrimoines culturels, historiques, industriels par les nouvelles générations.

L'apport de LEADER 2007-2014

Présentation du projet "Belledonne & Veillées"

Ce projet culturel de territoire original et fédérateur propose d'impliquer les habitants des villages dans l'organisation de veillées tout au long de l'année, dans des lieux insolites et sur des thèmes variés. Le programme LEADER soutient "Belledonne & veillées" depuis son origine. Créé avec les villages Isérois de Belledonne en 2006, il a progressivement essaimé sur la partie savoyarde pour atteindre l'équilibre géographique en 2014. La réussite de ce projet réside dans l'implication des villages mais aussi dans la dynamique créée à l'échelle de Belledonne qui permettent aux veillées de résonner entre elles. Il démontre un multi-partenariat réussi: porté par l'Espace Belledonne, encadré par l'association culturelle professionnelle locale Scènes obliques, et organisé par les habitants et associations des villages volontaires. Il s'agit d'un projet qui a trouvé sa place dans la vie culturelle du territoire.

1.4. UN TERRITOIRE ACTIF

Des activités montagnardes traditionnelles à conforter

Une agriculture de montagne sous influence péri urbaine

Les exploitations de Belledonne sont de petite dimension, de 22 ha en moyenne, contre 45 ha sur l'ensemble des Alpes. La majeure partie des exploitations est orientée sur l'élevage, bovin principalement. On compte 317 exploitations sur le territoire avec une baisse observée de 27 % du nombre d'exploitations entre 2000 et 2010 selon le RGA.

Le phénomène de déprise agricole est en partie compensé par l'agrandissement des exploitations en place, nécessaire au regard de l'évolution de leur environnement (économique, réglementaire, social...). Mais la SAU du territoire diminue aussi régulièrement (-6% entre 2000 et 2010), pour une SAU totale en 2010 de 7406 ha.

La diminution de l'espace agricole est due à l'effet conjugué de l'avancée de la forêt (75%) et de l'urbanisation (25%). En plus des produits d'élevage dominant (viande bovine, ovine et lait), une petite quinzaine d'exploitations permettent une diversification.



Espace Belledonne - dossier de candidature - 2014 | 2020 - 4

Pour assurer leur revenu, les exploitants ont des stratégies différentes : • un tiers est composé d'exploitations d'élevage tournées sur des filières de vente longues. De dimension petite à moyenne, ces exploitations ont souvent des problèmes de rentabilité économique. Pour plus de la moitié des exploitants, il s'agit d'une double-activité qui leur dégage un complément de revenu,

• un autre tiers des exploitations est tourné complètement ou en partie vers la transformation et/ou la vente directe. Elles répondent à la forte demande des résidents et des touristes en produits locaux de qualité, et misent sur la création de valeur ajoutée : transformation de lait en fromage, découpe de viande, etc. Certaines participent à la vie touristique du territoire (aîte, auberge...).

• Enfin, 30% des exploitations sont dans une logique patrimoniale, d'entretien de propriétés familiales, sans stratégie économique marquée.

La production laitière est en très fort recul depuis 30 ans, et ne repose plus que sur 13 exploitations, ce qui fragilise la collecte par l'industrie. La vente directe se développe et concerne 40 % des exploitations bovins viande par exemple (contre 20 % sur les Alpes).

D'un point de vue foncier, l'agriculture de Belledonne est soumise à d'importantes contraintes qui la rendent économiquement fragile :

- les pentes sont fortes et seuls 50 % des terrains sont mécanisables,
- le travail a une productivité faible.
- les déplacements sont difficiles,
- les parcellaires sont morcelés.
- Les surfaces agricoles sont majoritairement destinées à l'alimentation du bétail, principalement à base d'herbe.

Il y a ainsi sur le territoire un très fort enjeu de préservation des espaces agricoles stratégiques:

- les quelques terrains labourables cultivés en céréales,
- les terrains mécanisables utilisés en prairies de fauche et les pâtures de proximité pour les troupeaux laitiers.

De plus, les agriculteurs qui souhaitent vivre de leur métier ont globalement du mal à accéder au foncier, celui-ci restant souvent dans une sphère affective ou spéculative de propriétaires fonciers sans stratégie d'économie agricole marquée.

Le pastoralisme

Le territoire de Belledonne compte 18 % de sa surface totale en alpage soit 19500 ha. L'activité pastorale sur Belledonne est très structurée, avec 78 % des UGB inalpés gérés par des Groupement Pastoraux et 22 % des UGB gérés par des éleveurs individuels.

Les troupeaux de Belledonne sont majoritairement des ovins et des bovins, parfois accompagnés de quelques caprins. Certains troupeaux bovins transhument depuis les vallées et les plaines de l'Isère, tandis que chez les ovins on dénombre plusieurs "grands transhumants" qui se déplacent depuis la partie sud du pays (Drôme, PACA). On peut cependant noter que la moitié du cheptel total de Belledonne est "locale" et hiverne sur le territoire.

La propriété foncière des alpages se répartit à part égale entre les

communes et les particuliers.

En 2012, 116 personnes travaillent sur les estives pour la gestion des troupeaux, dont 21 bergers salariés. Le mode de gardiennage est en évolution vers une plus grande proportion d'animaux gardés à temps plein (notamment pour les cheptels bovins, même si 90 % du cheptel est en parcs clôturés). Ceci est dû à la mise en place récente des contrats aidés (lutte contre la prédation) et à l'amélioration des conditions de travail des bergers. En Belledonne, certains éleveurs ou gardiens de troupeaux mènent des activités complémentaires, directement sur les estives: traite et transformation fromagère, vente de produits, accueil du public, hébergement...

200M LES ACTEURS

Historiquement, l'organisation des agriculteurs en Belledonne s'est appuyée sur la politique des chambres d'agriculture avec l'installation de comités territoriaux.

La situation en Belledonne est donc le fruit de cette politique, croisée avec des logiques de territoires antérieures à l'Espace Belledonne. Ainsi, pour la partie iséroise de Belledonne, les agriculteurs sont organisés en deux comités territoriaux : l'ADABEL pour le versant occidental de Belledonne et l'APAO pour le versant Oisans. En Savoie, la situation est similaire avec le GDA pour le secteur Cœur de Savoie et le groupement de la basse Maurienne pour l'autre côté de la crête.

Si aujourd'hui ces quatre comités territoriaux sont les interlocuteurs et partenaires de l'Espace Belledonne, l'enjeu du territoire sera d'amener les agriculteurs, en concertation avec les deux chambres d'agriculture, à repenser cette organisation pour tendre, à terme à une organisation basée sur la géographie de la chaîne de Belledonne, en privilégiant une logique d'agriculture de montagne.

Le secteur pastoral est également relativement bien organisé, avec à l'échelle des deux départements, la présence de services pastoraux : la Fédération des Alpages de l'Isère et la Société d'Economie Alpestre.

Ces deux organismes sont les référents majeurs de l'Espace Belledonne sur la question pastorale. Toutefois, ces espaces d'altitude étant pratiqués par nombre d'acteurs (stations de sports d'hiver et d'été, chasseurs, pêcheurs, randonneurs...), le tour de table des partenaires associés à cette thématique reste très ouvert et diversifié.

Une forêt de montagne à fort potentiel

Belledonne abrite une forêt de montagne, qui ceinture les versants du territoire entre 800/1000 m d'altitude, jusqu'à la limite des alpages, vers 1600/1800 m. Les massifs boisés occupent 54000 ha du territoire soit un taux de boisement d'environ 55%. La partie la plus boisée se situe sur le territoire du Grésivaudan (taux de boisement moyen de 52%). Il s'agit majoritairement de résineux: épicéas et sapins. Le territoire compte cependant des peuplements intéressants



une dynamique de projets initiée et soutenue par les acteurs locaux.

de feuillus peu exploités sur les zones de piémont et plus particulièrement sur le secteur Val Gelon/Coisin avec une proportion importante de châtaigniers.

Cette forêt est en majorité privée, globalement aux deux tiers et est très morcelée. Sur le territoire on compte plusieurs démarches encadrant la filière bois: la charte forestière du territoire Val Gelon Coisin, le projet stratégique forestier de territoire du Grésivaudan et schéma de desserte de Belledonne, le PSADER des territoires Alpes Sud Isère, Pays de Maurienne et Grésivaudan.

Les principales problématiques de ce secteur d'activité sont :

- les conditions d'exploitation de la ressource du fait du morcellement des parcelles et de la propriété ainsi que de la faiblesse des organisations collectives sur le périmètre d'étude,
- la faible accessibilité liée à la desserte forestière et aux fortes contraintes de pentes (recours au câblage nécessaire),
- le manque d'adéquation entre les ressources et les demandes locales en termes de qualité des bois et de volumes.

700M LES ACTEURS

Le secteur forestier est l'un des plus complexes en termes d'organisation d'acteurs. Belledonne n'échappe pas à la règle, mais privilégie des partenariats locaux, au plus près des acteurs de terrains.

Les interlocuteurs privilégiés de l'Espace Belledonne sur cette thématique sont les groupements de sylviculteurs (Belledonne et Hurtières), l'ONF et le CRPF.

Les communautés de communes sont également des acteurs importants très investis dans la politique forestière de Belledonne. Enfin, les associations des communes forestières et l'interprofession du bois sont également associés aux travaux de l'association.

Tourisme et activités de loisirs de pleine nature



Le principal potentiel économique de Belledonne, reste le tourisme et toutes les activités de loisirs de pleine nature et culturelles qui lui sont reliés.

En effet, ce territoire de montagne combine différents facteurs favorables :

- une position intéressante, au cœur du sillon alpin, sur un axe autoroutier et ferroviaire important,
- une offre d'hébergements diversifiés,
- des infrastructures et sites intéressants (domaines skiables, thermalisme, sites culturels, haute montagne...),
- o des richesses patrimoniales qui fondent l'identité du territoire,
- la possibilité de miser sur deux saisons touristiques, voire quatre, reposant sur des formes de tourisme différentes,
- la proximité de bassins émetteurs en termes de clientèles : les habitants des grandes agglomérations proches (Grenoble, Chambéry, Lyon...) ou des vallées proches,
 - Timiliee et Souteriue par les déteurs locaux.

Les stations thermales d'Uriage-les-Bains et d'Allevard-les-Bains rythment de manière saisonnière ces pôles urbains situés aux extrémités du versant occidental de Belledonne. Elles se positionnement aussi bien sur un tourisme de séjour qu'un tourisme de proximité et court-séjour autour du bien-être et de la remise en forme.

Les principales stations de sports d'hiver et d'été (Chamrousse, Les 7 Laux et Le Collet d'Allevard) situées sur le versant occidental de Belledonne, sont complétées par une liaison au domaine skiable des Sybelles, depuis la vallée des Villards, ainsi que par trois sites de ski de fond et skating (l'Arselle, Prapoutel et le Barrioz).

Les trois stations totalisent 34 000 lits touristiques soit 12 % de l'offre de l'Isère, dont 12 000 lits marchands.

En dehors de la pratique en station, Belledonne est reconnue dans le monde du ski de randonnée et du ski alpinisme comme un territoire encore très sauvage avec d'innombrables possibilités de parcours à deux pas de la ville...

En complémentarité de cette offre très localisée et saisonnière, Belledonne recèle une multitude d'offres et d'acteurs proposant des activités de découverte et sportives.

L'ensemble de ces pratiques, qu'elles soient réalisées dans le cadre de séjours touristiques ou à la journée par les habitants de proximité, confère à Belledonne une vocation très forte d'espace "récréatif", de pratique sportives et de découverte que le territoire se doit de structurer dans les années à venir.

En effet, cette vocation parfois voulue et développée, parfois subie, pose encore nombre de questionnements sur le choix d'une stratégie politique et économique collective à l'échelle de la chaîne. La dimension territoriale de Belledonne en matière de tourisme, la notion de destination "Belledonne" n'est encore que très peu affirmée et largement sous appréhendée par les acteurs concernés.

700M LES ACTEURS

Le secteur du tourisme et des loisirs englobe une diversité d'acteurs qu'il est parfois difficile d'identifier. En effet, pour certains, comme les pôles des stations d'altitude et thermales, les référents des offices de tourisme sont facilement identifiables et mobilisables. Pour d'autres, les situations restent très diverses et peu lisibles selon les secteurs du territoire.

L'Espace Belledonne a tissé des liens et des partenariats depuis de nombreuses années avec les principaux acteurs du tourisme et des loisirs en Belledonne.

Toutefois, le manque cruel de structuration et de fédération de ces acteurs à l'échelle du territoire handicape leur lisibilité, leur capacité d'action et de positionnement. Même si l'Espace Belledonne a la volonté d'accompagner une mise en réseau et des échanges, la situation parfois concurrentielle de certains d'entre eux ne facilite pas les initiatives de ce type pour le moment.

Une économie en inter dépendance entre plaine et montagne

Si l'histoire de Belledonne s'est construite autour de grands pionniers et inventeurs en matière industrielle (Aristide Bergès, Alfred Fredet...) notamment dans l'art d'exploiter les ressources naturelles de Belledonne, cet héritage s'est peu à peu effacé.

Globalement, le poids de l'industrie a baissé de 24.2 à 15.7 % entre 1999 et 2009. Face à ce constat, l'hydroélectricité semble toutefois garder une pertinence et un dynamisme en Belledonne. En effet, la présence de centrales hydroélectriques sur les principaux cours d'eau de Belledonne, les lacs de barrage en altitude et l'immense chantier EDF sur le Romanche illustrent le potentiel du territoire et sa capacité à s'adapter aux évolutions économiques.

Par ailleurs, si globalement le taux d'emploi est bon pour ce territoire [79.6%] et est même en progression, celui-ci augmente moins vite que le nombre d'actifs qui y résident. Cela s'explique par le phénomène de résidentialisation du territoire qui se poursuit avec l'accueil de cadres et de professions intermédiaires qui travaillent dans les vallées, à Grenoble ou à Chambéry.

De manière plus globale, il est intéressant de souligner que, même si

le territoire comprend des pôles économiques importants (Allevard, La Rochette. Vizille....), plus de la moitié des communes de Belledonne est organisée autour de pôles situés à l'extérieur du territoire.

Parallèlement à ces économies industrielles, Belledonne abrite traditionnellement une économie de production rurale et montagnarde basée sur la valorisation des ressources agricoles et forestières du territoire. Ces économies dépendent tout autant des débouchés qu'offre les bassins de consommation des vallées et des agglomérations, voire au-delà.

Cette situation met bien en évidence l'interdépendance de l'économie locale avec les vallées voisines et l'enjeu de cohérence des stratégies de développement économique entre l'intérieur et l'extérieur : complémentarité des pratiques, des équipements et des démarches de valorisation et commercialisation des produits.

Plus particulièrement, cette question de l'interdépendance renvoie à deux enjeux spécifiques que sont :

Un 4º enjeu déjà évoqué précédemment porte sur l'organisation de l'accueil touristique et de loisirs à l'échelle de la chaîne de Belledonne : il s'agit en effet de trouver les moyens d'organiser l'accueil touristique et de loisirs, selon une perspective de structuration et de fédération des initiatives et des acteurs, permettant de valoriser les cohérences internes et les liens avec l'extérieur.

L'apport de LEADER 2007-2014

Présentation du projet "Les sentiers des bergers"

Il s'agit d'un projet d'itinéraires de randonnée fondé sur la mise en lumière des patrimoines agro-pastoraux et cultures alpestres de Belledonne. Entre activités pastorales et touristiques, les alpages sont un domaine de rencontres et de croisement par excellence. Or, ce multiusage peut parfois générer des conflits souvent liés à des pratiques contrastées d'un même espace. Favoriser la rencontre, l'interconnaissance, le partage entre les usagers de l'alpage est un enjeu fort sur leguel Belledonne a souhaité travailler. En 2010, la Fédération des Alpages de l'Isère a initié et impulsé la création d'itinéraires de randonnées thématiques sillonnant les alpages de Belledonne. En associant les professionnels du pastoralisme et du tourisme entre Isère et Savoie, ce projet partagé et co-construit à l'échelle de Belledonne est fédérateur pour le territoire. En 2014, l'Espace Belledonne a repris la maîtrise d'ouvrage du projet pour favoriser son ancrage territorial.

Un 5e enjeu autour de la question de la diversification des activités économiques: tout en prenant appui sur les activités traditionnelles à conforter, il s'agit d'inscrire le territoire dans une logique de diversification économique appuyée sur une situation géographique favorable, dans une complémentarité et interdépendance avec les vallées environnantes, bassin de consommation potentiellement porteur de richesse pour le territoire.

L'apport de LEADER 2007-2014

Présentation du projet "promotion des fermes de Belledonne"

Ce projet, porté par l'ADABEL, a pour but de renforcer l'identité et la qualité des produits des fermes et de faire leur promotion auprès des résidents et des touristes. Il a été soutenu par le programme LEADER sur les années 2010 à 2014. Ces actions ont permis de créer des outils de communication et de promotion tels que l'édition d'une plaquette pour les marchés fermiers, la réalisation d'une signalétique commune et d'un site internet pour le réseau. A travers ce projet, le programme LEADER a permis au réseau des fermes de Belledonne, regroupant 19 producteurs, de se consolider et de faciliter l'accès aux circuits courts nour les consommateurs



1.5. L'ORGANISATION TERRITORIALE: L'ESPACE BELLEDONNE, PORTEUR D'UN PROJET DE TERRITOIRE

La montée en puissance des intercommunalités

Si la chaîne de Belledonne est aujourd'hui composée de six intercommunalités à cheval entre plaine et montagne, les communes de Belledonne ne sont jamais majoritaires au sein de leur communauté de communes. La prise en charge des questions relatives à la problématique "montagne" (identité, accès, contraintes liées à la pente, saisonnalité, ressources et économies associées, pratiques de loisirs...) qui fait la spécificité de ces communes ne peut dès lors s'envisager à l'échelon intercommunal.

L'Espace Belledonne propose donc aux communes un espace de projet dédié à ces problématiques de développement en complémentarité des compétences communautaires.

L'idée n'est pas de cloisonner les approches, mais au contraire, d'aider les élus dans la définition d'une ligne stratégique et politique pour la montagne, qui soit ensuite relayée au sein de chaque communauté de communes. La volonté est d'impliquer et de mobiliser les intercommunalités autour du projet de l'Espace Belledonne et d'en faire les premiers relais en termes techniques et politiques.

• PÉRIMÈTRES DU PROJET

DU PARC NATUREL RÉGIONAL

ET DES INTERCOMMUNALITÉS

LÉGENDE

C. C. PORTE DE MAURIENNE

C. C. CŒUR DE SAVOIE

C. C. LE GRÉSIVAUDAN

C. C. L'OISANS

C. A. LA MÉTRO

C. C. DU CANTON DE LA CHAMBRE

DE PRÉFIGURATION

DE BELLEDONNE

La dynamique d'acteurs et la création de réseaux

Par sa géographie contrainte, Belledonne n'a jamais facilité les liens entre acteurs du territoire. La présence de l'Espace Belledonne depuis 16 ans et son travail de fond autour de la mise en réseau, de la rencontre et de l'échange ont permis de déclencher des nouvelles manières de travailler localement.

Mettre en lien des personnes et des structures qui partagent une même thématique, un même enjeu en Belledonne, ou qui ensemble arrivent à construire des partenariats nouveaux dans leurs domaines d'intervention a surement été le plus grand apport de l'Espace Belledonne au territoire ces dernières années.

Toutefois, toutes les thématiques ne se ressemblent pas en termes de structuration d'acteurs, ni en mobilisation locale. Les champs du tourisme et des loisirs, de la forêt et filière bois, du patrimoine et de la culture notamment demandent encore beaucoup d'accompagnement et d'animation en continu pour structurer une action collective et partagée à l'échelle de Belledonne. Pourtant la demande et les attentes restent grandes...

En parallèle, il s'agit également de questionner le positionnement à adopter en lien avec les vallées, les logiques d'intervention intercommunale et les synergies à bâtir.

Sur ces deux volets, le programme LEADER apportera une plus-value en termes de mobilisation d'acteurs locaux et extérieurs au territoire, ainsi que des opportunités d'expérimentation sur ces différentes thématiques.

La volonté de construire ensemble un projet pour la montagne

traduit cette volonté locale à travers l'écriture collective de son projet associatif et surtout à travers une mobilisation locale forte autour d'un projet de Parc naturel régional.

Après la phase préalable d'étude de faisabilité et d'opportunité portée par la Région Rhône-Alpes, l'assemblée plénière régionale a officiellement donné son accord, par délibération, pour autoriser le lancement de la création du Parc naturel régional de Belledonne et prescrire l'écriture de la charte.

La volonté exprimée est donc de mobiliser et d'adosser à cette démarche de Parc naturel régional, des outils permettant au territoire de développer les valeurs qu'il s'est définies, la gouvernance fondée sur la co construction des décisions et des actions et l'expérimentation d'un mode de développement de la montagne en forte interdépendance avec les territoires voisins. Le programme LEA-DER en est donc un très bon exemple, tout comme peuvent l'être, de manière complémentaire, le Plan Pastoral Territorial ou le Projet Agro-environne-

○○ Un 6^e enjeu concerne ainsi le territoire autour de la guestion d'une gouvernance territoriale adaptée à l'unicité de Belledonne prenant appui sur ses secteurs: il s'agit en effet d'inventer un mode de gouvernance de ce territoire, qui permette la prise en compte des acteurs et des territoires dans leur diversité, ouvert dans ses liens et complémentarités aux vallées qui l'entourent.

Depuis 2010. L'association Espace Belledonne a

Forte de cette reconnaissance régionale, Belledonne peut maintenant se mettre en ordre de marche pour engager, à l'échelle de son périmètre d'adhésion, un travail de préfiguration de ce que sera Belledonne demain, à savoir un espace de projet fort, organisé et reconnu, ayant les moyens de réaliser ses objectifs d'actions.

mental et Climatique.



SAINT REMY DE MAURIENNE

1.6. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

FORCES

IDENTITÉ

Traits communs entre les secteurs géographique de Belledonne.

ACTIVITÉS ÉCO

Ressources naturelles support d'activités économiques Belledonne: destination touristique.

Patrimoine naturel préservé.

Richesse et variété de

la hiodiversité alnine Tissu associatif dynamique Offre culturelle locale Dvnamique démographique.

ACCUEIL Cadre de vie attractif

Territoire support d'activités de pleine nature : stations thermales et stations de sports d'hiver et d'été.

RESSOURCES VITALITÉ SOCIALE

IDENTITÉ

Secteurs de Belledonne aux identités plus forte que le tout.

FAIBLESSES

Des patrimoines naturels potentiellemen fragilisés par les activités humaines.

RESSOURCES VITALITÉ SOCIALE

Déséquilibre très fort ente les secteurs de Belledonne.

ACTIVITÉS ÉCO

Saisonnalité des activités économiques Pression foncière Faible diversification des activités agricole, pastorale et forestière.

ACCUEIL Faihle maitrise des

impacts des activités de pleine nature (sur fréquentation, impact sur les milieux...).

GOUVER-NANCE

Morcellement administratif en Belledonne.

OPPORTUNITÉS

IDENTITÉ

Place stratégique dans le sillon alpin Fédération autour de l'identité montagne en lien avec les intercommunalités

ACTIVITÉS ÉCO

Interdépendance avec les économies des vallées : activités industrielles et bassins de consommation.

RESSOURCES VITALITÉ

Continuum écologique protégés du sillon alpin Château d'eau du Grésivaudan

ACCUEIL

Belledonne un espace de pleine nature pour les populations des vallées

SOCIALE

GOUVER-

Forte mobilisation

publique et privée

autour d'un projet

NANCE

de territoire.

entre différents espaces Impact de la dynamiqu démographique des vallées et agglomération.

GOUVER-NANCE

6 intercommunalités constituées et partenaire de l'Espace Belledonne.

IDENTITÉ

Forte influence des agglomérations et vallées urbaines.

ACTIVITÉS ÉCO

Développement de l'urbanisation Perte de la fonction productive du territoire face aux aggloméra-

MENACES

Des patrimoines naturels potentiellement fragilisés par les activités humaines Pression foncière

ACCUEIL Espace récréatif des

Conflit d'usages.

pôles urbains

RESSOURCES VITALITÉ

SOCIALE Phénomène de villages dortoir et exode rural selon les secteurs.

GOUVER-NANCE

Dilution des enieux propres à la montagne au sein des intercommunalités

LES 6 ENJEUX

- Formalisation d'une IDENTITÉ BELLEDONNE qui prenne en compte la diversité des acteurs, des territoires et des patrimoines.
- Préservation du RÉSERVOIR DE RESSOURCES que constitue Belledonne pour ses habitants et pour les vallées et les villes.
- Maintien et renforcement de la VITALITÉ SOCIALE DU TERRITOIRE en prenant appui sur les dynamiques internes et la proximité des villes et vallées.
- DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES en prenant appui sur l'innovation.
- ORGANISATION DE L'ACCUEIL (loisirs, tourisme et résidentiel) à l'échelle de la chaîne de Belledonne.
- Une GOUVERNANCE TERRITORIALE ADAPTÉE à l'unicité de Belledonne prenant appui sur ses sous territoires.

2. DES ENJEUX DU TERRITOIRE À LA STRATÉGIE LEADER

2.1. RAPPEL DES SIX ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DE BELLEDONNE

Fruit d'une réelle démarche de concertation auprès des acteurs et nouveaux élus du territoire de Belledonne, ce diagnostic territorial a permis d'identifier collectivement six enieux auxquels Belledonne devra répondre dans les années à venir

La formalisation d'une identité Belledonne qui prenne en compte la diversité des acteurs, des territoires et des patrimoines. Il s'agit pour ce territoire de pouvoir s'organiser pour faire valoir et affirmer une identité montagnarde, diverse et plurielle, tout en restant dans un lien étroit et complémentaire avec les vallées qui l'entourent,

La préservation du réservoir de ressources que constitue Belledonne pour ses habitants et pour les vallées.

Il est ici question de se porter garant de la qualité de vie des habitants de Belledonne comme de celle des habitants des territoires voisins, qui tous dépendent et consomment de différentes manières les ressources de la montagne. L'idée est de développer une culture et une approche de "responsabilité partagée" par tous du devenir de ces ressources et de leur qualité,

Le maintien et renforcement de la vitalité sociale du territoire en prenant appui sur les dynamiques internes et la proximité des vallées. Belledonne, pour s'affirmer et se construire de l'intérieur, a besoin d'encourager et conforter la qualité de vie de ses habitants, notamment en offrant une vie sociale, culturelle, et artistique à tous. Il s'agit donc de développer les initiatives et dynamiques existantes, les partager et les faire monter en puissance dans leurs relations entre différents secteurs du territoire

La diversification des activités économiques pour permettre au territoire de structurer et diversifier ses filières en termes qualitatif et quantitatif. Orientée autour de la valorisation de ses ressources, l'économie de Belledonne doit avoir la capacité d'évoluer avec la demande, d'être plus lisible et de se positionner sur de nouveaux débouchés. L'innovation dans les processus et les productions reste un enjeu pour les filières de montagne,

L'organisation de l'accueil (de loisirs, touristique et résidentiell à l'échelle de la chaîne de Belledonne. La spécificité de ce territoire est d'allier plusieurs vocations d'accueil : une vocation résidentielle plus ou moins importante selon les secteurs ; une vocation d'espaces de loisirs et de pratiques sportives de proximité et une vocation d'accueil touristique notamment centrée dans les pôles des stations de sports d'hiver et d'été et des stations thermales,

Une gouvernance territoriale adaptée à l'unicité de Belledonne prenant appui sur les différents secteurs du territoire. La question qui se pose ici est d'inventer une gouvernance globale à l'échelle de Belledonne qui puisse prendre appui sur la réalité fonctionnelle de ses différents secteurs, notamment dans leur relation à la vallée et à leur intercommunalité.

2.2. BELLEDONNE, SUR LA VOIE D'UN PARC NATUREL RÉGIONAL

En construction depuis 1998, date de création de l'Espace Belledonne, ce territoire n'a cessé d'évolué et son périmètre d'intervention de s'agrandir. Après un premier programme LEADER + entre 2003 et 2008, qui a permis de valider la pertinence de cet espace de projet et la mobilisation locale forte, c'est bien le programme LEADER 2007-2014 qui a déclenché la structuration complète de la chaîne de Belledonne

En effet, plusieurs étapes déterminantes se sont jouées dans le cadre de ce second programme :

- l'intégration des 14 communes du canton de La Rochette en Savoie, dès la phase de sélection.
- la construction d'un nouvel espace de projet interdépartemental pour la mise en œuvre des projets LEADER,

- la volonté des élus locaux de partager cette nouvelle dynamique avec l'ensemble des communes de Belledonne (les deux versants),
- l'ouverture du périmètre éligible LEADER aux nouvelles communes adhérentes à l'Espace Belledonne et participant au projet de Parc naturel régional,
- le partage de cinq projets LEADER d'envergure territoriale et structurants pour Belledonne.

Le programme LEADER 2007-2014 a ainsi offert un cadre de structuration territoriale adapté à l'Espace Belledonne : il lui a permis d'organiser la mobilisation des acteurs à travers des projets et des dynamiques existantes, ainsi que d'organiser la mobilisation politique et socio-économique autour d'une démarche de territoire cadrée et

En 2013, la région Rhône-Alpes a reconnu la singularité de la chaîne de Belledonne et l'originalité de son positionnement au sein du sillon alpin. L'étude de faisabilité et d'opportunité d'un Parc naturel régional en Belledonne a bien démontré cette double problématique de développement interne/externe qui offre à ce territoire l'occasion d'expérimenter et d'innover autour de la relation montagne-vallées, à travers la mise en place d'un Parc naturel régional.

À ce titre, la mobilisation du programme européen LEADER pour la période 2014-2020 s'avère pertinente à plusieurs niveaux. Tout d'abord parce que le lancement de la phase de préfiguration du projet de Parc naturel régional de Belledonne et du programme LEADER vont être concomitante (année 2015) et permettront ainsi de multiplier les actions au service d'un même projet. Les fondamentaux LEADER et sa philosophie d'apport de changement et d'innovation sur un territoire seront les garants, pour Belledonne, de construire, dès l'origine du processus, une gouvernance et un espace de projets et de réflexion animés par ces exigences et cette plus-value.

Ainsi, parallèlement à l'écriture de la charte du futur Parc naturel régional, le programme LEADER alimentera de manière opérationnelle la mobilisation d'acteurs, l'expérimentation dans les projets, la gouvernance et les actions préfiguratives. A travers ses sept fondamentaux, LEADER sera tout à la fois le garant d'une démarche locale ascendante et concertée, de la qualité d'une gouvernance public/privé et surtout le cadre privilégié des expérimentations du territoire dans la construction de son projet de Parc naturel régional.

2.3. PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE LEADER: Belledonne, une montagne et des hommes vers une organisation territoriale entre montagne et vallées

Dans le cadre de l'AMI lancé pour cette nouvelle programmation LEADER, la Région Rhône Alpes a précisé les orientations qu'elle donnait à LEADER 2014-2020, en rappelant les principes de subsidiarité territoriale et de valeur ajoutée sur lesquels s'appuie ce programme. Elle fixe ainsi le cadre de l'intérêt régional, chaque territoire établissant sa propre stratégie en lien avec ces enjeux.

Compte tenu des caractéristiques de la chaîne de Belledonne, et des enjeux du territoire, tels que présentés dans le diagnostic territorial, la stratégie territoriale retenue pour l'Espace Belledonne a particulièrement ciblé deux enjeux régionaux :

- Changement de pratiques, préservation et valorisation des ressources
- Vitalité sociale des territoires ruraux

Les choix de vie des populations des régions grenobloise et chambérienne, entre lieu de vie, lieu de travail, lieu de consommation, lieu de loisirs... tissent de fait des liens qui lient les vallées à la montagne, dans une complémentarité de services, d'espaces, de milieux... Ces choix et ces comportements imposent de penser le développement de ces différents espaces comme un "système" où chacun apporte et prend pour tendre vers un équilibre et une certaine qualité de vie. En effet, il ne peut y avoir certains espaces "au service" d'autres, ou devant "subir" les choix de développement d'autres, sans risquer un déséquilibre à moyen et long termes.

La complémentarité des territoires ne peut fonctionner et s'affirmer

qu'à la condition que chaque espace cultive et développe des capacités qui lui soient propres pour en faire des moteurs et des leviers localement, avant de contribuer à un futur système métropolitain.

Les enjeux de développement de la montagne dépassent donc largement leur simple vocation d'espaces résidentiel, récréatif et paysager. Le maintien d'une véritable économie basée sur la valorisation des ressources, sur les services à la population et la structuration des filières en lien avec les vallées apparaît comme une condition préalable au bon fonctionnement du tout.

Ces contributions réciproques ne peuvent être opérationnelles et s'organiser localement entre vallées et massifs, qu'à la condition que ceux-ci soient structurés territorialement et politiquement.

La recomposition des géographies intercommunales au 1er janvier 2014 a permis, pour les agglomérations et communautés de communes, de questionner les limites, les franges et finalement les périmètres politiques, administratifs et de projets.

- Ce constat général permet de souligner plusieurs éléments :

 la particularité du projet de territoire de Belledonne et de son projet de Parc naturel régional qui vont avoir à s'écrire et se mettre en œuvre dans un contexte nouveau, avec une montée en puissance des intercommunalités, devenues des interlocuteurs majeurs et de plus en plus compétents localement,
- une réelle volonté politique locale de co-construire un projet pour la montagne, entre partenaires, et d'installer une gouvernance adaptée à ce projet construit sur la porosité des espaces de projet et de compétences dans l'intérêt des territoires en question.
- le choix de construire ce programme LEADER sur une philosophie de coopération interterritoriale entre montagne, vallée et ville, entre espaces de projets et entre acteurs de l'intercommunalité.

Le diagnostic de territoire a permis de mettre en lumière la configuration singulière de Belledonne, dans sa réalité "montagnarde" de versants opposés et dans une relation "haut-bas" autant conditionnée par la géographie des lieux que par les intérêts économiques, sociaux... des populations locales.

Belledonne ne peut se définir comme un espace de projet ou un territoire "fini" avec des limites claires (au sens d'occupation humaine de l'espace), dans le sens où celui-ci est poreux et n'existe en tant que tel, que par la relation que les populations ont su bâtir avec les vallées et territoires voisins

Dans le processus de recomposition du territoire de Belledonne, dans la volonté des acteurs locaux de construire un espace de projet commun, entre montagne et vallées, s'exprime une double nécessité :

- celle de recréer du lien entre les secteurs de Belledonne (nord et sud, Isère et Savoie, versant oriental et occidental...) pour être forts ensemble et organisés,
- celle de construire et formaliser les relations que Belledonne veut avoir avec ses territoires voisins, les vallées et les villes qui l'entourent, dans une logique de dialogue et de réciprocité.



Une volonté de cohérence avec les programmes LEADER voisins : Pays de Maurienne et Alpes Sud Isère

En cohérence avec sa stratégie LEADER, l'Espace Belledonne souhaite articuler au mieux son programme avec les territoires LEADER voisins dans une logique d'échange et de complémentarité.

L'Espace Belledonne a donc développé une démarche de concertation inter territoires en parallèle de l'écriture de sa candidature, pour accompagner les communes en chevauchement dans leur positionnement et anticiper la mise en place de partenariats entre territoires LEADER:

- Identification des thèmes du plan d'action pouvant se recouper avec ceux des deux autres territoires candidats,
- Accord politique, avec ces deux territoires voisins, d'élaborer des actions passerelles pour les communes impliquées dans deux dynamiques territoriales (Belledonne-Maurienne et Belledonne-Oisans),
- Coordination et échange technique entre animateurs LEADER sur les modalités de partenariat et les thématiques à partager.
- Si des projets transversaux à des communes concernées par deux territoires LEADER émergent, les structures porteuses réfléchiront à la mise en place d'actions passerelles.

2.4. PRÉSENTATION DES AXES DE DÉVELOPPEMENT ET DE LA PLUS-VALUE LEADER

Afin d'inscrire la chaîne de Belledonne dans une relation montagne - vallées renouvelée et équilibrée et pour répondre aux six enjeux identifiés pour le territoire, les acteurs de Belledonne ont proposé trois axes de développement pour ce programme LEADER :

- préserver et valoriser nos ressources dans une logique de responsabilité partagée avec les vallées,
- cultiver notre identité et notre dynamique locale dans une logique d'équilibre avec celles des vallées,
- construire une gouvernance innovante, adaptée au territoire, en lien avec les vallées.

1 - Préserver et valoriser nos ressources dans une logique de responsabilité partagée avec les vallées

La préservation des ressources du territoire apparaît être un préalable à toute action de valorisation ou de développement, tant celles-ci sont au cœur du fonctionnement des activités humaines du territoire. La volonté des acteurs de Belledonne est d'envisager cet enjeu de préservation comme un moyen d'organiser une mobilisation et une dynamique locale autour des ressources identitaires du territoire et de faire valoir la notion de biens communs et de responsabilité partagée. Cette posture permet d'impliquer les acteurs locaux et les gestionnaires de ces espaces dans une logique de "gestion partagée des ressources" ayant pour objet de concilier préservation et valorisation économique de la ressource.

Il s'agit en effet tout autant d'installer un dialogue et des habitudes de travail en partenariat entre acteurs gestionnaires des ressources dans une logique plutôt environnementale et acteurs locaux qui, par leurs activités, valorisent économiquement ces mêmes ressources. Cette approche a pour objectif de responsabiliser l'ensemble de ces personnes dans la prise en charge des richesses de Belledonne, de leur potentiel et de leur durabilité.

Elle doit permettre également aux acteurs de Belledonne d'être plus structurés et organisés pour développer des liens et des démarches de valorisation croisée avec les territoires voisins, notamment en termes de lisibilité des produits, de positionnement sur les bassins de consommation de proximité et d'échanges entre producteurs et consommateurs.

Ce 1^{er} axe de développement se décline en deux orientations stratégiques :

• préserver les ressources et mettre en place des pratiques de gestion partagée qui profitent aux différents usages du territoire: le programme LEADER visera à renforcer la gestion partagée des ressources naturelles et organiser la gestion du foncier agricole et forestier. Les effets attendus sont une préservation des ressources naturelles, une gestion améliorée du foncier agricole et forestier et une sensibilisation accrue des acteurs à ces questions,

• valoriser les ressources en lien avec les vallées: le programme LEADER visera plus particulièrement à renforcer les pratiques collectives et faire connaître les produits de qualité de Belledonne, développer une offre collective pour répondre à la demande des consommateurs de Belledonne et des vallées et développer l'éducation au territoire pour les habitants de Belledonne et des vallées.

Pour cet axe de développement, le programme LEADER aura atteint ses objectifs si :

- de nouvelles pratiques de gestion partagée ont été conduites en Belledonne, en lien avec les territoires voisins,
- la gestion agricole et forestière a été mieux prise en compte dans les politiques locales, et notamment par une plus grande sensibilisation des élus du territoire à cet objectif.
- en matière de produits agricoles et forestiers, on constate un renforcement des liens entre Belledonne et les vallées pour ce qui concerne la valorisation des produits et un renforcement de l'offre collective,
- si des actions d'éducation au territoire ont pu être mise en place en direction de tous les publics (internes et externes).

Ce premier axe de développement répond à l'enjeu d'avenir régional "changement de pratiques, préservation et valorisation des ressources" à travers :

• un changement en termes de gouvernance via une démarche de gestion partagée des ressources,

• un changement dans les pratiques et les produits via une démarche de qualité.

• un changement d'approche et de regard par le développement d'un accueil en Belledonne par l'éducation au territoire pour préserver et respecter nos ressources.

Cet axe de développement est particulièrement identifié par l'Espace Belledonne pour permettre la complémentarité et le lien avec la candidature de Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) qu'il porte. En effet, les enjeux régionaux déclinés localement en Belledonne autour de la biodiversité, de la qualité de l'eau et des systèmes herbagés pastoraux vont structurer les champs d'intervention et de projet de cet axe de développement. Le programme LEADER permettra donc de soutenir des actions complémentaires aux MAEC fléchées pour le territoire sur ces trois enjeux, à travers des projets partenariaux de valorisation et de gestion partagée des ressources.

Par ailleurs, l'Espace Belledonne veillera tout autant à la complémentarité de cet axe de développement avec les problématiques pastorales inscrites dans le cadre de son Plan Pastoral Territorial, et qui sera à renouveler en 2015.

2 - Cultiver notre identité et notre dynamique locale dans une logique d'équilibre avec celles des vallées

Belledonne est un territoire qui s'organise et apprend à travailler ensemble. Son périmètre d'intervention et de projet prend peu à peu forme et une structuration se dessine. Pour accompagner ce processus de longue haleine, la mobilisation des éléments identitaires et des dynamiques sociales présentes ou en émergence est incontournable afin d'ancrer cet espace de projet en devenir dans les pratiques et les habitudes de travail. La construction d'une identité commune dans les pratiques, les projets, les manières de penser ce territoire, au-delà du nom générique "Belledonne" est un des grands chantiers des prochaines années. Ceci passera notamment par le développement des liens entre les différents secteurs de cet espace, la création de passerelles, échanges entre acteurs mais aussi entre habitants pour que progressivement Belledonne entre dans le quotidien et les pratiques de ses habitants, autant que dans l'imaginaire collectif.

Ce renforcement interne et cette dynamique locale à construire et renforcer suppose aussi un territoire ouvert sur les espaces qui l'environnent, selon une logique de complémentarité et d'équilibre.

Ce 2° axe de développement se décline en deux orientations stratégiques :

- faciliter et encourager la vitalité sociale entre les différents secteurs du territoire, à travers deux objectifs opérationnels: développer l'éducation au territoire des habitants de Belledonne et des vallées et impliquer les habitants par l'action culturelle.
- encourager les initiatives favorisant le lien au territoire: le programme LEADER permettra de mettre en œuvre des actions visant à impliquer les habitants par l'action culturelle et impliquer les collectivités et les agglomérations pour développer le bien vivre entre montagne et vallées.

Pour cet axe, le programme LEADER aura atteint ses objectifs si :

- des actions d'éducation au territoire se sont développées en Belledonne, permettant une plus grande compréhension ses fragilités et ses atouts,
- les habitants se sont mobilisés dans des actions culturelles permettant un déploiement dans de nouveaux secteurs de Belledonne,
- des initiatives ont été menées avec ou par les collectivités et les agglomérations pour expérimenter de nouvelles manières de vivre le territoire.

Ce deuxième axe de développement répond plus directement à l'enjeu d'avenir régional "vitalité sociale des territoires ruraux", à travers :

- une appropriation du territoire et le développement d'un sentiment d'appartenance par ses habitants à travers l'éducation au territoire (connaissance des pratiques et des ressources),
- un renforcement des liens entre les secteurs de Belledonne,
- une dynamique locale autour de l'implication des habitants par l'action culturelle
- o un développement du bien vivre entre montagne et vallées.

3 - Construire une gouvernance innovante, adaptée au territoire, en lien avec les vallées

Dans le cadre de sa construction territoriale, Belledonne doit également poser les bases d'une nouvelle gouvernance qui lui permettra de piloter son espace de projet et les politiques à mener dans ce nouveau cadre d'intervention.

Pour cela, l'ensemble des acteurs publics et privés doit avoir sa place, mais également chaque secteur, ainsi que chaque territoire voisin en chevauchement avec Belledonne. Le double objectif est donc bien de renforcer et organiser le dialogue et les échanges au sein du territoire en travaillant en inter-secteurs, autant que de poser les bases d'une coopération avec les territoires voisins dans le pilotage et la mise en œuvre de son projet.

Ce 3e axe stratégique est mis en œuvre de manière transversale, dans l'ensemble du programme, en visant plus précisément à :

• renforcer et organiser le dialogue et les échanges au sein du ter-

renforcer la coopération avec les territoires voisins.

Pour cet axe de développement, le programme LEADER aura atteint ses objectifs si :

- le dialogue est renforcé en interne, des pratiques et des espaces de dialogue opérationnels ont été mis en place, soit dans le cadre d'actions spécifiques, soit pour la gouvernance générale du territoire,
- des actions ont été engagées pour renforcer la coopération avec les territoires voisins.
- o la cohérence entre les politiques territoriales conduites est amé-

De manière plus générale, trois dimensions complémentaires de cette stratégie de développement sont importantes à souligner

• La transversalité entre les axes de développement, soulignant le caractère multisectoriel de ce programme. Ainsi, les fiches actions établies pour mettre en œuvre ces axes de développement relèvent toutes d'une approche transversale.

• La cohérence entre cette stratégie et les autres politiques conduites : au delà du projet de Parc naturel régional qui en constitue un élément fondateur, la stratégie LEADER s'inscrit en cohérence avec les autres politiques engagées sur le territoire. Ainsi l'axe 1 du programme LEADER permettra de développer des complémentarités avec la candidature PAEC que porte l'Espace Belledonne. De la même manière, cette cohérence se lit aussi à travers l'inscription de la stratégie LEADER ainsi définie dans certaines orientations du PDR (cf fiche action).

• Le volet coopération qui est envisagé dans un objectif de renforcement de cette stratégie (cf fiche action 5 : coopération).

La valeur ajoutée du programme LEADER pour le territoire

• une nouvelle échelle territoriale avec 54 communes engagées et une nouvelle gouvernance à expérimenter,

• le positionnement de la relation montagne-vallées au centre des enjeux du territoire place cette candidature dans une réflexion volontairement innovante,

• un tremplin et un enrichissement du travail de préfiguration du Parc naturel régional et la possibilité d'amplifier les actions de préfiguration,

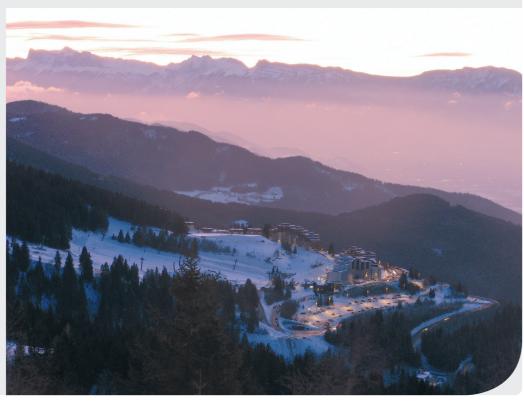
• la possibilité de travailler en partenariat public/privé, tant dans l'élaboration du projet que dans sa mise en œuvre,

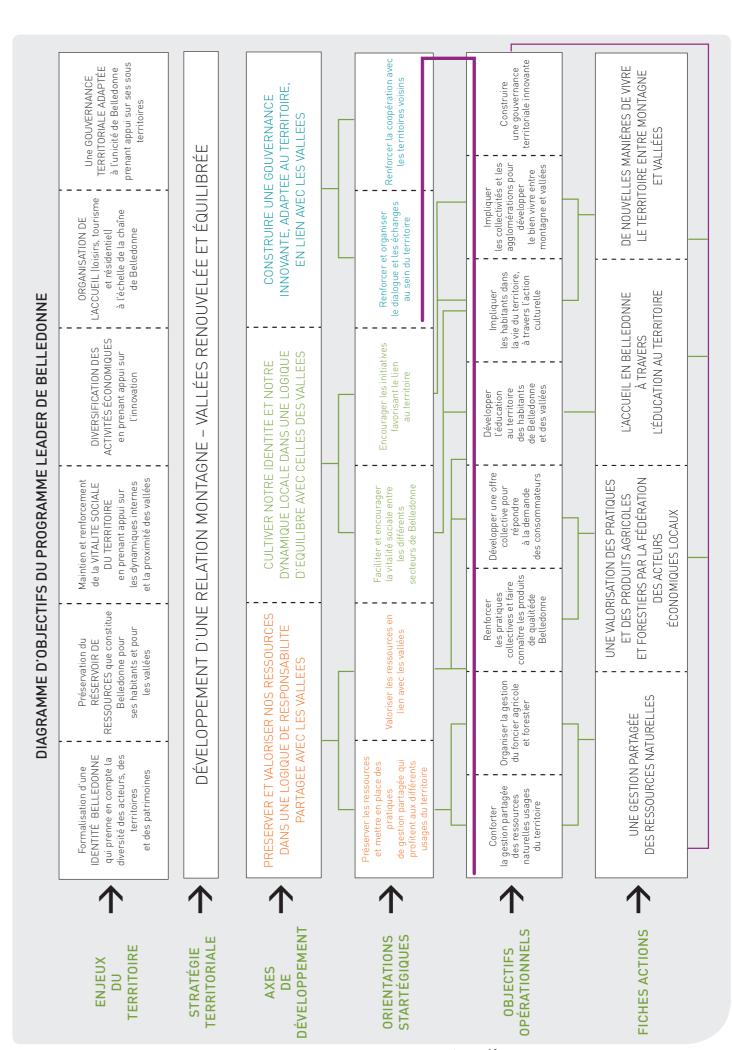
• une approche multisectorielle et transversale mise en œuvre grâce au plan de développement et à la gouvernance qui est proposée,

• la coopération avec des territoires voisins, qui partagent des problématiques tant montagne que de relations avec les vallées urbaines environnantes,

• de nouveaux partenaires par la démarche d'évaluation du programme.









PLAN DE DÉVELOPPEMENT

1. LE PLAN D'ACTIONS

Le plan de développement traduit de manière opérationnelle la stratégie souhaitée. Il est structuré en six fiches actions opérationnelles dont deux plus méthodologiques concernant l'animation du programme ainsi que le volet coopération. Pour répondre pleinement aux objectifs de la stratégie, les quatre autres fiches actions sont conçues de manière multisectorielle et intégrée :

- fiche action 1: une gestion partagée des ressources naturelles.
- fiche action 2: une valorisation des pratiques et des produits agricoles et forestiers par la fédération des acteurs économiques locaux,
- fiche action 3: l'accueil en Belledonne à travers l'éducation au ter-
- fiche action 4: de nouvelles manières de vivre le territoire entre montagne et vallées.

FICHES ACTIONS	VOLETS	TYPES D'OPERATIONS ÉLIGIBLES (fonctionnement et investissement)
1 UNE GESTION	Gestion partagee des ressources associant acteurs economiques et de l'environnement	 Élargissement des démarches de gestion partagée existantes à l'ensemble du territoire de Belledonne Soutien aux démarches innovantes et aux nouvelles pratiques entre activités économiques et faune sauvage ou milieux naturels remarquables Création et animation d'outils innovant pour une meilleure gestion du foncier agricole et forestier.
PARTAGÉE DES RESSOURCES NATURELLES	2. Foncier agricole et forestier	 Culture partagée, sensibilisation et animation auprès des élus, des propriétaires et des professionnels Réalisation d'études pour une meilleure connaissance du foncier agricole et forestier Création et animation d'outils innovant pour une meilleure gestion du foncier agricole et forestier.
2 UNE VALORISATION DES PRATIQUES ET DES PRODUITS AGRICOLES	Mise en reseau des acteurs agricole, pastoraux et forestiers autour d'une démarche de qualite des produits et des pratiques.	 Élargissement des réseaux d'acteurs à l'ensemble de Belledonne. Accompagnement (information et création) des filières existantes ou en émergence en Belledonne. Information et accompagnement des acteurs vers la qualité des pratiques de gestion.
ET FORESTIERS PAR LA FÉDÉRATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX	Développement d'une offre collective des produits autour de ces demarches de qualité.	 Soutien à l'organisation et à la mise en œuvre d'offres innovantes des produits locaux, notamment en lien avec les les vallées. Actions et création d'outils de promotions collectives des produits locaux auprès des différents consommateurs.
3 L'ACCUEIL EN BELLEDONNE À TRAVERS	Création d'infrastructures permettant l'accueil et la découverte sur le territoire.	 Création d'offres d'itinérance innovantes dans Belledonne en lien avec le patrimoine ou les pratiques du territoire. Création de lieux d'accueil, d'hébergements et de découverte sur le patrimoine ou les pratiques de Belledonne.
À TRAVERS L'ÉDUCATION AU TERRITOIRE	 Animation et sensibilisation à la découverte du territoire. 	 Formations des professionnels pour leur permettre de faire connaître leur territoire. Création de supports et d'outils pédagogiques pour la découverte du territoire. Temps d'animations innovants autour des ressources et des pratiques de Belledonne. Créations d'événementiels autour des ressources et des pratiques de Belledonne.
4 DE NOUVELLLES MANIÈRES DE VIVRE ET D'HABITER LE TERRITOIRE ENTRE MONTAGNE ET VALLÉES	1. Les actions culturelles, vecteur de lien social	 Animation de groupes d'acteurs du territoire autour du lien entre culture et territoire. Partage d'initiatives culturelles entre les secteurs de Belledonne. Accompagnement d'expérimentation autour du lien culture et territoire.
	2. Bien vivre entre montagne et vallées : comment on vit, on travail et on se déplace ?	 Animation de réflexions sur les nouvelles manières de vivre le territoire en lien avec les communautés de communes et les agglomérations. Analyse des besoins de la population dans les relations montagne-vallées. Expérimentations sur des sites pilotes de Belledonne.

fiche action 1

UNE GESTION PARTAGÉE DES RESSOURCES NATURELLES

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux

Le territoire de Belledonne abrite des milieux naturels particulièrement riches en biodiversité et variés (cohabitation de milieux secs sur zones calcaires, et de milieux humides sur socle cristallin). Par ailleurs, le foncier agricole et d'alpage couvre une partie très conséquente de ce territoire.

L'ensemble de ces milieux et ressources, déjà relativement vulnérables et fragiles du fait des contraintes liées à l'altitude, au climat et à la forte saisonnalité, sont également soumis à des pressions inhérentes aux activités humaines et à la fréquentation de ces espaces par différentes pratiques de tourisme et loisirs.

L'Espace Belledonne, dans le cadre du programme LEADER 2007-2014, a initié un travail sur de nouveaux modes de gestion de son patrimoine visant une responsabilisation plus forte des acteurs concernés (notamment par des maîtrises d'ouvrage portées en direct et des échanges croisés sur le terrain entre gestionnaire et acteurs économiques). Ces projets multi-partenariaux permettent de prendre en compte les enjeux croisés de valorisation économique des ressources et de préservation patrimoniale, et de tester de nouvelles dynamiques de concertation en transversalité. Ces premières expérimentations ont permis de tester la pertinence des milieux travaillés, la qualité et les conditions des partenariats à instaurer dans la durée et les conditions initiales de réussite.

Cette fiche action doit permettre au territoire et à ses acteurs de confirmer ces premiers essais, de développer une méthodologie de gestion partagée transposable aux différents secteurs à enjeux du territoire autant qu'aux différents types de milieux et enjeux économiques concernés. Enfin, l'ouverture et le partage de ce type de gouvernance doit également pouvoir être lisible et partagé avec les territoires voisins dans une logique de responsabilité partagée de la gestion de ces ressources sur le long terme.

Cette fiche action va également permettre à l'Espace Belledonne de développer un certains nombre de projets et d'actions complémentaires aux MAEC, permettant d'alimenter les enjeux identifiés dans le cadre de sa candidature PAEC autour de trois grands types de milieux: les pelouses sèches, les zones humides et les systèmes herbagés pastoraux.

Les enjeux de cette fiche action sont à la croisée entre la préservation du réservoir de ressources que constitue Belledonne et celle du développement des activités économiques traditionnelles liées aux ressources naturelles avec la mise en place d'une gouvernance territoriale innovante.

Objectifs

Axe de développement: Préserver et valoriser nos ressources, dans une logique de responsabilité partagée avec les vallées

Orientation stratégique: Préserver les ressources et mettre en place des pratiques de gestion partagée qui profitent aux différents usages du territoire.

Cette fiche action va permettre à l'Espace Belledonne de construire des passerelles entre le programme LEADER, la candidature PAEC et le Plan Pastoral Territorial. En effet, les objectifs de cette fiche action vont permettre de venir adosser du financement LEADER à un certain nombre d'actions complémentaires identifiés dans le cadre du PAEC et amplifier les actions de l'axe 1 de son PPT au titre du développement de projets entre pastoralisme et ressources territoriales.

3 objectifs opérationnels

• CONFORTER LA GESTION PARTAGEE DES RESSOURCES NATU-

De manière générale, le programme LEADER soutiendra des démarches qui associent au minimum deux partenaires différents dans une logique de gestion d'un site, d'un ensemble de sites ou d'une ressource naturelle particulière (faune, flore) et qui contribuent à optimiser les pratiques de chacun. Il s'agira ainsi de:

- -élargir les démarches de gestion partagée déjà présentes sur le territoire, en termes d'échelle territoriale de travail (la chaîne de Belledonne).
- inviter de nouveaux acteurs à participer à cette gestion partagée, en développant les relations avec les vallées.
- inciter les gestionnaires de milieux et les communes à développer des opérations bénéficiant au maintien ou à l'amélioration des services éco systémiques en créant du lien entre des acteurs économiques et de l'environnement sur le territoire,
- innover dans la gestion des sites remarquables de Belledonne grâce à de nouvelles méthodes, en soutenant des actions expérimentales, en facilitant l'innovation sur le territoire.

• ORGANISER LA GESTION DU FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER

Il semble pertinent de faire un zoom particulier sur la ressource de base que représente le foncier agricole et forestier, compte tenu des enjeux sur ces espaces en Belledonne. Le programme LEADER permettra de traiter de manière plus approfondie les problématiques liées à la gestion du foncier dans l'objectif de:

- développer une culture partagée de la politique foncière à l'échelle de Belledonne avec les communes et les intercommunalités; partager les enjeux de ces espaces, sensibiliser les populations, les élus, les propriétaires et les partenaires du territoire aux spécificités du foncier agricole et forestier et à la nécessité d'une préservation de ces espaces.
- garantir une préservation du foncier pour les activités agricoles et forestières en :
- -travaillant avec les élus à la gestion du foncier et de ses enjeux à moyen et long termes,
- -accompagnant les propriétaires fonciers dans la gestion de leurs terres,
- expérimentant des dispositifs innovants de gestion du foncier.

• CONSTRUIRE UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE INNOVANTE

Les deux objectifs opérationnels précédant contribuent directement à la mise en place d'une gouvernance innovante en Belledonne : nouvelle échelle de travail, nouveaux acteurs et partenaires, nouveaux mode de travail ensemble pour la gestion des ressources.

Dans le cadre de cet objectif, les moyens d'animation dédiés à la question agricole et forestière en Belledonne seront mutualisés et optimisés à l'échelle du périmètre LEADER (chaîne de Belledonne) afin de se mettre au service des enjeux du programme LEADER, du PAEC et

Espace Belledonne - dossier de candidature - 2014 | 2020 - 16

du PPT, et d'assurer une cohérence dans l'émergence et la mise en œuvre des projets sur le territoire, en lien avec les partenaires concer nés (Chambres d'agriculture, CRPF, intercommunalités...).

La plus-value du programme LEADER pour répondre à ces objectifs : Une approche intégrée et multisectorielle des actions soutenues

- pour faciliter les liens entre les différents secteurs d'activités,
- pour permettre la rencontre des acteurs qui n'ont pas l'habi tude de travailler ensemble.
- La capacité à mettre en réseau les acteurs du territoire :
- pour faciliter la mise en réseau des initiatives déjà présentes sur le territoire,
- pour associer de nouveaux acteurs.
- P Le laboratoire d'expériences :
- pour tester des projets, des démarches sans obligation de réussite.
 - pour encourager l'expérimentation.
- P Le partenariat public-privé :
- pour associer élus, acteurs économiques et environnemen taux dans les démarches.

Effets attendus

Les objectifs seront atteints, s'il va:

- Prenforcement des démarches de gestion partagée à l'échelle de Belledonne.
- des innovations dans les modes de gestion des ressources, notam ment dans la gouvernance et les partenariats,
- des liens renforcés avec les vallées pour la gestion des ressources naturelles du territoire.
- une meilleure interconnaissance et communication des acteurs et de leurs rôles pour une meilleure gestion collective.
- une meilleure connaissance du foncier agricole et forestier du ter ritoire,
- une diminution du morcellement des parcelles agricoles et fores tières,
- la reconquête des espaces fonciers pour l'agriculture.

Descriptif des actions

Les structures partenaires

Espace Belledonne, conservatoires d'espaces naturels Isère et Savoie, services pastoraux (Fédération des Alpages de l'Isère et Société d'Éco nomie Alpestre), syndicats et agence de l'eau, ADABEL et GDA Mau rienne et Cœur de Savoie, Chambres d'Agriculture, CRPF, ONF, Créa bois, Conseils Généraux Isère et Savoie, communes, communautés de communes, agglomérations...

Les types d'opérations éligibles :

VOLET 1 : GESTION PARTAGÉE DES RESSOURCES ASSOCIANT AC-TEURS ÉCONOMIQUES ET DE L'ENVIRONNEMENT

- 1. Élargissement des démarches de gestion partagée existantes à l'ensemble du territoire de Belledonne à travers le transfert d'expé riences et la mise en réseau des initiatives, le renforcement des parte nariats à l'échelle de la chaîne de Belledonne. Il s'agit d'associer des nouveaux acteurs, de faire connaître les démarches, de partager des connaissances...
- 2. Soutien aux démarches innovantes et aux nouvelles pratiques. Il s'agit ici de poursuivre les expérimentations dans la gestion partagée des ressources, en investissant de nouvelles problématiques liées à la faune sauvage (sanglier, cerf, loup...), de nouveaux milieux (tourbières, domaines skiables, milieux forestiers...) et de mobiliser acteurs écono miques et gestionnaires environnementaux.
- 3. Valorisation des démarches auprès des acteurs. Le volet pédagogique de cette fiche action consiste à partager spécifiquement ces démarches avec les acteurs de Belledonne et des territoires voisins afin de les rendre lisibles et d'en faire la promotion.

VOLET 2: FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER

- 1. Culture partagée, sensibilisation et animation
- Il y a deux niveaux d'interventions du programme LEADER autour de la sensibilisation et l'animation :
- des actions de sensibilisation, d'information et de formations afin de rendre plus lisible la réglementation liée à la gestion du foncier, à l'urbanisation et à l'aménagement. En ce qui concerne les formations, les actions soutenues devront s'articuler avec les formations déjà exis tantes sur le territoire (CRPF, Cofor, Chambres d'Agriculture...),
- des actions de médiation et de concertation entre les acteurs du territoire dans l'objectif de développer une culture partagée de la poli tique foncière. Ces actions favoriseront la mobilisation groupée des acteurs pour une meilleure gestion du foncier. Les opérations favori seront les échanges entre territoires et la capitalisation d'expériences

Ces actions de sensibilisation et d'animation s'adressent à trois types d'acteurs : les élus des collectivités, les propriétaires et les profession nels agricoles et forestiers.

- 2. Réalisation d'études pour une meilleure connaissance du foncier agricole et forestier.
- 3. Création et animation d'outils innovants pour une meilleure gestion du foncier agricole et forestier.

Ces outils permettront l'observation de l'évolution du foncier et la valo risation des informations.

Bénéficiaires

Porteurs de projets s'inscrivant dans une démarche d'intérêt territorial et de mise en réseau:

- Porteurs de projets privés : associations, groupements, entreprises.
- Porteurs de projets publics : collectivités territoriales et organismes publics.

Dépenses éligibles

- Actions d'animation (ingénierie de mise en œuvre et de coordination des acteurs impliqués dans le projet).
- Études et diagnostics.
- Actions d'investissements.
- Actions de communication.
- Actions de sensibilisation et de formation, de démonstration et d'outils de diffusion.
- Actions d'ingénierie : création d'outils de gestion du foncier agricole et forestier.

Critères de sélection des projets

Une grille de sélection des projets sera construite de manière concer tée avec les acteurs du territoire.

Des critères de sélection transversaux, communs à tous les projets ont déjà pu être identifiés dans le chapitre 3 sur la gouvernance.

Plan de financement

Cette fiche action représente 20,5 % de l'enveloppe FEADER sollicitée.

Coût total	Dépenses	publiques	Dépenses privées		
	FEADER	Contri -	Autofinan-	Partici -	
		butions	cement	pations	
		nationales	privé	privées	
593 090 €	340 000 €	226 667 €	16 660 €	9 763 €	

Taux de cofinancement FEADER moyen

Le taux de cofinancement FEADER moyen sur la fiche action est de

Durant la phase de conventionnement de la candidature, le territoire définira plus précisément le taux de cofinancement en fonction du type de dépenses (matérielles et immatérielles) et du type de maître d'ouvrage (public et privé). De manière générale, le taux de cofinance ment du FEADER et le taux maximal de financement public seront plus élevés pour les porteurs de projets privés pour lesquels il est moins évident de trouver des contreparties publiques.

Modalité spécifique de financements

Ces modalités seront définies au démarrage du programme LEADER, par les commissions de travail thématiques correspondant à chaque fiche action du plan de développement et de manière concertée avec l'ensemble des partenaires mobilisés.

Au regard de l'enveloppe FEADER attribuée au territoire, de la nature de la dépense et du type de maître d'ouvrage, l'Espace Belledonne défi

un plancher du montant FEADER par projet selon les fiches actions, un plafond du montant FEADER par projet selon le type de dépenses : celui-ci sera plus faible pour les dépenses d'investissement que pour les dépenses de fonctionnement.

Questions évaluatives et indicateurs de réalisation

Ouestions évaluatives

- En quoi les actions conduites ont-elles permis de développer la ges tion intégrée sur le territoire ?
- P En quoi ont-elles favorisé la prise en compte de l'enjeu foncier sur le territoire ?
- P En quoi la gouvernance mise en place est-elle innovante pour le territoire?

Indicateurs de réalisations

- Nombre d'actions engagées.
- Nombre de nouvelles structures impliquées dans ces démarches.
- Nombre de sites concernés
- Nombre d'actions de formation et nombre d'élus participants.
- Nombre d'action de sensibilisation menées sur l'enjeu foncier, nombre de communes participantes, types d'acteurs impliqués (élus, propriétaires, agriculteurs...).

Analyse développement durable

	-	0	+		
Développement économique					3
Environnement					3
Solidarité sociale				3	
Gouvernance					3
Validité					3

Cofinancement mobilisables

Région Rhône-Alpes : lignes CDDRA / PSADER des 5 territoires, ligne Parc naturel régional et ligne Plan pastoral territorial.

Conseils Généraux de l'Isère et de la Savoie : lignes classiques (dé partementale et territoriale) pour l'Isère et la Savoie et ligne spécifique LEADER pour la Savoie.

État: ONF, ONCFS...

Collectivités locales : communautés de communes et communes Autres structures publiques : CRPF, chambres d'agriculture...

Références réglementaires et lignes de partage avec les autres dispositifs du PDR

FEADER via LEADER dédié en premier lieu aux actions de fonctionne ment ou à des investissements limités.

FEADER hors LEADER et FEDER pour les investissements conséquents (type schémas de desserte, dans le cadre du plan pastoral territorial..).

Références aux objectifs du cadre stratégique commun

Cette fiche action est en lien avec les priorités stratégiques du PDR suivantes:

- 1-Transfert de connaissances et innovation en agriculture, forêt et zones rurales
- 4- Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agricul ture et à la forêt
- 5 Utilisation efficace des ressources et transition vers une économie à faibles émissions de CO ² et résiliente au changement climatique.

exemples de projets

MISE EN PLACE D'UN DOCUMENT DE PROJET SYLVICOLE TERRITORIAL SUR BELLEDONNE (DPST)

Partenaires : Espace Belledonne (chef de file), communautés de com munes, ONF, CRPF, propriétaires forestiers et communes forestières Isère et Savoie...

Ce projet pourra se mettre en œuvre dès 2015 afin de développer en Belledonne une sylviculture adaptée au contexte local en adéquation avec les enjeux de production de bois d'œuvre et d'amélioration des services écosystémiques.

DÉVELOPPEMENT ET EXPÉRIMENTATION D'UN INSTRUMENT OPÉRATIONNEL POUR LA PLANIFICATION ET LA GESTION DES MESURES COMPENSATOIRES À L'ÉCHELLE DE BELLEDONNE.

Partenaires : EDF, Fédération des Alpages de l'Isère, CEFE-CNRS, communes de Belledonne, Espace Belledonne

Ce projet propose, à travers une démarche innovante, de travailler sur l'offre de compensation avec une dimension sociétale dans l'objectif de concilier dans la durée préservation de la biodiversité et maintien des activités humaines.

UNE DÉMARCHE DE GESTION PARTAGÉE DES ONGULÉS POUR UN ÉQUILIBRE AGRO- SYLVO-CYNÉGÉTIQUE

Partenaires: Espace Belledonne (chef de fil), CRPF, ONF, FDC Savoie et Isère, ONCFS, ACCA, élus des communes, DDT...

L'objectif de ce projet est de rendre compatibles la présence durable d'une faune sauvage riche, variées et la pérennité et la rentabilité économique des activités agricoles et sylvicoles. Il s'agira de réaliser un diagnostic de la gestion actuelle des ongulés et de faire émerger des propositions concertées en termes de gestion de ces espèces.

fiche action 2

UNE VALORISATION DES PRATIQUES ET DES PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS PAR LA FÉDÉRATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux

L'identité et la spécificité du territoire montagnard de Bel ledonne se caractérisent, pour beaucoup, à travers les pratiques de valorisation économique des principales ressources du territoire, à savoir la sylviculture, l'agriculture et le pastoralisme. Les deux pre miers secteurs économiques se sont historiquement développés par petites unités géographiques directement en lien avec les vallées dans une complémentarité d'exploitation, d'équipements et de bassins de consommation.

Le pastoralisme, situé naturellement sur l'épine dorsale de Belle donne, a historiquement fait le lien entre les deux versants de ce ter ritoire et installé des pratiques mutualisées et de solidarités internes à Belledonne.

Pour autant, les logiques économiques entre Isère et Savoie restent structurées différemment et peu d'organisation ou de structures lo cales passent outre les logiques de limites administratives. Portant, la similitude des enjeux, des pratiques et des typologies d'acteurs est partagée à l'échelle de Belledonne et mérite une plus grande coordi nation et cohérence de moyens d'action afin de les rendre lisibles et structurés.

Les initiatives de fédération d'acteurs et d'actions collectives, encouragées par le précédent programme LEADER 2007-2014, ont permis de poser les bases d'une dynamique locale auprès des acteurs agricoles forestiers et pastoraux. L'association ADABEL et la Fédéra tion des Alpages de l'Isère ont été des acteurs clés pour engager une réflexion collective autour de démarches de qualité, de valorisation des produits de montagne. Ils ont également rapidement fait émerger l'enjeu de coordination des acteurs économiques à l'échelle du grand territoire de projet (la chaîne de Belledonne) et de la nécessité d'expé rimenter des mutualisations de moyens et de démarches d'organisa tion, de promotion et de filière. Les communautés de communes du Grésivaudan et Cœur de Savoie ont quant à elles œuvré de manière volontariste en faveur d'une structuration territoriale de la filière bois en Belledonne.

Ce nouveau programme LEADER va donc permettre d'apporter un cadre de travail commun à une nouvelle échelle territoriale, où moyens d'animation, structures collectives d'acteurs et logiques de projets vont pouvoir être mutualisés et optimisés. Le tout dans une perspective d'amélioration des pratiques, d'approches collectives et de positionnement des produits sous le chapeau « Belledonne » comme espace de montagne de productions de qualité. Le position nement fort de ces acteurs et de leurs produits leur permettra égale ment d'être un interlocuteur lisible et reconnu par, les territoires voi sins de Belledonne, qui constituent aujourd'hui les principaux bassins de consommation.

Cette fiche action mobilise les enjeux de développement concernant la formalisation d'une identité Belledonne qui prenne en compte la diversité des acteurs, la diversification des activités écono miques traditionnelles et la gouvernance territoriale adaptée à l'uni cité de Belledonne prenant appui sur ses différents secteurs.

Objectifs

Axe de développement : Préserver et valoriser nos ressources, dans une logique de responsabilité partagée avec les vallées Objectif stratégique : Valoriser les ressources en lien avec les vallées

Une ambition forte de ce programme LEADER est d'associer les territoires voisins dans la valorisation des produits et des pratiques. En effet, les vallées représentent un bassin de consommation impor tant pour Belledonne et permettent de construire des offres com plémentaires entre montagne et ville pour répondre aux besoins des consommateurs.

3 objectifs opérationnels

- P RENFORCER LES PRATIQUES COLLECTIVES AGRICOLES, PASTO RALES, FORESTIÈRES ET FAIRE CONNAITRE LES PRODUITS DE QUA LITÉ DE BEILFDONNE
- développer collectivement des produits de qualité de Belledonne : à travers la double identification : produits locaux de qualité et spécificité montagne
- faciliter et favoriser les pratiques collectives de qualité, c'est à dire économiquement viables, humainement vivables, garantes d'un cadre de vie agréable et respectueuse de l'environnement

P DEVELOPPER UNE OFFRE COLLECTIVE POUR REPONDRE À LA DEMANDE DES CONSOMMATEURS

- en favorisant la promotion collective des produits locaux au sein du territoire et dans les vallées
- en permettant un meilleur accès au marché, notamment des vallées, selon une logique d'offre groupée

CONSTRUIRE UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE INNOVANTE

- En fédérant les acteurs économiques du territoire de Belledonne
- Au sein des secteurs d'activités : agricoles, pastoraux et forestiers : consolider les réseaux d'acteurs à l'échelle de la chaîne de Belledonne pour une meilleure valorisation des pratiques et des produits agricoles, pastoraux et forestiers.
- Entre montagne et villes : le programme LEADER permettra d'inno ver sur les relations ville-montagne en termes de valorisation des produits locaux.

À travers cette fiche action, l'Espace Belledonne souhaite valoriser le lien avec les territoires voisins dans les pratiques ainsi que le lien entre lieu de production et lieu de consommation des produits de Bel ledonne.

La plus-value du programme LEADER pour répondre à ces objectifs

- La capacité à mettre en réseau les acteurs du territoire :
- pour développer les réseaux d'acteurs existants à l'échelle de Bel ledonne,
- pour faciliter les liens entre acteurs de la montagne et des vallées Innovation : Le laboratoire d'expériences :
- pour tester des projets, des démarches sans obligation de réussite

Effets attendus

Les objectifs seront atteints s'il y a :

- P Une meilleure connaissance des produits de Belledonne par les habitants du territoire et des vallées à travers la double identification : produits locaux de qualité et spécificité montagne.
- P Une offre collective organisée autour des produits identifiés Bel edonne.
- P Des acteurs économiques fédérés et organisés à l'échelle des 54 communes de Belledonne en lien avec les vallées voisines
- P Des pratiques collectives de qualité permettant une valorisation économique durable de leurs produits

Descriptif des actions

Les structures partenaires

Espace Belledonne, services pastoraux (Fédération des Alpages de l'Isère et Société d'Economie Alpestre), ADABEL et GDA Maurienne et Cœur de Savoie, Chambres d'Agriculture, CRPF, ONF, Créabois, Conseils Généraux Isère et Savoie, communes, communautés de communes, agglomérations...

Types d'opérations éligibles

VOLET 1 : MISE EN RESEAU DES ACTEURS AGRICOLES, PASTORAUX ET FORESTIERS AUTOUR D'UNE DEMARCHE DE QUALITE DES PRO-DUITS ET DES PRATIQUES

- 1. Élargissement des réseaux d'acteurs à l'ensemble de Belledonne : soutien et appui méthodologique, mise en relation à travers des ac tions partagées.
- 2. Accompagnement (information et création) des filières existantes ou en émergence en Belledonne
- P appui à l'articulation, organisation entre les filières et différents labels existants sur le territoire,
- P étude sur les nouveaux labels ou filières à mettre en place en Bel ledonne,
- échange d'expérience avec d'autres massifs,
- P accompagnement sur les aides mobilisables pour s'engager dans ces démarches.
- 3. Information et accompagnement des acteurs vers la qualité des pratiques de gestion
- P promotion des pratiques d'exploitation innovantes et des modes de gestion collective,
- soutien à la création d'outils collectifs,
- P valorisation des liens avec les vallées dans les pratiques : échanges d'expériences, mise en relation de partenaires, complémentarités pos sibles.

VOLET 2 : DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE COLLECTIVE DES PRODUITS AUTOUR DE CES DÉMARCHES DE QUALITÉ

- 1. Soutien à l'organisation et à la mise en œuvre d'offres innovantes des produits locaux, notamment en lien avec les vallées.
- P Accompagnement et sensibilisation des acteurs en termes de cir cuits-courts (étude de faisabilité et création).
- P Soutien à l'organisation de l'offre de produits groupés (hébergeurs, écoles, entreprises, collectivités...).
- 2. Actions et création d'outils de promotions collectifs des produits locaux auprès des différents consommateurs.
- P Deux types de consommateurs : habitants de Belledonne ou des vallées.
- P Lors d'événements culturels ou sportifs, dans des lieux de passages (type gares), sur Internet...

Bénéficiaires

Porteurs de projets s'inscrivant dans une démarche d'intérêt territorial et de mise en réseau :

P Porteurs de projets privés : associations, groupements, entreprises.
P Porteurs de projets publics : collectivités territoriales et organismes

Dépenses éligibles

- P Action d'animation (ingénierie de mise en œuvre et de coordination des acteurs impliqués)
- Études et diagnostics sur la démarche qualité (produits et pratiques)
- P Actions d'investissements
- Actions de sensibilisation et de promotion des pratiques

Critères de sélection des projets

Une grille de sélection des projets sera construite de manière concer tée avec les acteurs du territoire.

Des critères de sélection transversaux, communs à tous les projets ont déjà pu être identifiés dans le chapitre 3 sur la gouvernance.

Plan de financement

Cette fiche action représente 18 % de l'enveloppe FEADER sollicitée.

Coût total	Dépenses	publiques	Dépenses privées		
	FEADER	FEADER Contri-		Partici -	
		butions	cement	pations	
		nationales	privé	privées	
521 120 €	297 500 €	198 333 €	19040	6 247	

Taux de cofinancement FEADER moyen

Le taux de cofinancement FEADER moyen sur la fiche action est de $52\,\%$.

Durant la phase de conventionnement de la candidature, le territoire définira plus précisément le taux de cofinancement en fonction du type de dépenses (matérielles et immatérielles) et du type de maître d'ouvrage (public et privé). De manière générale, le taux de cofinance ment du FEADER et le taux maximal de financement public seront plus élevés pour les porteurs de projets privés pour lesquels il est moins évident de trouver des contreparties publiques.

Modalité spécifique de financements

Ces modalités seront définies au démarrage du programme LEADER, par les commissions de travail thématiques correspondant à chaque fiche action du plan de développement et de manière concertée avec l'ensemble des partenaires mobilisés.

Au regard de l'enveloppe FEADER attribuée au territoire, de la nature de la dépense et du type de maître d'ouvrage ; l'Espace Belledonne définire :

- un plancher du montant FEADER par projet selon les fiches actions,
- un plafond du montant FEADER par projet selon le type de dépenses : celui-ci sera plus faible pour les dépenses d'investissement que pour les dépenses de fonctionnement.

Questions évaluatives et indicateurs de réalisation

Questions évaluatives

- En quoi les actions conduites ont-elles renforcé les pratiques collectives en Belledonne?
- En quoi ces pratiques collectives ont-elles permis de développer la qualité des produits de Belledonne ?
- En quoi les pratiques développées ont-elles permis de répondre à la demande des consommateurs ?

Indicateurs de réalisations :

- Évolution des réseaux d'acteurs en Belledonne.
- Actions de structuration en filières ou labels.
- O Nombre d'outils de gestion collectifs créés.
- Nombre de producteurs ayant développés des pratiques de vente en circuit-court.
- Nombre de producteurs s'inscrivant dans des démarches de promotion collectives.

Analyse développement durable

	0 +
Développement économique	0
Environnement	0
Solidarité sociale	0
Gouvernance	0
Validité	0

Cofinancement mobilisables

Région Rhône-Alpes: lignes CDDRA/PSADER des 5 territoires, ligne Parc naturel régional et lignes classiques.

Conseils Généraux de l'Isère et de la Savoie : lignes classiques (départementale et territoriale) pour l'Isère et la Savoie et ligne spécifique LEADER pour la Savoie.

Collectivités locales: communautés de communes et communes. Autres structures publiques: CRPF, chambres d'agriculture...

Références réglementaires et lignes de partage avec les autres dispositifs du PDR

FEADER via Leader dédié en premier lieu aux actions de fonctionnement ou à des investissements limités.

FEADER hors Leader et FEDER pour les investissements conséquents. Des lignes de partage seront à définir avec le POIA.

Références aux objectifs du cadre stratégique

Cette fiche action est en lien avec les priorités stratégiques du PDR suivantes :

- 1. Transfert de connaissances et innovation en agriculture, forêt et zones rurales
- 2. Améliorer la compétitivité de tous les types d'agriculture et renforcer la viabilité des exploitations agricoles.
- 3. L'organisation de la chaîne alimentaire et non alimentaire, la gestion des risques en agriculture.
- 4. Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et à la forêt.

exemples de projets

APPUI À L'ÉMERGENCE D'UNE FILIÈRE AGNEAU D'ALPAGE EN BELLEDONNE

Partenaires: Fédération des Alpages de l'Isère, Société d'Économie Alpestre de Savoie, ADABEL, Espace Paysan, GDA Cœur de Savoie et Maurienne, Espace Belledonne...

Ce projet visera à accompagner les éleveurs dans la création d'une nouvelle filière afin de permettre une meilleure valorisation des produits des alpages de Belledonne.

ACCOMPAGNEMENT ET ANIMATION DE LA FILIÈRE BOIS À LA QUALIFICATION, LA CERTIFICATION (PEFC, BOIS DES ALPES,....) ET LA TRAÇABILITÉ

Partenaires: Groupements des sylviculteurs de l'Isère et de la Savoie, communautés de communes, Créabois, Bois des Alpes, Communes forestières Isère et Savoie, Espace Belledonne...

Ce projet, dont les réflexions ont émergé en fin de programme LEADER 2007-2014, visera à accompagner les acteurs de la filière bois à une meilleure valorisation des bois de Belledonne.

ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'UN POINT DE VENTE DES PRODUITS DES TERRITOIRES BELLEDONNE ET MAURIENNE SUR LA ROUTE DU COL DU GLANDON DANS LE VILLAGE DE SAINT COLOMBAN DES VILLARDS

Partenaires: Commune de Saint Colomban des Villards, GDA Maurienne, Syndicat Pays de Maurienne, Espace Belledonne...

Ce projet aura pour objectif de redynamiser le commerce de proximité de la vallée des Villards en soutenant les productions locales. Ce projet se fera en deux étapes: une étude de faisabilité suivi de la réalisation du point si les résultats de l'étude sont positifs. Il s'agit d'une action passerelle avec le programme LEA-DER Maurienne.

fiche action 3

L'ACCUEIL EN BELLEDONNE À TRAVERS L'ÉDUCATION AU TERRITOIRE

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux

La vocation d'accueil (résidentiel, touristique, de loisirs...) de Belledonne n'a cessé de croître depuis des décennies, au rythme du développement des agglomérations et vallées voisines. La qualité de vie, des paysages, la variété des espaces et des milieux en font un territoire très convoité et très fréquenté, notamment pour tous types d'activités de pleine nature, quelque soit la saison.

Si les différentes stations présentes sur le territoire ont organisé et développé l'accueil des visiteurs et touristes durant les saisons d'hiver et d'été, l'ensemble du territoire de Belledonne reste encore largement sous organisé en matière d'accueil et de structuration des offres de loisirs et de découverte. Les acteurs économiques positionnés sur les pratiques de loisirs et l'accueil ne sont que très peu fédérés, et jamais à l'échelle du territoire ; le positionnement et la lisibilité de Belledonne comme "destination touristique" est pratiquement inexistante et l'offre de loisirs et de découverte hors station n'a que très peu fait l'objet de politique volontariste.

Si le précédent programme LEADER a permis de soutenir des premières initiatives portées localement autour notamment de la découverte des milieux forestiers et pastoraux, des fermes de Belledonne ou du patrimoine minier, il a surtout permis de répondre à une attente importante des acteurs locaux de se retrouver autour de projets collectifs, de création de réseaux et de mutualisation d'offre de découverte.

La pertinence d'une action impulsée par l'Espace Belledonne trouve donc son sens dans la valorisation des ressources naturelles et culturelles (dont historiques) de Belledonne pour un public tout autant local (les familles, les nouveaux habitants des villages et des vallées) que des visiteurs ou touristes en séjour.

L'enjeu est ici de permettre une transmission des connaissances sur l'histoire et la vie des gens de Belledonne, son appropriation et par conséquent un meilleur respect de ces patrimoines.

Cette fiche action se positionne donc sur un certain type d'accueil et de découverte du territoire très complémentaire à l'offre touristique des pôles existants, permettant de développer une « éducation au territoire » plus globale.

Pour ce faire, il a également été fait le choix de renforcer l'ensemble de l'offre de pratiques d'itinérance en Belledonne, qui favorise l'immersion dans un territoire et sa meilleure compréhension.

Cette fiche action permettra de renforcer l'identité Belledonne en prenant en compte la diversité des acteurs, des territoires et des patrimoines ; de renforcer la vitalité sociale en prenant appui sur les dynamiques internes ; et d'organiser l'accueil à l'échelle de la chaîne de Belledonne.

Objectifs

Axes de développement

- Préserver et valoriser nos ressources, dans une logique de responsabilité partagée avec les vallées.
- Cultiver notre identité et notre dynamique locale dans une logique d'équilibre avec celles des vallées.

Objectifs stratégiques :

- Valoriser les ressources en lien avec les vallées
- Faciliter et encourager la vitalité sociale entre les différents secteurs de Belledonne

2 objectifs opérationnels :

- DEVELOPPER L'EDUCATION AU TERRITOIRE
- au service des habitants (pour une citoyenneté active) : connaissance et appropriation des patrimoines naturels et culturels, des acteurs, des gestionnaires de l'espace,
- en direction des populations urbaines (dans une perspective de responsabilité partagée) : favoriser la connaissance et la compréhension du rôle des acteurs de Belledonne, des patrimoines, du rôle des gestionnaires de l'espace.
- en direction des touristes et visiteurs, par des pratiques d'itinérances : favoriser un tourisme valorisant l'ensemble de la chaîne, respectueux des ressources et des pratiques locales.
- À travers une GOUVERNANCE TERRITORIALE INNOVANTE, en associant les acteurs des territoires voisins dans ces démarches d'éducation au territoire.

La plus-value du programme LEADER pour répondre à ces objectifs :

- La capacité à mettre en réseau les acteurs du territoire :
- en associant les acteurs des territoires voisins à ces démarches,
- en incitant les porteurs de projet à travailler sur l'itinérance au sein de Belledonne pour faciliter les échanges entre les différents secteurs du territoire.
- Le laboratoire d'expériences :
- en favorisant la mise en place d'itinérances innovantes sur le territoire.

Effets attendus

Les objectifs seront atteints s'il y a :

- diminution des conflits d'usages par la reconnaissance du rôle des agriculteurs, des sylviculteurs et des alpagistes,
- o développement d'un sentiment d'appartenance au territoire et d'appropriation des éléments constitutifs de l'identité du territoire par ses habitants,
- prise de conscience et engagement des populations, locales et des vallées, dans des comportements vertueux en matière de préservation et valorisation des ressources naturelles, de la biodiversité, et des paysages....
- identification de Belledonne pour son offre en matière d'itinérances de qualité valorisant l'ensemble de ses ressources.

Descriptif des actions

Les structures partenaires

Les associations locales: Bien Vivre en Val Gelon, Belledonne en Marche, Fédération des Alpages de l'Isère, Scènes obliques... Les accompagnateurs de moyenne montagne, les offices de tourismes, les conservatoires d'espaces naturels Isère et Savoie... La Métro, la GTA (Grande Traversée des Alpes spécialisé dans la promotion des activités itinérantes), Savoie Vivante (CPIE), la maison de la montagne de Grenoble et de Chambéry...

Les types d'opérations éligibles :

Cette fiche action vise à développer l'éducation au territoire à travers la valorisation du patrimoine naturel et culturel de Belledonne et en favorisant l'itinérance.

VOLET 1: CREATION D'INFRASTRUCTURES PERMETTANT L'ACCUEIL ET LA DECOUVERTE SUR LE TERRITOIRE

- 1. Création d'offres d'itinérance innovantes dans Belledonne en lien avec les patrimoines ou les pratiques du territoire (études de faisabilité et réalisations).
- 2. Création de lieux d'accueil, d'hébergement et de découverte sur les patrimoines naturel et culturel de Belledonne (études de faisabilité et réalisations).

VOLET 2 : ANIMATION ET SENSIBILISATION A LA DECOUVERTE DU TERRITOIRE

- 1. Formations des professionnels pour leur permettre de faire connaître leur territoire .
- 2. Création de supports et d'outils pédagogiques pour la découverte du territoire.
- 3. Temps d'animations innovants autour des ressources et des pratiques de Belledonne.
- 4. Création d'événementiels autour des ressources et des pratiques de Belledonne.

Bénéficiaires

Porteurs de projets s'inscrivant dans une démarche d'intérêt territorial et de mise en réseau :

Porteurs de projets privés : associations, groupements, entreprises.
Porteurs de projets publics : collectivités territoriales et organismes publics.

Dépenses éligibles

- P Aménagement de sites (types sentiers d'interprétation, caillebotis...) pour permettre leur découverte.
- Études de faisabilité.
- Investissement : équipements.
- Actions d'animations sur site ou en lien avec une thématique ciblée auprès des différents publics.
- P Elaboration d'outils de sensibilisation à vocation pédagogique et de découverte.

Critères de sélection

Une grille de sélection des projets sera construite de manière concer tée avec les acteurs du territoire.

Des critères de sélection transversaux, communs à tous les projets ont déjà pu être identifiés dans le chapitre 3 sur la gouvernance.

Plan de financement

Cette fiche action représente 20 % de l'enveloppe FEADER sollicitée.

Coût total	Dépenses	publiques	Dépenses privées		
	FEADER Contri-		Autofinan-	Partici -	
		butions	cement	pations	
		nationales	privé	privées	
561 990 €	331 500 €	221 000 €	7 625€	1 865	

Taux de cofinancement FEADER moyen

Le taux de cofinancement FEADER moyen sur la fiche action est de 61%.

Durant la phase de conventionnement de la candidature, le territoire définira plus précisément le taux de cofinancement en fonction du type de dépenses (matérielles et immatérielles) et du type de maître d'ouvrage (public et privé). De manière générale, le taux de cofinance ment du FEADER et le taux maximal de financement public seront plus élevés pour les porteurs de projets privés pour lesquels il est moins évident de trouver des contreparties publiques.

Modalité spécifique de financements

Ces modalités seront définies au démarrage du programme LEADER, par les commissions de travail thématiques correspondant à chaque fiche action du plan de développement et de manière concertée avec l'ensemble des partenaires mobilisés.

Au regard de l'enveloppe FEADER attribuée au territoire, de la nature de la dépense et du type de maître d'ouvrage ; l'Espace Belledonne définira :

- P un plancher du montant FEADER par projet selon les fiches actions,
- P un plafond du montant FEADER par projet selon le type de dépenses celui-ci sera plus faible pour les dépenses d'investissement que pour les dépenses de fonctionnement.

Questions évaluatives et indicateurs de réalisation

Questions évaluatives

- En quoi les actions mises en œuvre dans cette fiche ont-elles per mis de développer le sentiment d'appartenance au territoire par les habitants et leur connaissance de ses spécificités ?
- P En quoi les actions conduites ont-elles permis aux visiteurs une découverte du territoire autour d'une notion de bien commun ?

Indicateurs de réalisations

- P Nombre d'actions conduites pour expliquer les patrimoines de Bel ledonne aux habitants et visiteurs.
- Nombre d'actions de formations développées pour expliquer le ter ritoire aux professionnels.
- Projets conduits avec les territoires voisins.
- Nombre d'offres d'itinérances créées sur le territoire.

Analyse du développement durable

) +
Développement économique	3
Environnement	3
Solidarité sociale	3
Gouvernance	3
Validité	3

Cofinancement mobilisables

Région Rhône-Alpes : lignes CDDRA / PSADER des 5 territoires et ligne Parc naturel régional.

Conseils Généraux de l'Isère et de la Savoie : lignes classiques (dépar tementale et territoriale) pour l'Isère et la Savoie et ligne spécifique LEADER pour la Savoie.

Collectivités locales : communautés de communes et communes.

Références réglementaires et lignes de partage avec les autres dispositifs du PDR

FEADER via Leader dédié en premier lieu aux actions de fonctionne ment ou à des investissements limités.

FEADER hors Leader et FEDER pour les investissements conséquents. Des lignes de partage seront à définir avec le POIA.

Références aux objectifs du cadre stratégique commun

Cette fiche action est en lien avec les priorités stratégiques du PDR suivantes :

- 1. Transfert de connaissances et innovation en agriculture, forêt et zones rurales
- 2. Améliorer la compétitivité de tous les types d'agriculture et renforcer la viabilité des exploitations agricoles
- 4. Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et à la forêt.

exemples de projets

LES SENTIERS DE L'EAU EN BELLEDONNE

Partenaires : Bien Vivre en Val Gelon, l'ensemble des musées de Bel ledonne, les communes ayant un patrimoine en lien avec l'eau à valo riser, l'Espace Belledonne, les offices de tourismes, les associations de conservation du patrimoine, les universitaires, les géologues, les producteurs et distributeurs d'énergie...

L'objectif de ce LEADER sera d'associer l'ensemble des sites et acteurs concernés par l'histoire de l'hydroélectricité en Belledonne, en s'appuyant sur des sites emblématiques et en fédérant les initiatives de découverte et d'accueil à l'échelle du territoire.

VALORISATION DU HABERT D'AIGUEBELLE

Partenaires : commune de Laval, Espace Belledonne, école d'architec ture de Grenoble, Fédération des Alpages de l'Isère...

Il s'agit d'un bâtiment sur le sentier des Bergers qui comporte de multiples usages (lieu de passage pour les randonneurs, habitation des bergers, buvette pour les randonneurs...) mais qui est en mauvais état. Un atelier d'étudiant de l'école d'architecture de Grenoble engage une réflexion sur comment organiser l'offre autour de ce refuge. Suite au rendu de cette étude, le programme LEADER pourra intervenir sur les investissements ou les animations choisis par le comité de pilotage.

VALORISATION DU PATRIMOINE HYDROÉLECTRIQUE DE LA COMMUNE DE LIVET-GAVET

Partenaires : Espace Belledonne, commune de Livet Gavet, EDF, DRAC, Conseil Général...

Dans le cadre du chantier EDF Romanche, un programme de démantèlement des anciennes centrales est en cours. La DRAC souhaite préserver les centrales de Livet I et II, en plus des Vernes (Classée MH). L'Espace Belledonne porte une étude de valorisation du patrimoine industriel d'octobre 2014 à mars 2015. Suite au rendu de cette étude, le programme LEADER pourra intervenir sur les investissements ou les animations choisis par le comité de pilotage.

fiche action 4

DE NOUVELLES MANIÈRES DE VIVRE ET D'HABITER LE TERRITOIRE ENTRE MONTAGNE ET VALLÉES

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux

La forte influence périurbaine de certains secteurs du terri toire de Belledonne engendre des liens permanents avec les Vallées du fait du décloisonnement des lieux de résidence, d'emploi et de loi sirs des habitants.

La vitalité sociale est de fait très hétérogène en Belledonne certains secteurs sont dépourvus de dynamique locale alors que d'autres connaissent une vitalité culturelle importante.

Les nouvelles populations qui s'installent en Belledonne consacrent un temps croissant aux déplacements ; de nouvelles habitudes de vie, de consommation et de loisirs se développent sur le territoire sans que les liens à celui-ci soient toujours évidents.

Le programme LEADER 2007-2014 a engagé des premières réflexions et actions pour permettre une plus forte implication des habitants dans la vie culturelle locale et faciliter ainsi un sentiment d'appartenance et de liens plus forts au territoire. Cette question reste aujourd'hui posée : alors que l'attractivité résidentielle de Belledonne est forte, comment maintenir et développer une vitalité sociale qui irrigue l'ensemble de la chaîne de Belledonne et qui favorise les liens entre secteurs ?

Cette fiche action tentera d'apporter des réponses à ces ques tionnements en s'appuyant sur les enjeux de maintien et renforcement de la vitalité sociale du territoire en prenant appui sur les dynamiques internes et la proximité des vallées ; de diversification des activités économiques traditionnelles et liées aux activités résidentielles en prenant appui sur l'innovation et l'organisation de l'accueil résidentiel à l'échelle de la chaîne de Belledonne.

Objectifs

Axe de développement

Cultiver notre identité et notre dynamique locale dans une logique d'équilibre avec celles des vallées.

Orientations stratégiques

- P Faciliter et encourager la vitalité sociale entre les différents sec teurs de Belledonne.
- P Encourager les initiatives favorisant le lien au territoire.

L'Espace Belledonne souhaite renforcer les relations et les rencontres entre habitants et leur permettre de bien vivre sur leur territoire en favorisant une plus grande implication de leur part.

3 objectifs opérationnels

P IMPLIQUER LES HABITANTS DANS LA VIE DU TERRITOIRE, A TRA VERS L'ACTION CULTURELLE

Il s'agit de soutenir et d'accompagner les actions culturelles qui favo risent l'implication habitante et qui concernent l'ensemble de la chaîne de Belledonne. Cette fiche action permettra ainsi de :

- développer les effets d'entraînement entre actions culturelles, afin de rayonner sur l'ensemble du territoire,
- favoriser les synergies entre acteurs et habitants, pour donner une envergure collective aux actions,
- soutenir l'appropriation de ces démarches culturelles valorisant le

P IMPLIQUER LES COLLECTIVITÉS ET LES AGGLOMERATIONS POUR DÉVELOPPER LE BIEN VIVRE ENTRE MONTAGNE ET VALLÉES

Il s'agit d'investir un champ nouveau pour l'Espace Belledonne, audelà des actions culturelles, en explorant la notion de bien vivre en lien direct avec les relations vallées-montagne : les lieux de vie et d'échanges, les nouvelles formes de travail, les mobilités seront les trois thèmes privilégiés de cette exploration. Par son rôle de coordina teur, l'Espace Belledonne pourra donc engager des réflexions, en lien étroit avec les communautés de communes et les agglomérations, et en s'appuyant sur des personnes ressources.

CONSTRUIRE UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE INNOVANTE L'Espace Belledonne souhaite valoriser le potentiel de développement représenté par les habitants. L'ensemble de ces expérimentations s'appuient pleinement sur la participation des citoyens et sur le renfor cement des liens avec les intercommunalités et les villes portes.

La plus-value du programme LEADER pour répondre à ces objectifs P Une approche intégrée et multisectorielle des actions soutenues : en faisant participer les habitants et les collectivités aux différentes

La capacité à mettre en réseau les acteurs du territoire : en facilitant la mise en réseau des initiatives culturelles déjà présentes sur le territoire.

Le laboratoire d'expériences

en initiant des réflexions sur des thématiques aujourd'hui non investies par l'Espace Belledonne.

Effets attendus

Les objectifs seront atteints s'il y a:

- P des initiatives culturelles qui se développent dans la majorité des secteurs de Belledonne,
- P les collectivités et agglomérations se mobilisent ensemble sur les trois thèmes des mobilités, des modes de travail et des lieux de vie en lien avec Belledonne.
- des habitants de Belledonne acteurs des actions culturelles,
- des initiatives développées pour le travail à distance,
- des nouveaux lieux de vie collectifs en émergence,
- P des nouvelles pratiques en termes de mobilités.

Descriptif des actions

Les structures partenaires

Les associations culturelles du territoire, Scènes obliques, Bien Vivre en Val Gelon, offices de tourismes de Belledonne, les communautés de communes, les communes...

Les types d'opérations éligibles :

VOLET 1: LES ACTIONS CULTURELLES, VECTEUR DE LIEN SOCIAL

1. Animation de groupes d'acteurs du territoire autour du lien entre culture et territoire : dans le cadre des réflexions initiées au cours de la période 2007-2014, le territoire de Belledonne souhaite réfléchir à comment la culture peut être un levier pour développer le lien social

avec une volonté d'ouvrir les réflexions largement : professionnels de la culture, élus du territoire, habitants...

- P Échanges avec d'autres territoires (cf fiche action 5 : projet de coopération de Scènes Obliques).
- P Animation d'un réseau d'acteurs qui a pu émerger dans le cadre du projet "Belledonne et Veillées" pour lui donner une autre dimension territoriale, pour pouvoir initier de nouveaux projets.
- 2. Partage d'initiatives culturelles entre les secteurs de Belledonne P Appui sur des événements phares de Belledonne et essaimer, par tager et diffuser à d'autres secteurs.
- P Capitalisation des acteurs et événements culturels en Belledonne qui favorisent l'implication et la rencontre entre les habitants.
- P Incitation à diffuser les événements culturels existants sur le ter ritoire :
- Par les porteurs des événements culturel phares : soutien à leur événement à condition qu'une partie se délocalise dans un autre secteur de Belledonne,
- Par les secteurs où la culture est peu présente : favoriser les invitations des événements culturels existants sur leur secteur à condition que le secteur s'approprie cet événement,
- P Avec un accompagnement sur la méthodologie, le choix des partenariats, les échanges de regards entre secteurs de Belledonne dans une logique de co-construction...
- 3. Accompagnement d'expérimentations autour du lien culture et territoire

Selon les conclusions de l'approche réflexive, des actions pourront être soutenues sur des sites pilotes.

VOLET 2: BIEN VIVRE ENTRE MONTAGNE ET VALLÉES : COMMENT ON VIT-ON, TRAVAILLE T-ON ET SE DEPLACE T-ON ? L'ensemble des actions de ce deuxième volet concerne les trois théma

L'ensemble des actions de ce deuxième volet concerne les trois thèma - tiques précédemment citées (les lieux de vie et d'échanges /les nou-velles formes de travail /les mobilités). Dans ce volet, il s'agit de mettre des initiatives en mouvement, de pouvoir tester des idées.

- 1. Animation de réflexions sur les nouvelles manières de vivre le territoire en lien avec les communautés de communes et les villes.
- P Impliquer les citoyens aux réflexions.
- P Réaliser des échanges de regards avec d'autres territoires.
- 2. Analyse des besoins de la population dans les relations montagnevallées. Il s'agit ici d'avoir des données à transmettre aux communau tés de communes pour qu'elles puissent prendre en compte et s'appro prier les besoins des habitants de la montagne sur ces thématiques.
- 3. Expérimentations sur des sites pilotes de Belledonne.

Bénéficiaires

Porteurs de projets s'inscrivant dans une démarche d'intérêt territorial et de mise en réseau :

- Porteurs de projets privés : associations, groupements, entreprises.
 Porteurs de projets publics : collectivités territoriales et organismes
 - Dépenses éligibles
- P Soutien aux manifestations culturelles (festivals, résidences d'ar tistes...).
- Outils de promotion et de communication.
- Actions d'animation et de mobilisation des acteurs.
- Études et diagnostics.
- Investissements.

Critères de sélection

Une grille de sélection des projets sera construite de manière concer tée avec les acteurs du territoire.

Des critères de sélection transversaux, communs à tous les projets ont déjà pu être identifiés dans le chapitre 3 sur la gouvernance.

Plan de financement

Cette fiche action représente 14 % de l'enveloppe FEADER sollicitée.

Coût total	Dépenses	publiques	Dépense	s privées
	FEADER	FEADER Contri-		Partici -
		butions	cement	pations
		nationales	privé	privées
417990€	233 041 €	155 360 €	22138€	7 451€

Taux de cofinancement FEADER moyen

Le taux de cofinancement FEADER moyen sur la fiche action est de 60%.

Durant la phase de conventionnement de la candidature, le territoire définira plus précisément le taux de cofinancement en fonction du type de dépenses (matérielles et immatérielles) et du type de maître d'ouvrage (public et privé). De manière générale, le taux de cofinance ment du FEADER et le taux maximal de financement public seront plus élevés pour les porteurs de projets privés pour lesquels il est moins évident de trouver des contreparties publiques.

Modalité spécifique de financements

Ces modalités seront définies au démarrage du programme LEADER, par les commissions de travail thématiques correspondant à chaque fiche action du plan de développement et de manière concertée avec l'ensemble des partenaires mobilisés.

Au regard de l'enveloppe FEADER attribuée au territoire, de la nature de la dépense et du type de maître d'ouvrage ; l'Espace Belledonne définira :

- un plancher du montant FEADER par projet selon les fiches actions, un plafond du montant FEADER par projet selon le type de dé
- penses : celui-ci sera plus faible pour les dépenses d'investissement que pour les dépenses de fonctionnement.

Questions évaluatives et indicateurs de réalisation

Questions évaluatives

- En quoi les actions culturelles ont-elles permis de développer l'im plication des habitants en Belledonne ?
- Quelles nouvelles pratiques ont émergé entre montagne et vallées?

Indicateurs de réalisations

- P Répartition des projets culturels en Belledonne.
- P Nombre de nouveaux partenaires associés à ces projets.
- Nombre d'actions expérimentales autour du lien entre culture et territoires.
- P Types de réflexions ou d'initiatives engagées sur les thèmes des mobilités, des lieux de travail et des modes de vie entre montagne et vallées.

Analyse du développement durable

	-	0	+		
Développement économique				3	
Environnement		\Box		3	
Solidarité sociale		Т		3	
Gouvernance		Т			3
Validité		\Box			3

Cofinancement mobilisables

Région Rhône-Alpes: CDDRA, préfiguration du PNR et lignes classiques.

Conseils Généraux (lignes classiques et spécifiques).
Collectivités: communautés de communes et communes.

Références réglementaires et lignes de partage avec les autres dispositifs du PDR

FEADER via Leader dédié en premier lieu aux actions de fonctionnement ou à des investissements limités.

FEADER hors Leader et FEDER pour les investissements conséquents.

Références aux objectifs du cadre stratégique

Cette fiche action est en lien avec les priorités stratégiques du PDR suivantes :

- 1. Transfert de connaissances et innovation en agriculture, forêt et zones rurales.
- 6. L'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique.

exemples de projets

DÉPLOIEMENT DU FESTIVAL CHAMROUSSE EN PISTE

Partenaires : Office de tourisme de Chamrousse, communes de Belledonne, Espace Belledonne

Le projet de Chamrousse en Piste existe depuis 2010, il s'agit d'un festival de rue à la montagne. Les objectifs du projet sont d'emmener un public familial, peu familiarisé avec le milieu montagnard, dans un espace accessible, en pleine nature. Sa découverte est en plus facilité par du spectacle vivant (type spectacle de rue), proposé de manière spontanée le long des sentiers. Un des enjeux de ce type de projet sera de pouvoir résonner avec d'autres secteurs ou d'autres lieux en Belledonne et de construire des liens dans la durée.

CYCLE DE RENCONTRES SUR LES NOUVELLES FORMES DE TRAVAIL À INVENTER ENTRE MONTAGNE ET VILLE

Partenaires : Espace Belledonne (chef de file), communautés de communes de Belledonne, agglomérations, communes, habitants, entreprises de la vallée...

L'objectif de ce projet sera d'engager des réflexions avec l'ensemble des acteurs concernés par la thématique des nouvelles formes de travail afin de faire du partage d'expériences.



Espace Belledonne - dossier de candidature - 2014 | 2020 - 28

Espace Belledonne - dossier de candidature - 2014 | 2020 - 29

fiche action 5

COOPÉRATION

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux

Contexte de la coopération transnationale

Au cours du programme LEADER 2007-2014 le territoire de Belledonne a mené un projet de coopération transnationale : "Belle donne, Avesnois, Ravakka : découvrir, échanger, arpenter, construire", regroupant deux GAL français et un GAL finlandais. Ce projet est partie d'une interrogation commune aux trois partenaires sur la place de la culture, du lien social et de la rencontre au sein de leur territoire. Les échanges entre les partenaires ont permis d'acquérir des façons de faire transférables, de reporter des connaissances pour une évolution des pratiques et une stimulation des actions au sein du territoire. Au regard de ce bilan, le territoire de Belledonne souhaite se réen

gager dans un projet de coopération transnationale en lien avec la culture mais en associant davantage les autres secteurs d'activités du territoire.

Contexte de la coopération interterritoriale

À l'échelle du système territorial de la région grenobloise Conscient des interdépendances liant les territoires, une réflexion s'est engagée entre la Métro, le Grésivaudan, le Pays Voironnais, le Parc de Chartreuse, le Parc du Vercors, Alpes Sud Isère et l'Espace Belledonne.

L'ensemble de ces temps de réflexions (cinq réunions), qui a eu lieu au cours du premier semestre 2014 et qui a fait l'objet d'un appui de la plate-forme Cap Rural, a permis d'identifier des projets susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à l'échelle du système territorial de la région grenobloise.

Par ailleurs, les territoires candidats au programme LEADER 2014-2020 ont validé, le mercredi 17 septembre 2014, le principe d'ouvrir leur candidature LEADER respective pour mettre en œuvre une dyna mique de coopération interterritoriale structurée et durable à cette échelle.

Cette volonté de coopération inter territoriale provient aussi des suites de l'évaluation finale du LEADER précédent entre Belledonne et Voironnais.

Objectifs

Au regard du plan d'actions du programme LEADER, cette fiche action répond en premier lieu au volet de gouvernance mais pourra, en fonction des projets de coopération, répondre à l'ensemble du plan de développement. De manière générale, l'objectif des projets de coopération est d'alimenter la stratégie du territoire grâce à du partage d'ex périences et de l'échange de regards, puis avec des réalisations communes. Pour cela le territoire se saisira de deux types de coopérations:

La coopération transnationale, en privilégiant des territoires et des projets en lien direct avec les problématiques de l'Espace Belledonne (espace montagnard, lien urbain/montagne, dynamique des territoires ruraux...)

- P La coopération interterritoriale, dont les objectifs spécifiques sont : de partager les expériences et de mettre en place des opérations communes correspondant aux stratégies développées par chacun des
- de renforcer la cohérence entre les politiques territoriales,

GAL,

 de renforcer le dialogue et les échanges entre les territoires pour s'enrichir des expériences respectives.

Effets attendus

Les objectifs seront atteints s'il y a :

- P des échanges d'expériences constructifs avec des territoires ayant des problématiques comparables,
- P des apports méthodologiques d'autres territoires,
- P des échanges permettant d'impulser de nouvelles dynamiques et de nouveaux projets,
- P une expérimentation et adaptation en Belledonne d'outils mis en place sur des territoires associés.

Spécifique à la coopération interterritoriale à l'échelle de la région grenobloise :

- P mise en place d'un lieu d'échange facilitant des regards partagés sur nos territoires,
- Préaliser trois projets concernant au moins deux territoires du système territorial de la région grenobloise.

Descriptif des actions

Coopération transnationale

Un projet bien identifié qui fait suite au programme LEADER 2007-

"Cairns Archipel", porté par l'association Scènes Obliques en partena riat avec l'Espace Belledonne.

Ce projet fait suite à la coopération menée dans le cadre du programme LEADER 2007-2014. Ce projet de coopération sera relié à la fiche action 4 du plan d'actions du programme LEADER.

D'une part, il s'agit d'un projet culturel et artistique dont l'objectif est de rechercher une ou deux structures culturelles sur d'autres terri toires (à l'étranger ou en France) qui partagent les problématiques de Belledonne autour des enjeux de la culture dans les territoires ruraux. D'autre part, il s'agit de voir la culture comme un outil de réflexion pour dynamiser les territoires. Le premier objectif du projet sera de créer une délégation par territoire afin de permettre une mobilisation locale importante. Ce collectif devra être représentatif du territoire : présence des différents secteurs d'activités (agriculture, forêt, tourisme...), de chercheurs, d'artistes, d'élus et d'habitants. La culture permettra ainsi d'initier un projet d'échanges d'expériences à partir d'une dynamique culturelle. Dans ce projet, la démarche de conception sera partagée avec les acteurs des délégations pour être au plus près des préoccu pations de chacun d'entre eux.

La vocation du projet est de créer une expérience humaine : créer du lien en interne au territoire avec l'outil culturel qui perdure au-delà des trois ans du projet de coopération et de faire de cette dynamique interne une force pour la coopération avec l'extérieur.

Dans un contexte de confiance existant entre l'Espace Belledonne et Scènes Obliques, ce partenariat construira le projet en fonction des enjeux professionnels de l'association culturelle et des enjeux poli tiques du territoire.

En termes de calendrier, l'année 2015 permettra d'établir les parte nariats et le projet de coopération pourra se dérouler de 2016 à 2018. Des temps de partages et de restitutions seront prévus pour présenter l'avancée et l'intérêt du projet.

P Des thématiques et partenaires potentiels identifiés

- L'agriculture en termes de valorisation des produits locaux de montagne, - Les modes d'entreprendre sur le territoire : l'objectif de cette initiative pourrait être de réfléchir aux cadres juridiques favorables pour réus sir un projet économique sur le territoire de Belledonne (exemple des clusters). Il s'agirait d'avoir une approche très transversale de la coo pération en associant plusieurs domaines d'activités autour du projet (pastoralisme, agriculture, forêt, tourisme, culture...).

Ces projets ne sont pas encore assez aboutis pour pouvoir flécher une enveloppe de FEADER, l'Espace Belledonne se donne donc le temps de faire mûrir les réflexions avant de formaliser davantage ces projets pos sibles de coopération. L'Espace Belledonne souhaite s'appuyer sur le réseau rural pour pouvoir faire avancer ces réflexions sur son territoire.

Coopération interterritoriale

À l'échelle du système territorial de la région grenobloise.

Cette coopération interterritoriale pourra prendre deux formes diffé rentes, qui seront à construire et à formaliser par la suite :

- Favoriser les rencontres.

Faciliter les échanges de regards, le partage d'expériences...

Permettre aux acteurs des territoires de s'impliquer dans cette dé marche de coopération.

- Élaborer des projets structurants.

Coopérer sur les actions communes dans lesquelles les relations in terterritoriales seront interrogées.

Réfléchir à des projets, autour des thématiques agricoles et forestières, pour lesquels l'échelle interterritoriale semble parfois plus pertinente. Les thématiques envisagées

La forêt et la filière bois : le bois construction, le bois énergie, la sensi bilisation, le foncier, ...

L'agriculture et l'alimentation : les espaces tests, les outils de logis - tique alimentaire, la sensibilisation alimentaire, ...

Bénéficiaires

Porteurs de projets s'inscrivant dans une démarche d'intérêt territorial et de mise en réseau :

Porteurs de projets privés : associations, groupements, entreprises.
Porteurs de projets publics : collectivités territoriales et organismes publics.

Dépenses éligibles

Coopération transnationale : animation, formation, ingénierie et com -

Coopération interterritoriale : les études et l'ingénierie ; les actions de promotion, de sensibilisation et de formation ; les petits investisse - ments. Les autres investissements seront financés dans le cadre des fiches actions opérationnelles correspondantes.

Critères de sélection des projets

Une grille de sélection des projets sera construite de manière concer tée avec les acteurs du territoire.

Des critères de sélection transversaux, communs à tous les projets ont déjà pu être identifiés dans le chapitre 3 sur la gouvernance.

Plan de financement

Cette fiche action représente 4,7 % de l'enveloppe FEADER sollicitée.

ı	Coût total	Dépenses	publiques	Dépense:	s privées
ı		FEADER Contri-		Autofinan-	Partici -
ı			butions	cement	pations
ı			nationales	privé	privées
ı	141 553 €	76 500€	51 000 €	10542€	3511€

Taux de cofinancement FEADER moyen

Le taux de cofinancement FEADER moyen sur la fiche action est de 72%

Durant la phase de conventionnement de la candidature, le territoire définira plus précisément le taux de cofinancement en fonction du type de dépenses (matérielles et immatérielles) et du type de maître d'ouvrage (public et privé). De manière générale, le taux de cofinance ment du FEADER et le taux maximal de financement public seront plus élevés pour les porteurs de projets privés pour lesquels il est moins évident de trouver des contreparties publiques.

Modalité spécifique de financements

Ces modalités seront définies au démarrage du programme LEADER, par les commissions de travail thématiques correspondant à chaque fiche action du plan de développement et de manière concertée avec l'ensemble des partenaires mobilisés.

Au regard de l'enveloppe FEADER attribuée au territoire, de la nature de la dépense et du type de maître d'ouvrage ; l'Espace Belledonne définira :

un plancher du montant FEADER par projet selon les fiches actions,

Un plafond du montant FEADER par projet selon le type de dé penses : celui-ci sera plus faible pour les dépenses d'investissement que pour les dépenses de fonctionnement.

Questions évaluatives et indicateurs de réalisation

Questions évaluatives

P Quelle plus-value des projets de coopération pour le territoire de Belledonne ?

Indicateurs de réalisation

Nombre de projets de coopération interterritoriaux et transnatio naux.

Nombre d'actions générées suite à la coopération interterritoriale.

Analyse du développement durable

	0 +
Développement économique	3
Environnement	3
Solidarité sociale	3
Gouvernance	3
Validité	3

Cofinancement mobilisables

Région: lignes classiques

Conseils Généraux de l'Isère et de la Savoie : lignes classiques pour l'Isère, lignes classiques, CTS et spécifique LEADER pour la Savoie Autres structures publiques

Références réglementaires et lignes de partage avec les autres dispositifs du PDR

L'articulation et la synergie avec les autres fonds européens seront étudiées en fonction des diverses actions de coopération qui seront mises en œuvres.

Références aux objectifs du cadre stratégique

Sans objet.

fiche action 6

ANIMATION, GESTION, **ÉVALUATION ET COMMUNICATION** DU PROGRAMME LEADER

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux

Il s'agit pour Belledonne de mobiliser l'ingénierie d'animation et de gestion du programme LEADER afin de mener à bien les différentes missions qui lui seront dévolues en tant que GAL.

Par ailleurs, ces moyens d'animation seront à construire et organi ser en liens étroits avec la démarche de préfiguration du Parc naturel régional, et la mise en œuvre des programmes PPT et PAEC. Une mu tualisation et optimisation des champs d'intervention sera privilégiée.

Objectifs

Cette fiche action permet la mise en œuvre concrète du programme d'actions LEADER. Elle répond donc à l'ensemble des objectifs du pro

- animation et gestion du programme LEADER,
- mise en œuvre du plan de développement du programme,
- volet d'évaluation du programme,
- volet de coopération du programme,
- volet de communication autour du programme.

Effets attendus

Les objectifs seront atteints s'il y a :

- Mise en œuvre du plan de développement.
- Accompagnement méthodologique des porteurs de projets.
- Évaluation du programme en continu et en partenariat avec les ter ritoires PNR voisins.
- Échanges d'expérience dans le cadre de la participation au réseau.
- Une animation qui facilite l'émergence des projets et l'implication
- Des habitants et des acteurs qui participent à la gouvernance du programme LEADER pour mieux anticiper les évolutions du territoire. Une bonne articulation avec les autres politiques portées par le ter

Descriptif des actions

Les types d'opérations éligibles :

- animation, ingénierie, gestion du GAL (les postes + déplacements +
- actions d'information sur la stratégie du GAL (la communication), formation des personnes participant à l'élaboration et à la mise en
- œuvre de la stratégie du GAL, accompagnement méthodologique, évaluation en continu,
- suivi des projets de coopération du programme,
- participation au réseau.

De manière plus spécifique :

- La R AJF assurera les missions suivantes (1 ETP):
- le suivi administratif et juridique des dossiers en lien avec l'autorité de gestion,
- l'accompagnement des porteurs de projet jusqu'au paiement final de leurs dossiers,

- la gestion des contrôles,
- le suivi administratif et financier du programme,
- l'animation du comité d'instruction pour assurer l'articulation avec les différents partenaires financiers.
- La chef de projet LEADER assurera (1 ETP):
- Une mission d'animation générale du programme qui représente 70% du poste et comprend :
- émergence de projets, 1 er contact et accompagnement des maîtres d'ouvrage dans la définition de leurs projets, animation des instances de gouvernance LEADER (Bureau LEADER, comité de pro grammation, comité des intercommunalités de Belledonne...),
- suivi et animation ciblée autour des volets évaluation et coopération et une coordination générale de LEADER avec les autres procédures et actions de l'association,
- mise en œuvre de la communication autour du programme et des projets LEADER en lien avec la chargée de communication de l'Espace Belledonne,
- participation et contribution aux réseaux ruraux Rhône-Alpes
- Une mission d'animation thématique du programme LEADER par tagée avec la directrice de l'Espace Belledonne et en lien étroit avec les animateurs thématiques des communautés de communes et des structures socio-professionnelles du territoire (animer les commis sions thématiques, accompagner les porteurs de projets dans leurs réalisations...). Cette mission aura pour but de suivre les projets LEA DER mais aussi les projets de préfiguration du Parc naturel régional. Elle représente 30 % du poste de la chef de projet LEADER.
- La directrice de l'Espace Belledonne assurera (0.5 ETP) :
- Une mission d'articulation du projet de Parc naturel régional avec la stratégie du programme LEADER, elle représente 20% du poste de la directrice.
- Une mission d'animation thématique du programme LEADER parta gée avec la chef de projet LEADER et en lien étroit avec les animateurs thématiques des communautés de communes et des structures socioprofessionnelles du territoire (animer les commissions thématiques, accompagner les porteurs de projets dans leurs réalisations...). Cette mission aura pour but de suivre les projets LEADER qui seront aussi les projets de préfiguration du Parc naturel régional. Elle représente 30% du poste de la directrice.

Bénéficiaires

Espace Belledonne

Dépenses éligibles

Dépenses liées à l'animation et au fonctionnement :

- les charges directes et indirectes (frais de déplacement, frais de structure, ...),
- les missions d'évaluation
- les actions d'animation, de promotion et de sensibilisation,
- la participation aux réseaux LEADER.
- Les frais de formation et d'acquisition de compétences pour l'ani mation et la gestion du programme

Critères de sélection

Pas d'objet

Plan de financement

Cette fiche action représente 22,8 % de l'enveloppe FEADER sollicitée

Coût total	Dépenses publiques		Dépense:	s privées
	FEADER Contri-		Autofinan-	Partici -
		butions	cement	pations
		nationales	privé	privées
624515€	374 709 €	249 806 €	0€	0€

Taux de cofinancement FEADER moyen

Le taux de cofinancement FEADER moyen sur la fiche action est de

Modalité spécifique de financements

Ces modalités seront définies au démarrage du programme LEADER, par les commissions de travail thématiques correspondant à chaque fiche action du plan de développement et de manière concertée avec l'ensemble des partenaires mobilisés.

Au regard de l'enveloppe FEADER attribuée au territoire, de la nature de la dépense et du type de maître d'ouvrage ; l'Espace Belledonne définira :

un plancher du montant FEADER par projet selon les fiches actions, un plafond du montant FEADER par projet selon le type de dé penses : celui-ci sera plus faible pour les dépenses d'investissement que pour les dépenses de fonctionnement.

Questions évaluatives et indicateurs de réalisation

Questions évaluatives :

- Quelle efficacité de l'animation LEADER au vue de l'implication des acteurs du territoire ?
- Quelle articulation de l'ingénierie LEADER avec les autres systèmes de gouvernance du territoire ?
- Quels bénéfices de la démarche d'évaluation du programme LEA DFR 7
- Quels impacts de la communication engagée par rapport au pro gramme LEADER ?

Indicateurs de réalisations :

- Nombre d'emplois : 2.5 ETP.
- Implication des acteurs dans la vie des différentes instances LEA DER (Bureau LEADER, comité de programmation, commissions thé matiques, comité des intercommunalités, comité d'instruction, groupe d'action locale) : nombre de réunions et participants.
- Nombre de nouveaux porteurs de projets .
- Nombre et types d'actions de communication.
- Participation aux réseaux : nombre de réunions et de formations
- Opérations d'évaluation : engagement dans le programme, réunion bilan annuel.

Analyse développement durable

Pas d'objet.

Cofinancement mobilisables

- Pour les postes chef de projet et R AJF (2 ETP) :
- Communautés de communes de Belledonne (en fonction du nombre d'habitants et du potentiel fiscal de leurs communes sur Belledonne)
- Région sur la ligne PNR : 20 %.
- Pour le poste de la directrice de l'Espace Belledonne (0.5 ETP)
- Conseils Généraux : 20 %.
- Région sur la ligne PNR : 20 %.

Références réglementaires et lignes de partage avec les autres dispositifs du PDR

Pas d'objet.

Références aux objectifs du cadre stratégique

Pas d'objet.

2. LA MAQUETTE FINANCIÈRE

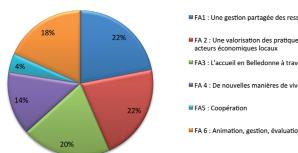
La construction de la maquette financière s'est faite de manière concertée avec les acteurs du territoire : le Groupe de Travail Leader a identifié des projets sur chacune des fiches actions et le Comité technique a ensuite vérifié la validité financière (montant des dépenses et des cofinancements) des différents projets. Cette maquette est prévisionnelle et devra être précisée lors du conventionnement. En effet, le territoire définira de manière concerté les taux maximums d'aide public et de FEADER au regard de l'enveloppe LEADER attribuée et de la nature des dépenses et des porteurs de projets. De manière générale, les taux d'interventions pourront être plus importants pour les porteurs de projets privés pour lesquels il semble plus difficile de trouver du cofinancement.

Quelques informations complémentaires à la maquette financière :

- La répartition entre les dépenses de fonctionnement et d'investissement est respectivement de 67% et 33%.
- O Pour les contreparties des conseils généraux, les lignes sollicitées seront:
 - pour l'Isère : lignes classiques et territoriales,
- pour la Savoie : lignes classiques, territoriales et spécifique LEADER.

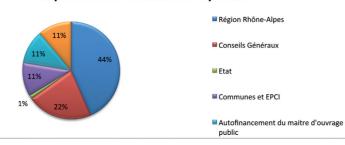


Répartition de l'enveloppe LEADER par fiches actions

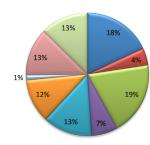


- FA1 : Une gestion partagée des ressources naturelles
- FA 2 : Une valorisation des pratiques et des produits agricoles et forestiers par la fédération des
- FA3 : L'accueil en Belledonne à travers l'éducation au territoire
- FA 4 : De nouvelles manières de vivre et d'habiter le territoire entre montagne et vallées
- FA 6 : Animation, gestion, évaluation et communication du programme LEADER

Réparition des cofinanceurs publics



Réparition des cofinanceurs publics



- Lignes CDDRA et PSADER des 5 territoires
- Ligne PPT Belledonne
- Ligne Parc naturel régional

- Savoie
- Ftat
- Autofinancement du maitre d'ouvrage public

BELLEDONNE, UNE MONTAGNE ET DES HOMMES, vers une organisation territoriale entre montagne et vallées. GAL BELLEDONNE

maquette financière

Projet de r

	FEADER par fiche noitse		22%	22%	70%	14%	%11	4%	18%	100%
OTAL JETS	Répartition du									
COUT TOTAL DES PROJETS	ledolg tnetnoM		1 212 960 €	1 195 000 €	921 980 €	700 000 €	4 029 940 €	185 200 €	848 000 €	5 063 140 €
CONTRIBUTI ONS PRIVEES	Participations privées		40 000 €	51 000 €	17 198 €	€ 000 05	158 198 €	21 520 €		3 812 621
	Part du FEADER dans la dépense publique fotale		25%	25%	61%	%09	%95	72%	%09	21%
FEADER	Dépenses publiques totale		1 172 960 €	1 144 000 €	904 782 €	650 000 €	3 871 742 €	163 680 €	848 000 €	4 883 422 €
	Montant FEADER (ABDA31)		610 378 €	597 500 €	553 188 €	392 000 €	2 153 066 €	117 120 €	508 800 €	2 778 986 €
	TOTAL CONTRIBUTIONS PUBLIQUES NATIONALES		562 582 €	546 500 €	351 594 €	258 000 €	1 718 676 €	46 560 €	339 200 €	2 104 436 €
	ub Jugement du Autofinancement du Servoure Servoure Sublicement de la		21 449 €	53 500 €	46 099 €	34 000 €	155 048 €		82 200 €	237 248 €
	lDq3 f9 senummoD		21 449 €	53 500 €	46 099 €	34 000 €			82 200 €	237 248 €
IONALES	Départements	type/dispositif	CG 38 CG 73	CG 38 CG 73	CG 38 CG 73	CG 38 CG 73		CG 38 CG 73	CG 38 CG 73	
QUES NATION	3400motreuy()	montant	70 494 €	38 000 €	174 396 €	100 000 €	432 890 €	23 280 €	5 200 €	461 370 €
CONTRIBUTIONS PUBLIQUES NAT		type/dispositif	CDDRA PSADER PPT PNR	CDDRA PSADER PNR Classiques	CDDRA	CDDRA PNR Classiques		Classiques	PNR	
CONTRIB	səqlA-ənôdЯ noigàЯ	montant	312 144 €	239 000 €	85 000 €	90 000 €	726 144 €	23 280 €	169 600 €	919 024 €
	sənbijqnd	type/dispositif	CA, CRPF, agence de l'eau, ARS	CA, CRPF						
	sbnoî səriuA	montant	112 148 €	112 500 €			224 648 €			224 648 €
	fef3	type/dispos itif	ONCFS,							
		montant	24 898 €				24 898 €			24 898 €
	Fiches actions		1	2	3	4	Total sous mesure 19.2	5 (sous mesure 19.3.)	6 (sous mesure 19.4)	TOTAL

Espace Belledonne - dossier de candidature - 2014 | 2020 - 35 Espace Belledonne - dossier de candidature - 2014 | 2020 - 34



LA GOUVERNANCE

1. LA CO-CONSTRUCTION DU PROJET PAR LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS DE BELLEDONNE

Le programme LEADER 2007-2014 en Belledonne a permis d'expérimenter et de mettre en pratiques de nouvelles méthodes de travail. L'implication des partenaires privés et publics dans le cadre de la conduite du programme, la mobilisation des acteurs locaux dans la durée constituent des points d'appui pour le développement de ce territoire. Aussi, l'ensemble des membres du GAL souhaite poursuivre cette expérimentation.

Pour l'élaboration de cette nouvelle candidature, plusieurs éléments de contexte étaient plus particulièrement à prendre en compte :

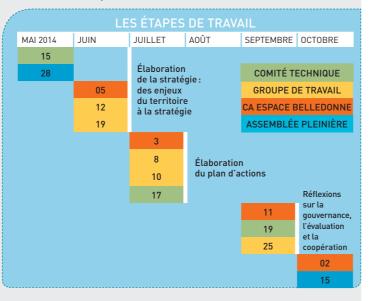
- la mobilisation d'un groupe d'acteurs public et privé autour du programme LEADER 2007-2014 et du projet de PNR porté par l'association Espace Belledonne,
- l'important renouvellement des équipes municipales et de nouveaux élus référents qui doivent s'approprier le projet de territoire et le programme LEADER Belledonne.
- un nouveau périmètre de projet pour le programme LEADER 2014-2020 correspondant au périmètre du projet de Parc naturel régional,
- un projet de territoire à écrire et partager avec l'ensemble des acteurs de Belledonne,
- des communes en chevauchement sur deux candidatures LEADER (secteur Belledonne Oisans et Belledonne Maurienne) et qui doivent organiser leur positionnement.

L'Espace Belledonne a donc décidé de mettre en place un processus de concertation⁵ permettant une véritable implication des acteurs pour permettre:

- l'appropriation de l'esprit LEADER,
- la réflexion d'un projet de territoire à cette nouvelle échelle d'intervention
- la fédération des acteurs autour de la construction d'un programme: rencontres et échanges entre Isère et Savoie, publics et privés, élus et techniciens...
- une co-construction de la stratégie et du plan d'actions du programme qui sera garante de l'appropriation par tous de cette stratégie pour assurer sa bonne mise en œuvre.
- des principes clés dans le processus : approche publique-privée, multisectorielle, ayant comme finalité une participation active des acteurs mobilisés :
- un Groupe de Travail LEADER⁶ a été mis en place ; composé des acteurs et partenaires volontaires, il a constitué le cœur du processus de concertation.
- différentes instances ont été mobilisées pour co-construire le projet dont un groupe technique pour conduire une réflexion en coopération étroite avec les intercommunalités et les CDDRA concernés par ce projet.
- l'ensemble de la démarche de concertation s'est déroulée entre le 15 mai et le 15 octobre 2014.
- 5 Annexe 4: Les instances de concertation
- 6 Annexe 5 : La composition du Groupe de Travail LEADER
- 7 Annexe 6 : Une communication autour du programme : les rendez-vous LEADER

La mobilisation locale tout au long de la réflexion autour de la candidature a permis de construire un programme au plus proche des problématiques du territoire. La réussite de cette démarche participative (une forte présence des acteurs et une construction commune du plan d'actions) démontre la mobilisation et la volonté de chacun de s'investir dans la mise en œuvre de ce programme LEADER.

- Ce processus de concertation a eu un double effet pour le territoire de Belledonne :
- une production collective d'une stratégie avec une participation active de chacun.
- des lieux d'échanges diversifiés qui ont permis de se connaître, de respecter les points de vue et de comprendre les enjeux parfois très différents de chaque acteur.



La capitalisation et la valorisation des projets soutenus dans le cadre du LEADER 2007-2014 ont fait l'objet d'une attention particulière pour permettre aux acteurs ayant des degrés d'expériences différents de mieux s'approprier le programme. Cette démarche complémentaire⁷ au processus de concertation a permis d'enrichir les réflexions.

2. LA GOUVERNANCE DU PROGRAMME LEADER AU SEIN DU TERRITOIRE

Depuis sa création, l'association Espace Belledonne est fondée sur un partenariat public-privé, dans sa composition ainsi qu'au sein de ses instances de gouvernance. Les programmes LEADER précédents ont renforcé ce fonctionnement local en lui donnant de l'ampleur à l'échelle des thématiques investies depuis 2000. Si les acteurs socio-économiques locaux font partie des instances de décision et de réflexion, c'est aussi parce que ce partenariat et ce mode de fonctionnement sont les seuls à pouvoir garantir dans la durée la prise en compte des différents enjeux locaux, l'implication de ceux-ci dans la dynamique de territoire et une logique de projets pérenne.

2.1 LES INSTANCES LEADER BELLEDONNE

Le Comité de Programmation Belledonne

Sa composition8

La composition prévisionnelle du comité de programmation s'est faite de manière concertée avec les acteurs locaux, dans un souci de représentativité des secteurs géographiques et d'activités de Belledonne en lien avec le programme défini.

De ce fait, ce comité de programmation s'inscrit dans le prolongement du mode de travail initié au sein du Groupe de Travail LEADER dans le cadre de la préparation du dossier de candidature. Par rapport au comité de programmation LEADER 2007-2014, l'évolution de la dynamique d'acteurs et l'élargissement du périmètre d'intervention se traduit par un renouvellement de plus de la moitié des sièges.

Dispositif majeur dans la gestion du programme, la composition du comité de programmation traduit les choix stratégiques du programme. C'est pourquoi il est organisé autour des principes suivants :

- présence à quasi-parité des acteurs publics/privés (29 sièges dont 16 privés et 13 publics, présidé par le Président de l'Espace Belledonne),
- représentation des acteurs publics à travers :
- une présence de l'ensemble des communautés de communes de Belledonne, permettant de formaliser le dialogue entre territoires et de faciliter l'articulation avec les CDDRA (un titulaire délégué de la structure à l'Espace Belledonne et un suppléant au titre du CDDRA),
- une présence des deux agglomérations permettant de concrétiser les liens villes / territoire,
- une présence des communes, pour favoriser l'implication et l'ancrage local du programme.
- représentation des acteurs privés à travers :
- la présence d'acteurs représentant les différents thèmes du programme, déclinées dans les fiches actions,
- un renouvellement des représentations par l'intégration possible de nouvelles structures locales,
- la présence des CLD des CDDRA : un siège pour les CLD des villes et un pour les CLD des vallées.

La finalisation de cette composition se fera après la sélection de la candidature, avec une vigilence de l'Espace Belledonne de la représentativité des différentes tranches d'âges et de la recherche d'une parité homme/femme

Dans ses modalités de renouvellement, le territoire se laisse la possibilité d'ajouter 5 à 6 sièges au comité de programmation afin de pouvoir intégrer de nouveaux acteurs qui souhaiteraient rejoindre la dynamique en cours de programme.

Son rôle

Le Comité de programmation LEADER aura deux rôles :

• celui d'instance délibérative concernant l'attribution des financements LEADER. Le GAL souhaite poursuivre le mode d'instruction des dossiers en deux temps comme dans le programme LEADER 2007-2014 : un premier avis en opportunité sur le fond du projet puis un second avis en programmation. Pour cela il aura l'appui d'un comité d'instruction, du Bureau LEADER et des commissions thématiques. Ces instances se réuniront en amont des comités de programmation. Le comité d'instruction a vocation à vérifier la viabilité technique et financière des projets et d'alerter, le cas échéant le comité de programmation. Le Bureau LEADER se prononcera sur l'opportunité des dossiers afin d'apporter le plus d'éléments possibles au comité de programmation chargé de rendre la décision finale.

• celui d'instance stratégique de suivi et d'évaluation du programme.

Le comité de programmation est un lieu de réflexion, de mobilisation et d'échanges qui doit permettre une participation active des acteurs à la mise en œuvre du programme. Au regard de l'évaluation du programme LEADER 2007-2014, le comité de programmation doit prendre davantage la mesure des effets des actions soutenues par le programme. En

effet, peu de retours sont faits sur les réalisations des actions. Il s'agit donc, pour ce nouveau programme d'adapter les formes de travail selon les objectifs à atteindre. Dans un premier temps, des retours plus réguliers devront être fait sur les projets soutenus par présentation en réunion, visites de terrain ... Dans un second temps, le comité de programmation suivra les deux fondamentaux du programme LEADER à savoir l'évaluation du programme et les projets de coopérations de manière plus approfondi. Cela pourra se faire de deux manières complémentaires : en séance de travail classique de type réunion ou par des visites d'autres GAL, des rencontres thématiques, des séances de travail avec des chercheurs... Pour cette deuxième fonction, un binôme de référents public-privé sera désigné par le comité de programmation afin de suivre de manière plus approfondie les questions de coopération et d'évaluation du programme.

Aux cotés du comité de programmation, d'autres instances de gouvernance sont prévues

Le Bureau LEADER Belledonne, composé de 11 membres issus du comité de programmation (dont le Président du GAL) et à parité public-privé. Il s'agit de rassembler les binômes référents (public-privé) des quatre commissions de travail (explicitée dans le chapitre suivant), correspondant aux quatre fiches actions opérationnelles du programme, ainsi que le binôme référents sur les questions de l'évaluation et de la coopération. Il a pour rôle de préparer les comités de programmation en rencontrant chaque porteur de projet, puis en rendant un avis destiné au comité de programmation sur chaque projet. Les membres du Bureau s'appuieront sur une grille de lecture pour assurer une sélection objective des projets et rendre lisibles aux porteurs de projets les critères de sélection du programme LEADER.

Cette grille de lecture sera co-construite avec les membres du comité de programmation au démarrage du programme afin de s'assurer de son appropriation. Afin de la construire, les membres du comité de programmation devront réfléchir aux critères de sélection des projets qui pourront être de deux types :

- des critères transversaux à l'ensemble des fiches actions qui permettent de s'assurer de la plus-value du programme LEADER sur le territoire.
- des critères spécifiques aux fiches actions qui seront construit au regard des objectifs fixés.

Pour faciliter sa lecture par les membres du comité mais aussi par les porteurs de projets, il semble plus pertinent de formuler des questions correspondant à chaque critère auxquels doivent répondre les projet (des degrés de réponse seront à définir pour affiner la sélection). Les critères transversaux à l'ensemble des fiches actions ont déjà été partagés avec les acteurs du territoire, ils pourront cependant être

retravaillés lors de l'élaboration de grille de lecture finale :

Critères transversaux	Questions correspondantes
Lien à la priorité ciblée	Y a t'il une dimension urbain/montagne dans ce projet?
Transversalité thématique	Le projet répond-il à plusieurs enjeux identifiés pour le développement de Belledonne?
Transversalité géographique	Quelle est l'échelle territoriale concernée ?
Logique de mise en réseau	Le projet est-il en phase avec une logique de réseau de Belledonne?
Pratiques innovantes	Le projet est-il expérimental dans le site, la ressource, le partenariat, le public cible, la pratique de gestion, de valorisation ou de sensibilisation?

8 - Annexe 7 : La composition du Comité de programmation LEADER

Le Groupe d'Action Locale, représentant le partenariat largement ouvert du programme LEADER pour accueillir tous les acteurs susceptibles d'être intéressés par la dynamique LEADER Belledonne, il associera les membres du Groupe de Travail LEADER mobilisés autour de la candidature. Cette instance restera très ouverte durant toute la durée du programme. Réuni au moins une fois par an en "comité de suivi LEADER", cette instance, constitue une instance d'évaluation du programme et a en responsabilité les choix de réorientation stratégique du programme LEADER, sur la base des évaluations annuelles.

Le comité d'instruction, composée de l'ensemble des partenaires cofinanceurs du programme LEADER (Région Rhône-Alpes, Conseils Généraux de l'Isère et de la Savoie, Communautés de communes de Belledonne, CDDRA Isère et Savoie, ASP...), ce comité aura pour rôle de recueillir une validation technique et financière de chaque financeur sollicité sur le montage financier des dossiers présentés (assiette éligible, règle et taux d'intervention, ligne sollicitée...).

22. L'ARTICULATION AVEC LES AUTRES SYSTÈMES DE GOUVERNANCE DU TERRITOIRE

Des instances transversales pour une meilleure articulation

Les quatre commissions thématiques, composées d'acteurs publics et privés concernés par le thème de la fiche action. Il s'agira également d'associer les élus et les techniciens référents des communautés de communes et des structures socioprofessionnelles du territoire. Ces instances permettront d'associer les acteurs des vallées pour faire émerger des projets en lien avec la priorité ciblée du programme LEA-DER Belledonne. Chacune des quatre commissions thématiques désignera un binôme référent public-privé qui siégera au Bureau LEADER. Le rôle de ces commissions dépasse le programme LEADER ; il s'agit de mettre en place des instances de travail permettant une meilleure articulation des différentes politiques territoriales sur le territoire.

Le rôle de ces commissions est ainsi multiple :

- être un lieu de rencontre et d'échanges entre divers types d'acteurs du territoire impliqués dans la thématique traitée.
- favoriser la communication et l'information entre partenaires sur les différents proiets en cours, à venir, sur les besoins ou attentes, les envies de projets...pour favoriser l'émergence de nouvelles actions,
- suivre la réalisation des projets soutenus dans le cadre du LEADER mais aussi dans le cadre de la préfiguration du Parc naturel régional et d'autres politiques contractuelles portées par l'Espace Belledonne (plan pastoral territorial, projet agro-environnemental et climatique). De manière ponctuelle, les commissions pourront être rassemblées pour traiter de sujets transversaux.

Le comité des intercommunalités de Belledonne, réunira les élus et techniciens référents des six communautés de communes présentes en Belledonne et sera animé par le Président du GAL. Son rôle sera de créer un lieu de dialogue entre les communautés de communes pour qu'elles puissent réfléchir ensemble à leur rôle vis-à-vis du territoire de Belledonne et plus largement à la manière de relayer et soutenir la politique montagne définie par l'Espace Belledonne au sein des communautés de communes. L'entrée par le programme LEADER permet d'échanger sur des actions concrètes. Cette instance a vocation à se réunir une fois par an environ.

L'articulation avec les autres systèmes de gouvernance du territoire

L'Espace Belledonne et son projet de Parc naturel régional

L'association Espace Belledonne a ses propres instances de gouvernance (Bureau, Conseil d'administration et Assemblée Générale) qui se réunissent régulièrement dans l'année. Les membres de l'Espace Belledonne sont répartis en deux collèges, privé (socio-économiques) et public (communes et intercommunalités). Une partie des membres du comité de programmation est également membre de l'association. A ce titre, le lien est régulièrement fait lors des instances Espace Belledonne autour de l'actualité du programme LEADER, et inversement, les travaux de l'association autour du projet de territoire viennent nourrir les réflexions et les évolutions du programme LEADER.

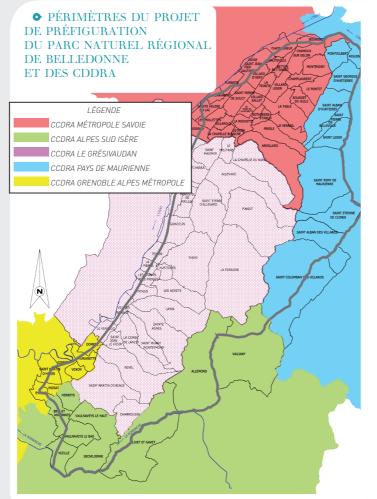
La démarche de Parc naturel régional va permettre, dans les années à venir de consolider ce fonctionnement et de le structurer encore plus. En effet, l'Espace Belledonne va. dans le courant de l'automne 2014 procéder à l'évolution de ses statuts pour intégrer la mission de préfiguration du Parc naturel régional de Belledonne et renforcer considérablement la représentativité de tous ses partenaires socioéconomiques au sein de différents collèges. La mise en œuvre de la gouvernance du programme LEADER s'en trouvera d'autant plus facilitée que l'ensemble des acteurs privés concernés par les instances de pilotage du programme fera déjà partie intégrante des instances de l'Espace Belledonne.

Les intercommunalités et leurs CDDRA

Le territoire de Belledonne est composé de six communautés de communes et de cinq CDDRA. L'Espace Belledonne, par la mise en place d'une gouvernance innovante, souhaite articuler le mieux possible la gouvernance et l'ingénierie du territoire de Belledonne avec celles des intercommunalités, à travers :

- la présence des intercommunalités et de représentants des CD-DRA au comité de programmation LEADER pour s'assurer de la communication entre structures sur les proiets.
- la mise en place d'un Comité des intercommunalités de Belledonne pour favoriser une approche politique globale et transversale sur l'ensemble de la chaîne de Belledonne,
- la mise en place d'un comité d'instruction pour assurer une bonne coordination des dossiers voire réfléchir à une instruction unique des dossiers pour faciliter les démarches des porteurs de projets ;
- la mise en place de commissions thématiques par fiches actions pour assurer l'articulation et la complémentarité des actions entre Belledonne et les communautés de communes.





LES INSTANCES DU PROGRAMME LEADER BELLEDONNE

BUREAU LEADER BELLEDONNE INSTANCE DE TRAVAIL

Composition : [11 personnes] Président du GAL + Binôme de référents des atliers + Binôme de référents sur l'évaluation et la gouvernance • se réunit 10 fois par an

Dans la vie d'un projet

Avis sur fond et

forme du dossier

2 • Reçoit les porteurs de projet pour avis en opportunité pour le comité de programmation

Un binôme de référents public-privé par commission

4 COMMISSIONS THÉMATIQUES BELLEDONNE **INSTANCES DE TRAVAIL** et D'EMERGENCE DE PROJETS

Composition:

acteurs publics et privés concerné par la thématiques élus et techniciens référents des intercommunalités et des structures socioprofessionnels

• Se réunit 5 fois par an

Dans la vie d'un projet

1 • Emergence de projets

Composition:

6 • Suivi de la réalisation des actions de préfiguration du PNR et du LEADER selon les fiches actions

techniciens des partenaires co-financeurs

Région Rhône-Alpes, Conseils Généraux

de l'Isère et de la Savoie. Communautés

7 • Validation financière et technique

de communes de Belledonne.

CDDRA Isère et Savoie. ASP...

• Se réunit 5 fois par an

Dans la vie d'un projet

des projets.

COMITE D'INSTRUCTION

INSTANCE TECHNIQUE

BELLEDONNE

FICHE ACTION 3

L'accueil en belledonne à travers l'éducation au territoire

FICHE ACTION 1

Gestion partagée

des ressources

FICHE ACTION 2

Une valorisation

des pratiques et

des produits

naturelles

FICHE ACTION 4

De nouvelles manières de vivre et d'habiter le territoire entre montagne et vallées

COMITÉ **DE PROGRAMMATION BELLEDONNE**

INSTANCE DELIBÉRATIVE + INSTANCE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU PROGRAMME

Composition:

. (29 sièges : 13 publics - 16 privés) Président du GAL

- + Binôme de référents des ateliers + Binôme de référents
- sur l'évaluation et la gouvernance • Se réunit 5 fois par an

Dans la vie d'un projet

- 3 Avis en opportunité des projets
- 5 Programmation des dossiers complets
- 7 Retour sur les réalisations des projets

Réflexions prospectives



GROUPE D'ACTION LOCAL **BELLEDONNE** INSTANCE PROSPECTIVE

Composition:

les membres du Comité de Programmation + les membres de l'AG d'Espace Belledonne + les membres de la concertation LEADER

• Se réunit 1 fois par an

objectifs: Instance prospective = Comité de suivi

Diffusion de l'évaluation du programme



Produit un rapport

technique sur les dossiers

Avis politique globale et transversale

COMITÉ DES INTERCOMMUNALITES DE BELLEDONNE

INSTANCE POLITIQUE

Composition:

Président du GAL + élus + techniciens référents des 6 intercommunalités +

• Se réunit 1 ou 2 fois par an avant le Comité de programmation.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 • vie d'un projet LEADER

Espace Belledonne - dossier de candidature - 2014 | 2020 - 39 Espace Belledonne - dossier de candidature - 2014 | 2020 - 38



L'ESPACE BELLEDONNE, PILOTE DU PROGRAMME LEADER

1. L'INGÉNIERIE DU PROGRAMME LEADER AU SEIN DU TERRITOIRE

11. UNE INGÉNIERIE SPÉCIFIQUE AU TERRITOIRE DE BELLEDONNE

L'association Espace Belledonne est avant tout une structure de coordination territoriale, avec des moyens d'ingénierie interne relativement réduit (1 ETP à sa création, 4 ETP à ce jour, dont 2 ETP entièrement dédiés au programme LEADER). Si cette situation a souvent été un handicap pour répondre aux sollicitations locales d'animation et d'accompagnement des acteurs, elle a également permis à l'association d'inventer d'autres modes de fonctionnement relativement innovants. En effet, l'association, avec ses moyens réduits a conforté au fil des ans son rôle de coordination, d'animation de réseau et "d'activateur territorial", tout en encourageant les organismes du territoire à investir de diverses manières le projet de territoire collectif.

Ce choix de gouvernance partagée et de positionnement des structures socio-économiques au service du projet global est né et s'est affirmé progressivement dans le cadre des précédents programmes LEADER. Ces expérimentations ont porté leurs fruits et dessinent aujourd'hui une vraie "marque de fabrique" de la conduite d'un projet de territoire en Belledonne.

Ainsi, les questions de gestion et valorisation des ressources naturelles ne s'envisagent plus sans la mise en place de coopération multi-acteurs entre gestionnaires de la ressource, acteurs environnementaux, propriétaires et élus. Aujourd'hui, les acteurs socio-économiques qui ont eu la volonté d'expérimenter ce mode de fonctionnement sont force de proposition pour investir de nouveaux champs de partenariat. Si la thématique de la gestion des ressources naturelles a été fortement investie par nos partenaires lors du précédent LEADER, la volonté est bien d'essayer de généraliser ce mode de fonctionnement à d'autres thématiques. Ceci afin d'en faire une force de mise en œuvre du projet global, une singularité de gouvernance locale et surtout un moyen de renforcer et d'ancrer le sentiment de responsabilisation des acteurs locaux dans la gestion et la mise en valeur de leur territoire.

1.2. LES MOYENS D'ANIMATION ET DE GESTION LEADER POUR BELLEDONNE

Fort de son expérience de deux programmes LEADER, l'Espace Belledonne dispose à ce jour des moyens nécessaires pour mener à bien ce nouveau programme européen. Cependant, la montée en puissance des responsabilités des GAL pour cette nouvelle programmation, nécessite une d'évolution des missions pour permettre la meilleure mise en œuvre possible du programme et son articulation avec les autres missions de l'Espace Belledonne. Les deux temps pleins actuellement consacrés au programme LEADER seront donc conservés et réorganisés au regard des nouvelles missions attribuées au GAL. L'ingénierie du programme sera articulée au mieux avec celle de l'Espace Belledonne à travers un mi-temps de la directrice de l'association pour faire le lien avec la préfiguration du Parc naturel régional. Des passerelles seront également créées avec les différents animateurs des collectivités locales et des associations au sein des

commissions thématiques prévues.

Au total, l'Espace Belledonne consacre 2.5 ETP à la mise en œuvre de son programme LEADER, tant pour couvrir les missions d'animation, de gestion que d'articulation avec l'ensemble du projet de territoire dans lequel s'inscrit ce LEADER. Le détail des missions de ces postes est indiqué dans la fiche action 6.

Une responsabilité partagée du trinôme LEADER Belledonne

Le Président du GAL

Pour affirmer la place importante du programme LEADER en Belledonne, la présidence du GAL est assurée par le Président de l'Espace Belledonne, qui s'engage à participer activement à la mise en œuvre du programme et à faire les liens nécessaires avec le projet de Parc naturel régional. Fort de son expérience du programme LEADER précédent, il sera le garant de la mise en œuvre de la stratégie et du suivi de la consommation de l'enveloppe financière fléchée.

Sa connaissance du programme LEADER et son implication dans l'association lui permettra d'impulser une mobilisation des nouveaux acteurs du territoire. En termes de disponibilité, le Président consacre 2 demi-journées par semaine à l'équipe technique de l'Espace Belledonne pour assurer une bonne articulation politique et technique sur les différentes missions.

La responsable administrative, juridique et financière (R AJF), Mme Carole SCHWARTZ (1 ETP)

Actuellement à temps plein sur la gestion du programme LEADER 2007-2014, elle assurera le poste de R AJF pour la prochaine programmation LEADER. Grâce à son expérience, elle a acquis les compétences requises pour ce poste à savoir la rigueur, le sens du relationnel, (auprès des porteurs de projets et des partenaires financiers), une bonne capacité à résoudre les problèmes... En revanche, il sera nécessaire de réaliser des formations pour pouvoir assurer les nouvelles responsabilités du poste. Son niveau de qualification à BAC + 5 est également une assurance pour l'Espace Belledonne de sa capacité à se former rapidement, à s'adapter à de nouvelles missions et à évoluer en responsabilités au sein du GAL. Au cours de l'année 2014, l'équipe technique s'est rapprochée du mode de fonctionnement souhaité dans la prochaine programmation en donnant davantage de responsabilité à la gestionnaire actuelle afin de libérer du temps à l'animatrice pour l'écriture de la présente candidature.

La chef de projet LEADER, Mme Margaux MAZILLE (1 ETP)

La prise de responsabilité de la R AJF va permettre de renforcer le poste de chef de projet en termes d'animation locale. Les besoins d'animation sur le territoire sont importants du fait de l'agrandissement du périmètre d'actions du programme LEADER et de la nécessité de fédérer les acteurs à différents niveaux (entre secteurs d'activités, entre le haut et le bas, en transversalité...). Sa formation d'ingénieur agronome spécialisé en développement rural ainsi que son expérience sur le territoire de Belledonne au poste d'animatrice LEADER depuis janvier 2013, est une assurance pour l'Espace Belledonne de sa capacité à mener à bien cette nouvelle programmation LEADER grâce à sa connaissance du territoire et des acteurs.

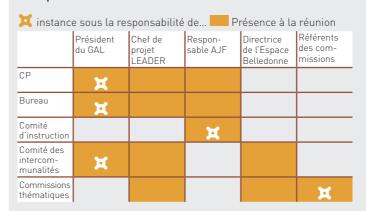
Un renforcement de l'ingénierie au sein de l'Espace Belledonne

La directrice de l'Espace Belledonne, Mme Sophie GOUIN (0.5 ETP)

La place du programme LEADER au sein du projet de territoire de l'Espace Belledonne est stratégique et les liens existants entre ce programme et le projet de Parc naturel régional nécessitent une articulation en termes d'ingénierie. D'une part au niveau stratégique, la directrice de l'Espace Belledonne doit être en lien permanent avec la chef de projet LEADER pour articuler au mieux la stratégie du programme avec l'avancée du projet de Parc naturel régional. D'autre part, le lien entre les projets soutenus dans le cadre du programme LEADER et ceux de la préfiguration du Parc doivent être suivi de manière conjointe.

L'Espace Belledonne fait donc le choix de partager l'animation thématique du programme LEADER entre la directrice de l'Espace Belledonne (30% du mi-temps) et la chef de projet LEADER (30% du temps plein) en lien avec les animateurs des structures socio-économiques du territoire et des communautés de communes. La répartition de cette animation thématique se fera par fiche action.

La répartition de l'animation des instances



Une mutualisation des postes d'animation "agriculture" et "forêt" en Belledonne (2 ETP)

L'organisation actuelle des moyens d'animation dans le domaine agricole et forestier en Belledonne n'est plus en phase avec l'évolution de la structuration territoriale impulsée par l'Espace Belledonne depuis quelques années. Toutefois, il semble être possible de faire évoluer cette organisation de manière relativement rapide, à condition d'associer et d'obtenir l'accord des différents acteurs concernés.

Concernant l'animation agricole en Belledonne, si une ingénierie spécifique existe aujourd'hui, grâce à la mobilisation des chambres d'agriculture d'Isère et Savoie, celle-ci reste encore cloisonnée d'un département à l'autre, sans cohérence de périmètre pour Belledonne.

L'Espace Belledonne, en lien avec les deux chambres d'agriculture, travaille donc actuellement à mutualiser et optimiser les moyens d'animation de ces conseillers agricoles, à l'échelle du projet de Parc naturel régional (et donc du périmètre LEADER). Cette mise en cohérence des postes d'animation avec l'espace de projet de Belledonne permettra à l'Espace Belledonne d'assurer une animation équitable pour tous les secteurs du territoire, un renforcement du réseau des agriculteurs et des démarches collectives, une synergie renforcée entre l'émergence et le suivi de projets au titre du LEADER, de l'animation du volet agricole du PAEC Belledonne et des liens avec les politiques agricoles des communautés de communes.

Pour la forêt, la situation est pratiquement similaire, avec un fractionnement des moyens d'animation à l'échelle des différentes communautés de communes. Une approche territoriale des enjeux forestiers, en lien avec le CRPF, l'ONF et les collectivités locales, sera un gage de cohérence et d'optimisation des moyens d'animation entre structure, au service du projet de territoire de l'Espace Belledonne.

En termes de financement, l'Espace Belledonne prévoit un cofinancement des postes du chef de projet LEADER et de la R AJF

par la Région Rhône-Alpes sur la ligne Parc naturel régional et par les six communautés de communes ⁹ pour renforcer la volonté d'articuler l'ingénierie sur le territoire et pour affirmer la mobilisation des communautés de communes dans la mise en œuvre du programme LEADER. En ce qui concerne le mi-temps de la directrice de l'Espace Belledonne, il sera cofinancé par la Région Rhône-Alpes sur la ligne Parc naturel régional et par les deux conseils généraux de l'Isère et de la Savoie. Enfin, le poste d'animation agricole serait cofinancé par les chambres d'agricultures et la Région Rhône-Alpes sur la ligne Parc naturel régional ; le poste forestier serait cofinancé par le CRPF et les communautés de communes.

2. UN SUIVI-ÉVALUATION À DIMENSION PROSPECTIVE

2.1. RETOUR SUR LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION DU PROGRAMME LEADER 2007-2014

L'Espace Belledonne s'est engagé dans une démarche d'évaluation ¹⁰ en continue avec le GAL du Pays Voironnais et le laboratoire de recherche Pacte-territoire. Cette démarche était basée sur la mutualisation de compétences, de moyens d'animation et de conception d'outils méthodologiques, enrichie par une expertise du monde de la recherche.

Ce partenariat a pris plusieurs formes au cours du programme LEA-DER: l'accueil commun d'étudiants, la mise en place d'échanges de regards entre membres des deux comités de programmation et l'intervention de chercheurs sur les deux territoires. Cette évaluation a permis, d'une part, une comparaison des modes de fonctionnement, et d'autre part, une remise en question et une évolution des modes de gouvernance mutuelle. Ce type de partenariat tripartite est unique: il s'agit d'une nouvelle forme de coopération qui pousse à l'innovation par une remise en question perpétuelle des modes de faire au sein des territoires. Elle a permis par ce biais l'émergence de nouvelles méthodes de fonctionnement des GAL.

L'année 2014 a été marquée par l'évaluation finale du programme LEADER dont le volet prospectif a poussé les deux GAL à engager une réflexion quant au devenir de leur partenariat. Cette dernière a permis d'aboutir à un constat partagé sur l'intérêt d'élargir cette coopération et de réfléchir le futur programme d'actions LEADER, pour un certain nombre d'actions ciblées, sous l'angle de l'inter territorialité. Les suites données à ces réflexions sont détaillées dans le volet coopération interterritoriale de la fiche action 5.

2.2 UNE ÉVALUATION EN CONTINUE EN PARTENARIAT AVEC LA RECHERCHE ET DES TERRITOIRES PNR PARTENAIRES

Fort de cette expérience, l'Espace Belledonne souhaite renouveler ce type de démarche pour son nouveau programme LEADER :

Réalisation d'une évaluation en continue pour être au plus près des objectifs et de la stratégie LEADER

- Évaluation quantitative du programme au fil de l'eau grâce à des outils de gestion (stage informatique pour mise en place des tableaux de suivi dès le début de la programmation)
- Évaluation qualitative du programme au fil de l'eau grâce à une analyse détaillée des projets réalisés,
- Dimension de réflexion et d'amélioration des pratiques en cours de programme grâce au comité de suivi stratégique, à l'intervention de chercheurs...
- Dimension prospective pour faire évoluer la stratégie du programme LEADER en fonction du projet de territoire de l'Espace Belledonne.
- O Dimension de communication et de vulgarisation de la démarche

Annexe 8 : Courriers des communautés de communes

Annexe 9: Synthèse de l'évaluation finale du programme LEADER 2007-2014

et des résultats auprès des partenaires et de la population locale (cf volet communication).

Réalisation d'une évaluation croisée entre Parcs naturels régionaux avec la collaboration de l'université

Les partenaires envisagées :

- les Parcs naturels régionaux voisins : Chartreuse, Bauges et Vercors (sous réserve).
- la Cité des Territoires: Institut de Géographie Alpine, Laboratoire Pacte-Territoires, Institut d'Urbanisme de Grenoble.

Des enjeux communs apparaissent entre ces différents territoires :

- la question de la place et du rôle du programme LEADER dans les territoires Parcs (ou en projet),
- la question des outils mobilisés pour aborder les enjeux de structuration territoriale et des relations montagne-vallées,
- la question des moyens mobilisés par ces territoires pour partager des problématiques communes et permettre de l'échange d'expérience, des rencontres politiques et techniques...

La volonté partagée, au stade de la candidature LEADER, est de pouvoir mettre à profit l'outil LEADER et sa dimension d'expérimentation, pour se mobiliser collectivement sur ces sujets.

Déjà sensibilisés, dans le cadre du précédent LEADER, ou sur d'autres projets, à la valeur ajoutée qu'apporte la dimension "recherche" à ces questions, l'ensemble des partenaires pressentis souhaitent mobiliser la Cité des Territoire comme partenaire à part entière de la démarche d'évaluation. L'expérience de Belledonne dans le précédent programme vient, de plus, confirmer et valider la pertinence de ce partenaire.

Les missions de l'organisme de recherche partenaire pourraient être les suivantes :

- o un accompagnement méthodologique pour définir la méthode : critères d'évaluation, indicateurs, thèmes à traiter, méthode de recueil des données,
- un encadrement par les chercheurs, d'étudiants pour la collecte et l'analyse des informations nécessaires,
- une intervention de chercheurs lors des instances LEADER pour une prise de hauteur dans la mise en œuvre de la stratégie des territoires.

2.3. UNE IMPLICATION PLUS FORTE DES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Suite à la démarche mise en place dans le programme LEA-DER précédent, les acteurs du territoire sont déjà sensibilisés à l'importance de l'évaluation du programme. La proposition de reconduire ce type de démarche a été fortement appréciée. L'Espace Belledonne souhaite, dans la continuité de la concertation mise en place pour l'écriture de la candidature, impliquer fortement les acteurs locaux dans la démarche d'évaluation du programme LEADER. Le territoire

- la mise en place du comité de suivi stratégique: une instance dédiée à l'évaluation et au suivi de la stratégie LEADER qui associe les membres du GAL,
- la désignation d'un binôme de référents public-privé pour suivre de manière plus spécifique la démarche d'évaluation du programme qui siégera au Bureau LEADER,
- la construction, par les membres du comité de programmation, d'une grille de lecture et de questionnement des projets pour s'assurer d'une bonne appropriation de la stratégie,
- la co-construction, par les membres des comités de programmation des différents territoires impliqués, des questions évaluatives concernant la pertinence et la cohérence des stratégies au démarrage des programmes.

3. COMMUNICATION ET DIFFUSION

3.1. UNE COMMUNICATION TARDIVE POUR LE LEADER 2007-2014

Lors de la programmation précédente, le point faible de l'Espace Belledonne a été de communiquer sur son programme LEADER seulement en fin de programmation. En effet, il n'y a pas eu d'actions de communication mises en place au lancement de la candidature et au fil de l'eau du programme. En revanche, en fin de programmation et en termes de partages et de valorisations d'expériences, l'Espace Belledonne a mis en place des actions de communication qui ont permis de sensibiliser les acteurs et la population locale au programme LEADER mais surtout en vue de la prochaine programmation. L'Espace Belledonne a réalisé



Réalisation de supports pédagogiques 2010 - 2011



ouciouse de valoriser et faire connaître son territoire l'Espace Belledonne a impulsé une dynamique autour de la découverte des richesses de la forêt et de ses connexions aux alpages. En lien avec Belledonne en Marche et l'ONF, une

démarche de concertation de 3 ans a permis d'identifier 5 sites représentatifs pour la découverte des milieux forestiers et pastoraux, adaptés à l'accueil de scolaires et

rotesuers et pastoraux, adaptes a l'accueil de scolailes et de familles:

-La cembraie des Pourettes à Chamrousse
-Le Crêt du Poulet à St Pierre d'Allevard
-Le Crêt du Poulet à St Pierre d'Allevard
-Le Geleysin et l'Oule à Pinsot
-Le Marais du Gelon au Bourget en Huile
Un programme d'interprétation pédagogique, de fichiers de jeux et d'activités a été conçu grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs intervenant en forêt et en alpages en Belledonne.
L'ensemble de ce projet (topoguide, itinéraires, supports pédagogiques) sont en libre téléchargement sur le site de

pédagogiques) sont en libre téléchargement sur le site de l'Espace Belledonne et sur le blog dédié :





Espace Belledonne

Parc de la mairie - 38 190 Les Adrets

41 943.92€

Taux d'intervention du FEADER : 18%

Sentiers-sylvicoles-.html



- des classeurs récapitulant l'ensemble des actions soutenues par le programme avec une fiche par projet (description de l'action, partenaire, financement, plus-value LEADER...) : ces classeurs ont été distribué aux acteurs du territoire (communes de Belledonne, intercommunalité, associations et organismes socio-économiques),
- des rendez-vous LEADER, dans le cadre du partenariat avec le Pays Voironnais, pour faire connaître les projets aux acteurs et à la population locale à travers des expositions, des visites sur le terrain, des débats..

Pour cette nouvelle programmation, l'Espace Belledonne souhaite davantage se concentrer sur la communication au lancement de son programme et avoir une stratégie de communication en conti-

3.2 COMMUNIQUER SUR LAMISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME LEADER

Auprès des communes du territoire

L'Espace Belledonne proposera aux équipes municipales plusieurs rendez-vous de travail afin de les sensibiliser collectivement :

- aux principes du programme LEADER,
- o au fonctionnement et aux règles de gestion des fonds européens,
- o au contenu du plan d'actions de l'Espace Belledonne,
- aux modalités de pilotage et d'animation sur le territoire,
- à l'articulation de l'ensemble des politiques territoriales porté par l'Espace Belledonne.

Ce travail de sensibilisation sera réalisé sous forme de réunions de travail, organisées par secteurs géographiques pour s'inscrire dans une logique de proximité.

Ces réunions s'inscriront dans un objectif plus large d'appropriation par les nouvelles équipes municipales du projet de territoire de l'Espace Belledonne (projet de Parc naturel régional et politiques contractuelles mises en place). Il est prévu de s'appuyer conjointement sur l'équipe technique de l'Espace Belledonne qui a l'expérience de deux programmes LEADER ainsi que sur les élus renouvelés dans leur mandat afin d'apporter une double perception du programme : technique

Auprès des porteurs de projets potentiels (publics et privés) et de la population

Au lancement de la programmation LEADER, l'Espace Belledonne réalisera une campagne de communication sur son territoire pour : • faire connaître l'existence de ce programme sur le territoire et des

- opportunités de financements qui lui sont liées,
- sensibiliser la population au projet de territoire de l'Espace Belledonne. Différents supports seront mobilisés à cette occasion : bulletins municipaux, presse, radios locales, forum participatif, sites internet de l'Espace Belledonne et des partenaires...

3.3. COMMUNIQUER SUR LES PROJETS SOUTENUS DANS LE CADRE DU PROGRAMME LEADER

Au sein du territoire

Le GAL Belledonne dispose de peu de moyen pour assurer la diffusion et le partage de ses actions.

Tout d'abord, le comité de programmation sera la première instance de valorisation des projets avec un retour sur réalisation grâce à des présentations en salle, des recueils de photos ou documentaires vidéo, des visites de terrain..

Pour assurer la communication et la diffusion des actions soutenues dans le cadre du programme LEADER, l'Espace Belledonne souhaite s'appuyer sur les communes de Belledonne qui représentent un relais important vers les habitants du territoire. Il est donc prévu qu'après chaque comité de programmation, l'Espace Belledonne fasse parvenir aux communes un descriptif des actions soutenues afin de pouvoir les faire apparaître dans les bulletins municipaux. Le site internet de l'Espace Belledonne (www.espacebelledonne.fr) est aussi vecteur de diffusion des actions du programme LEADER. Il est appelé à fonctionner comme centre de ressources pour ses utilisateurs : informations générales sur le territoire, sur les modes d'instructions des dossiers, téléchargement des documents administratifs pour les porteurs de projets, des comptes-rendus d'ateliers et réunions diverses ainsi que des fiches sur chaque actions soutenues dans le cadre du programme (à actualiser pour la prochaine programmation).

Enfin les rendez-vous LEADER qui ont été très appréciés par les acteurs et habitants seront renouvelés une fois par an. Pour chaque rendez-vous, le GAL choisira une thématique et identifiera les projets à présenter au grand public. Ces rendez-vous pourront prendre diverses formes : balades pédagogiques, expositions, projections de films...

Auprès d'autres territoires

Dans le cadre de la coopération interterritoriale (cf fiche action 5 du plan d'actions), les territoires pourront organiser des rendezvous LEADER inter-GAL afin de développer le transfert d'expériences et les échanges de regards entre territoires voisins. Il semble important de souligner que le transfert d'expériences avec d'autres territoires est incité dans l'ensemble des fiches actions afin de valoriser les démarches innovantes en Belledonne mais aussi de pouvoir s'inspirer de ce qui se fait ailleurs. Pour favoriser ces échanges, le GAL pourra s'appuyer sur le réseau rural français.



Espace Belledonne - dossier de candidature - 2014 | 2020 - 42 Espace Belledonne - dossier de candidature - 2014 | 2020 - 43

LISTE DES SIGLES

ACCA----- Association Communale de Chasse Agréée ADABEL --- Association pour le Développement de l'Agriculture en BELledonne AMI ----- Appel à Manifestation d'Intérêt **APAO** ----- Association de Promotion de l'Agriculture en Oisans ASP ----- Agence de Service et de Paiement **CAUE** ----- Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement CDDRA ---- Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes **CEFE** ----- Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive **CEN** ----- Conservatoire d'Espaces Naturels CLD ----- Conseil Local de Développement CP ----- Comité de Programmation **CPIE** ----- Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement CRPF ----- Centre Régional de la Propriété Forestière CTS ----- Contrat Territoire Savoie **DDT** ----- Direction Départementale des Territoires **DPST** ----- Document de Projet Sylvicole Territorial **DRAC** ----- Direction Régionale des Affaires Culturelles **EB** ----- Espace Belledonne EDF ----- Electricité De France **EP SCOT** --- Etablissement Public du Schéma de Cohérence Territoriale **EPCI** ----- Etablissement Public de Coopération Intercommunale ETP ----- Equivalent Temps Plein FAI ----- Fédération des Alpages de l'Isère FDC ----- Fédération De Chasse FDP ----- Fédération De Pêche FEADER --- Fond Européen Agricole pour le DEveloppement Rural FEDER ----- Fond Européen de DEveloppement Régional **GAL** ----- Groupe d'Action Locale GDA ----- Groupement de Développement Agricole GP ----- Groupement Pastoral **GTA** ----- Grande Traversée des Alpes GTL ----- Groupe de Travail LEADER LEADER --- Liaison Entre Action du Développement de l'Economie Rurale MAEC ----- Mesures Agro-Environnementales et Climatiques **MAET** ----- Mesures Agro-Environnementales Territoriales **ONCFS** ----- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage **ONF** ------ Office National de la Forêt **PAEC** ----- Projet Agro-Environnemental et Climatique PDR ----- Programme de Développement Rural PNR ----- Parc Naturel Régional **POIA** ------ Programme Opérationnel Interrégional des Alpes PPT ----- Plan Pastoral Territorial **PSADER** --- Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural **RAJF** ----- Responsable Administratif Juridique et Financier **SAU** ----- Surface Agricole Utile SEA ----- Société d'Economie Alpestre



Espace Belledonne - dossier de candidature - 2014 | 2020 - 45

UGB ----- Unité Gros Bétail

Dossier de candidature à l'appel à manifestation d'intérêt du programme LEADER 2014 - 2020

annexe	1 Liste des communes adhérentes au programme LEADER Belledonne	page	1
annexe	$oldsymbol{2}$ Délibération de l'Espace Belledonne approuvant la candidature LEADER 2014-2020	page	2
annexe	$oldsymbol{\mathcal{S}}$ Carte des unités géographiques de Belledonne	page	4
annexe	4 Les instances de concertation	page	5
annexe	$oldsymbol{5}$ La composition du Groupe de Travail LEADER $$	page	6
annexe	$m{6}$ Une communication autour du programme : les rendez-vous LEADER $$	page	7
annexe	7 La composition du Comité de programmation LEADER	page	8
annexe	$m{8}$ Courriers des communautés de communes	page	10
annexe	$m{g}$ Synthèse de l'évaluation finale du programme LEADER 2007-2014	page	19
annexe	10 Courrier de Romain LAJARGE de la Cité des Territoires	page	20

ANNEXE 1

Liste des communes adhérentes au programme LEADER Belledonne

COMMUNES	N°INSEE	COMMUNES	N°INSEE
Allemont	38005	Morêtel de Mailles	38262
Allevard	38006	Murianette	38271
Arvillard	73021	Pinsot	38306
Chamoux sur Gelon	73069	Presle	73207
Champ-Laurent	73072	Revel	38334
Chamrousse	38567	Rotherens	73217
Détrier	73099	Saint Alban des Hurtières	73220
Etable	73111	Saint Alban des Villards	73221
Herbeys	38188	Saint Colomban des Villards	73230
Hurtières	38192	Saint Georges des Hurtières	73237
La Chapelle Blanche	73075	Saint Jean le Vieux	38404
La Chapelle du Bard	38078	Saint Leger	73252
La Combe de Lancey	38120	Saint Martin d'Uriage	38422
La Croix de La Rochette	73095	Saint Maximin	38426
La Ferrière	38163	Saint Mury Monteymond	38430
La Rochette	73215	Saint Pierre d'Allevard	38439
La Table	73289	Saint Pierre de Belleville	73272
La Trinité	73302	Sainte Agnès	38350
Laval	38206	Séchilienne	38478
Le Bourget en Huile	73052	Theys	38504
Le Moutaret	38268	Vaujany	38527
Le Pontet	73205	Vaulnaveys le Bas	38528
Le Verneil	73311	Vaulnaveys le haut	38529
Les Adrets	38002	Venon	38533
Livet et Gavet	38212	Villard Sallet	73316
Montendry	73166	Villard-Leger	73315
Montgilbert	73168	Vizille	38562

Délibération de l'Espace Belledonne approuvant la candidature LEADER 2014-2020



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ESPACE BELLEDONNE

En date du : jeudi 02 octobre 2014

Présents:

ABBA Audrey AUDINOS Françoise BABOUD BESSE Roger BERNARD Marie-Anne **BILLAZ Jean-Jacques BOUVIER Alain CHABERT Simone COLLOMB Charlotte** DAUPHIN Paul DROST Jean-Claude EMIEUX Cédric **GABELLE Claude GACHET Edith** LACHIZE Christian LEYSSIEUX Daniel MICHON Bernard REBUFFET Jacqueline ROSSET BOULON Sandrine

Excusés:

SALVI Florent

CARAGUEL Bruno
CHALUMEAU Etienne
CLARAZ Jean-François
CORDON Philippe
CREUX Jean-Loup
DUC Jean-François
FORTE Pierre
GACHET Louis
GIRAUD Roger
PICCEU Carine
TREGLOZE Anne

ADABEL METRO

fédération de chasse de l'Isère Saint Pierre d'Allevard Saint Pierre d'Allevard Saint Georges d'Hurtières La Sauge et le Cosmos Saint Mury Monteymond Saint Martin d'Uriage Saint Mury Monteymond Saint Colomban des Villards Vaulnaveys le Haut Allemont Bien Vivre en Val Gelon Office de tourisme Isère Président Espace Belledonne / Revel Au Fil de Belledonne Belledonne en Marche

Fédération des Alpages de l'Isère

Theys La Rochette

La Table
Chamrousse
Office de tourisme Savoie
CC Cœur de Savoie
Délégué CC Le Grésivaudan
Belledonne Chasse
Groupement des Sylviculteurs de Belledonne
Allevard
Les Adrets

Lors de sa réunion du Conseil d'Administration, l'association Espace Belledonne a validé à l'unanimité des présents la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt de la Région Rhône-Alpes au programme européen Leader pour la période 2014-2020.

Association Espace Belledonne - Parc de la Mairie - 38190 Les Adrets Tél. 04 76 13 57 78 - e-mail : contact@espacebelledonne.fr SIRET 420 752 644 00047 - APE 9499 Z

ANNEXE 2

Délibération de l'Espace Belledonne approuvant la candidature LEADER 2014-2020



La délibération comprend la validation :

- du périmètre d'actions,
- de la stratégie et du plan d'actions,
- de la maquette financière prévisionnelle,
- du système de gouvernance du programme,
- de l'ingénierie relative au programme.

Fait à Les Adrets, le 11 octobre 2014

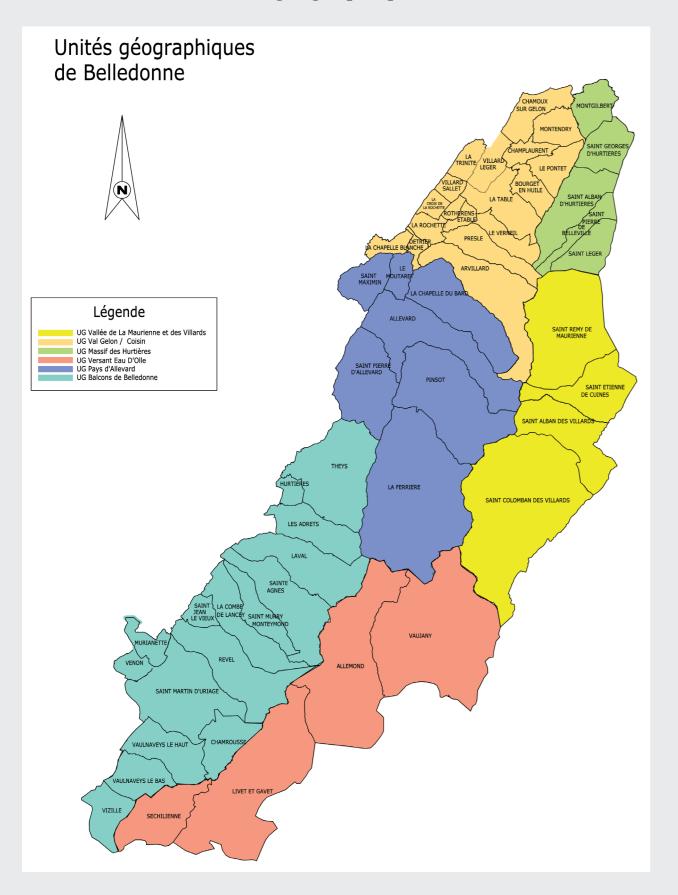
Le Président de l'Espace Belledonne,

Bernard MICHON

EDONE

Association Espace Belledonne - Parc de la Mairie - 38190 Les Adrets Tél. 04 76 13 57 78 - e-mail : contact@espacebelledonne.fr SIRET 420 752 644 00047 - APE 9499 Z

Carte des unités géographiques de Belledonne



ANNEXE 4

Les instances de concertation

Instances	Rôles	Compositions	Temps de rencontres
Assemblées Plénières	Instance d'information sur la candidature	Membres et partenaires de l'Espace Belledonne et du comité de programmation (250 personnes invitées, 100 personnes par réunion)	2 réunions
Conseil d'Administration de l'Espace Belledonne	Instance de pilotage et de validation de la candidature	Membres du Conseil d'Administration de l'Espace Belledonne (19 publics / 9 privés)	4 réunions
Groupe de Travail LEADER	Participation à la co-construction de la candidature. Rôle de relais et d'interpellation	Construit par appel à volontariat lors de la première Assemblée Plénière Acteurs publics et privés du territoire [95 personnes inscrites, 40 personnes par réunion]	5 réunions
Comité technique	Lieu d'échanges entre techniciens du territoire : appui à l'écriture de la candidature, relais et référents territoriaux	Techniciens des communautés de communes (dont CDDRA) et des structures socioprofessionnelles de Belledonne (50 personnes invitées, 20 personnes par réunion)	3 réunions + 2 spécifiques aux thématiques agricole et forestière
Équipe projet pour les formations de Cap Rural	Instance de travail et rôle de relais sur le territoire	- Animatrice LEADER Belledonne - Acteur public du territoire - Technicienne du Conseil Général de la Savoie (en charge du territoire Belledonne)	5 formations en équipe
Équipe projet technique	Instance de pilotage technique appuyée par un accompagne- ment stratégique et méthodolo- gique	- Directrice de l'Espace Belle- donne - Animatrice LEADER Belledonne - Consultante extérieure : Les Développeurs Associées	10 réunions de travail

La composition du Groupe de Travail LEADER

Structures publiques

Communes de Belledonne

Allemont
Allevard
Chamrousse
Détrier

La Chapelle Blanche La Combe de Lancey

La Ferrière La Rochette La Table Laval Les Adrets

Saint Alban des Villards Saint Alban d'Hurtières Saint Colomban des Villards Saint Georges d'Hurtières

Saint Léger

Saint Martin d'Uriage Saint Maximin

Saint Mury Monteymond Saint Pierre d'Allevard Saint Pierre de Belleville

Sainte Agnès

Theys

Vaulnaveys le Haut

Communautés de communes de Belledonne

Communauté de communes Cœur de Savoie Communauté de Communes Le Grésivaudan Communauté de communes Porte de Maurienne Communauté de communes du Canton de la Chambre Grenoble Alpes Métropole

Structures privées

ADABEL

Agriculteur de Cœur de Savoie
Association Au fil de Belledonne
Association Belledonne Chasse
Association Belledonne en Marche
Association Bien Vivre en Val Gelon
Association Espace Paysan
Association La Sauge et le cosmos
Association Montagne, Nature et Hommes

Cofor 38 Cofor 73 EDF

Fédération de Chasse de la Savoie Fédération de chasse de l'Isère Fédération des Alpages de l'Isère

Association Scènes obliques

Groupement des Sylviculteurs de Belledonne Groupement des Sylviculteurs des Hurtières

Le musée du Grand Filon
Ligue de Protection des Oiseaux
MJC Sainte Agnès-Saint Mury
Office de tourisme Cœur de Savoie
Office de tourisme d'Allevard
Office de tourisme de Chamrousse
Office de tourisme d'Uriage

Remontées mécaniques du collet d'Allevard

SEM T 7 Laux

ANNEXE 6

Une communication autour du programme: Les rendez-vous LEADER

La capitalisation et la valorisation des projets soutenus dans le cadre du LEADER 2007-2014 ont fait l'objet d'une attention particulière pour permettre aux acteurs ayant des degrés d'expériences différents de mieux s'approprier le programme.

La valorisation des projets, nécessaire pour les acteurs impliqués durant la vie du programme, constitue également un premier outil de forte mobilisation et de sensibilisation des partenaires aux enjeux de la prochaine programmation LEADER. Cette démarche, menée conjointement avec le Pays Voironnais (dans la suite du partenariat autour de l'évaluation), s'est traduite par l'organisation d'événements ouverts aux élus, aux membres du GAL et aux habitants des territoires. Ces "rendez-vous LEADER" ont été l'occasion pour les participants de découvrir et d'échanger autour d'initiatives soutenues à travers des moments conviviaux : balades pédagogiques, expositions, projections de films...

Les retours positifs des porteurs de projets impliqués, assurent les GAL de la plus-value de la démarche engagée, notamment dans l'illustration concrète de la stratégie déployée sur le territoire durant six ans et de ses effets auprès des différents partenaires locaux.

Sur les 3 rendez-vous proposés, ce sont 105 personnes qui se sont déplacées, majoritairement des élus et des acteurs du territoire :

- Rendez-vous LEADER autour des projets agricoles : 40 personnes
- Rendez-vous LEADER de valorisation générale : Annulé pour cause de conditions météo
- Rendez-vous LEADER autour des projets de gestion intégrée des ressources naturelles : 25 personnes
- Rendez-vous LEADER autour des projets patrimoniaux et touristiques : 40 personnes







La composition du Comité de Programmation LEADER

La concertation mise en place au cours de l'écriture de l'appel à manifestation d'intérêt a permis de définir la composition du comité de programmation présentée ci-après. Pour la présente candidature, nous indiquons les noms des structures afin de s'assurer de la représentativité géographique et sectorielle en Belledonne. Lors du conventionnement, chaque structure devra désigner un représentant pour siéger au comité de programmation.

Concernant les sièges représentant deux structures différentes, la répartition entre titulaire et suppléant est aujourd'hui faite de manière aléatoire ; elle sera revue lors du conventionnement.

Les représentants seront exclusivement des élus et des administrateurs.

Pour les sièges des communes de Belledonne, le choix des communes représentées se fera au moment du conventionnement.

		SIÈGES PUBLICS		
1	Cœur de Savoie	Titulaire : le délégué à l'Espace Belledonne Suppléant : un membre du comité de pilotage du CDDRA Métropole Savoie		
2	Grésivaudan	Titulaire : le délégué à l'Espace Belledonne Suppléant : un membre du comité de pilotage du CDDRA Grésivaudan		
3	Oisans	Titulaire : le délégué à l'Espace Belledonne Suppléant : un membre du comité de pilotage du CDDRA Alpes Sud Isère		
4	Porte de Maurienne	Titulaire : le délégué à l'Espace Belledonne Suppléant : un membre du comité de pilotage du CDDRA Pays de Maurienne	Communautés de communes	
5	Grenoble Alpes Métropole	Titulaire : le délégué à l'Espace Belledonne Suppléant : un membre du comité de pilotage du CDDRA Grenoble Alpes Métropole		
6	Canton de la Chambre	Titulaire : le délégué à l'Espace Belledonne Suppléant : un membre du comité de pilotage du CDDRA Pays de Maurienne		
7	Région Rhône-Alpes	à préciser au moment du conventionnement	Région Rhône-Alpes	
8	Secteur Cœur de Savoie	Titulaire : commune 1 Suppléant : commune 2 Suppléant : commune 3		
9	Secteur Maurienne	Titulaire : commune 1 Suppléant : commune 2 Suppléant : commune 3		
10	Secteur Pays d'Allevard	Titulaire : commune 1 Suppléant : commune 2 Suppléant : commune 3	Les communes	
11	Secteur Sud Belledonne	Titulaire : commune 1 Suppléant : commune 2 Suppléant : commune 3		
12	ONF et CRPF	Titulaire : ONF Suppléant : CRPF	ONF et CRPF	
13	Chambres d'Agriculture (Isère et Savoie)	Titulaire : Chambre d'agriculture de l'Isère Suppléant : Chambre d'agriculture de Savoie	Chambres d'Agriculture	

ANNEXE 7

		SIÈGES PRIVES		
1	Espace Belledonne	Titulaire : Président de l'association Suppléant : Vice-président de l'association	Espace Belledonne	
2	Fédérations Départementales de Chasse	Titulaire : FDC de l'Isère Suppléant : FDC de la Savoie		
3	Conservatoires d'Espaces Natu- rels	Titulaire : CEN de l'Isère Suppléant : CEN de la Savoie	Environnement et faune sauvage	
4	Fédérations Départementales de Pêche	Titulaire : FDP de la Savoie Suppléant : FDP de l'Isère		
5	Scènes obliques	Titulaire : Président de l'association Suppléant : Autre membre de l'association		
6	Bien Vivre en Val Gelon	Titulaire : Président de l'association Suppléant : Autre membre de l'association	Patrimoine et culture	
7	Le réseau des chemins du fer et de l'eau en Belledonne	Titulaire : Les Amis du Musée d'Allevard Suppléant : Le musée du Grand Filon		
8	Offices de tourisme de Belledonne	Titulaire : un office de tourisme de l'Isère Suppléant : un office de tourisme de la Savoie		
9	Au fil de Belledonne	Titulaire : Président de l'association Suppléant : Autre membre de l'association		
10	Belledonne en Marche et Montagne, Nature et Hommes	Titulaire : Belledonne en Marche (situé en Isère) Suppléant : Montagne, Nature et Hommes (situé en Savoie)		
11	Groupements des sylviculteurs	Titulaire : Groupement des sylviculteurs des Hurtières Suppléant : Groupement des sylviculteurs de Belledonne	Economie : touristique, forestière, agricole et pastorale	
12	ADABEL	Titulaire : ADABEL Suppléant : Autre membre de l'association	pustorate	
13	Espace Paysan + GDA Cœur de Savoie	Titulaire : Président de l'association Suppléant : GDA Cœur de Savoie		
14	Services pastoraux	Titulaire : Fédération des Alpages de l'Isère Suppléant : Société d'Economie Alpestre de Savoie		
15	CLD en lien avec les vallées	Titulaire : CLD du Grésivaudan Suppléant : CLD du Pays de Maurienne Suppléant : CLD d'Alpes Sud Isère	CLD en lien avec les vallées	
16	CLD en lien avec les villes	Titulaire : CLD de Grenoble Alpes Métropole Suppléant : CLD de Métropole Savoie	CLD en lien avec les villes	

Courriers des communautés de communes

Le Grésivaudan



Espace Belledonne

Monsieur le Président Parc de la Mairie 38190 Les Adrets

Crolles, le 29 septembre 2014

N/Réf : FG/CJ/FD/2014-1478 <u>Objet</u> : Engagement sur le programme Leader 2014 - 2020 Affaire suivie par DAUMARK Fabien

Monsieur le Président,

La communauté de communes du Pays du Grésivaudan a pris connaissance de la candidature de l'Espace Belledonne à l'appel à manifestation d'intérêt pour la programmation Leader 2014-2020. L'Espace Belledonne a mis en place un processus de concertation qui a permis à notre collectivité de participer à la définition de la stratégie et du plan de développement du programme Leader Belledonne.

Le Grésivaudan affirme sa volonté d'articuler au mieux ses différentes politiques territoriales (dont son CDDRA) avec le programme Leader Belledonne. Pour cela, notre structure désignera prochainement ses délégués pour siéger au futur comité de programmation Leader Belledonne. Je ne manquerai pas de vous tenir informé des représentants désignés à l'issue du prochain conseil de communauté.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président de la communauté de communes du Pays du Grésivaudan

Francis GIMBERT

Le GRÉSIVAUDAN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 390 RUE HENRI FABRE - 38926 CROLLES CEDEX

> www.le-gresivaudan.fr bienvenue@le-gresivaudan.fr

ANNEXE 8

Courriers des communautés de communes

Cœur de Savoie



Monsieur Bernard MICHON

Président de l'Espace Belledonne Parc de la Mairie 38190 Les Adrets

Objet : Lettre de soutien à la Candidature Leader 2014-2020 de l'Espace Belledonne

Monsieur Le Président,

La communauté de communes Cœur de Savoie a été conviée à participer au processus de concertation que l'Espace Belledonne a animé pour élaborer sa candidature à l'appel à manifestation d'intérêt pour la programmation Leader 2014-2020.

En tant qu'acteur local, notre communauté de communes a été associée à la définition de la stratégie et du plan de développement de ce nouveau programme Leader Belledonne.

A l'heure de l'écriture de cette nouvelle candidature, je tiens à vous exprimer le soutien de notre collectivité dans votre démarche de mobilisation de fonds européens au service de l'économie du territoire Belledonne. Ce programme appuiera la dynamique engagée depuis de nombreuses années par Espace Belledonne, en soutenant des initiatives privées et publiques qui contribueront à conforter l'identité du Massif de Belledonne et sa démarche de labélisation de Parc Naturel Régional.

Soucieuse d'articuler au mieux ses différentes politiques territoriales, notre structure siégera au futur comité de programmation Leader Belledonne, et désignera comme représentants le délégué à l'Espace Belledonne et un membre du comité de pilotage du CDDRA, pour pouvoir s'impliquer dans la mise en œuvre du programme.

Vous souhaitant une pleine réussite dans votre candidature, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, mes sincères salutations.

Béatrice SANTAIS, Présidente de la Communauté de communes Cœur de Savoie

Communauté de communes Cœur de Savoie - Place Albert Serraz - BP 40020 - 73802 Montmélian cedex Tél. 04 79 84 36 27 / Fax. 04 79 84 36 28

La Madeleine - Rue Maurice Rey 73110 La Rochette 61, rue Domenget 73250 Saint-Pierre D'Albigny Rue de la République 73390 Chamoux-sur-Gelon

Cœur de

www.coeurdesavoie.fr

Courriers des communautés de communes

Porte de Maurienne



Aiguebelle, le vendredi 26 septembre 2014

Porte de Maurienne 73 Grande Rue 73220 AIGUEBELLE Tél.: 04 79 44 31 61

communaute de communes @portede maurienne.eu

Espace Belledonne Monsieur Le Président Parc de la mairie 38 190 Les Adrets

Monsieur Le Président,

La communauté de communes Porte de Maurienne a pris connaissance de la candidature de l'Espace Belledonne à l'appel à manifestation d'intérêt pour la programmation Leader 2014-2020. L'Espace Belledonne a mis en place un processus de concertation qui a permis à notre communauté de communes de participer à la définition de la stratégie et du plan de développement du programme Leader Belledonne.

La communauté de communes Porte de Maurienne affirme sa volonté d'articuler au mieux ses différentes politiques territoriales (dont son CDDRA) avec le programme Leader Belledonne. Pour cela, notre structure accepte de siéger au futur comité de programmation Leader Belledonne, en désignant comme représentants le délégué à l'Espace Belledonne et un membre du comité de pilotage du CDDRA, pour pouvoir s'impliquer dans la mise en œuvre du programme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, mes sincères salutations,

Hervé GENON

Savoie
Gande Rue
7823 AIGUEBELLE
Tel 04-79 44 31 61

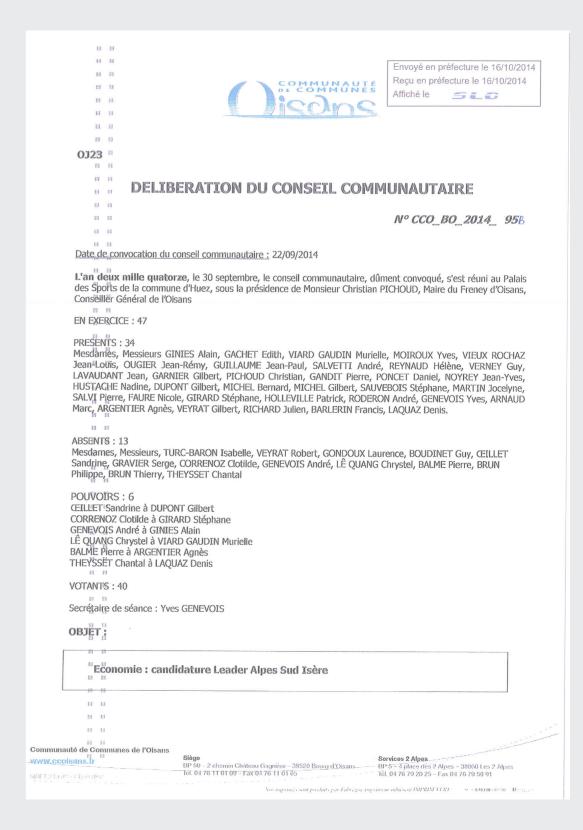
Président DE COMMUNES

Espace Belledonne - dossier de candidature - 2014 | 2020 - Annexes, page 12

ANNEXE 8

Courriers des communautés de communes

0isans



Courriers des communautés de communes

0isans

F1	13
11	13
11	Id

Envoyé en préfecture le 16/10/2014

Reçu en préfecture le 16/10/2014

Le Président rappelle que le programme « LEADER » (Liaisons Entre Action de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen destiné aux zones rurales. Il permet de soutenir les territoires porteurs d'une stratégie de développement organisé autour d'un thème fédérateur. La nouvelle programmation Leader se déroulera sur la période 2014-2020. La région Rhône-Alpes est autorité de gestion des fonds et elle souhaite que les territoires cibles soient des territoires de projets existants tels les CDDRA et les PNR crées ou en préfiguration.

Après un travail technique conduit au printemps 2014, le comité de pilotage du CDDRA Alpes-Sud-Isère a choisis l'axe suivant pour la candidature LEADER « accompagner le territoire vers de nouvelles opportunités de développement économique ». Deux objectifs sont liés à ce programme :

- Créer les conditions pour accueillir de nouvelles entreprises
- Favoriser la création de nouvelles activités à partir du tissu existant

L'ensemble de ces directions rentrent dans le cadre du programme d'actions pour le développement économique que s'est fixé la Communauté de Communes de l'Oisans (délibération du 27 février 2014 et commission n°5 du 3 juillet 2014) ainsi que dans l'ensemble des actions menées dans les domaines de l'emploi et de la formation.

De plus, Espace Belledonne a également fait acte de candidature sur son périmètre, dont font partie les communes de Livet et Gavet, Allemont et Vaujany. Ces dernières ont exprimé les souhaits de rejoindre cette candidature. Ainsi, la communauté de communes de l'Oisans affirme sa volonté d'articuler au mieux ses différentes politiques territoriales avec le CDDRA Alpes Sud Isère et Espace Belledonne.

Ouï cet exposé,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE l'engagement de la Communauté de Communes de l'Oisans dans la candidature d'Alpes Sud Isère au programme Leader

PREND'ACTE du rattachement des communes de Vaujany, Allemont et Livet et Gavet à la candidature Leader de l'Espace Belledonne

VALIDE la stratégie retenue par le comité de pilotage d'Alpes Sud Isère

RAPPELLE la participation de la communauté des communes de l'Oisans pour la définition de la stratégie et du plan de développement du programme leader de Belledonne.

EMET un avis favorable pour un portage du Leader Alpes Sud Isère par la communauté de communes du Trièves, comme structure chef de file

Communauté de Communes de l'Oisans

www.ccoisans.fr

 Siège
 Services 2 Alpes

 BP 50 - 2 chemin Château Gagnière - 38520 Boung d'Oisans
 BP 5 - 4 place des 2 Alpes - 3860 Les 2 Alpes

 Fâl. 04 76 71 09 - Fax 04 76 11 01 65
 Fâl. 04 76 79 20 25 - Fax 04 76 79 50 91

Espace Belledonne - dossier de candidature - 2014 | 2020 - Annexes, page 14

ANNEXE 8

Courriers des communautés de communes

0isans

1	1 8		
	9 19	Envoyé en préfecture le 16/10/2014	
	I R	Pocu en préfecture le 16/10/2014	
AFFI com	RME son souhait de bénéficier de représentants de tés de programmation	la communauté de communes dans les deux	
	AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents s'y rapportant,		
Ē	9 9		
POUR	T FÄIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS R EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME		
E		Le Président,	
1		Christian PICHOUD	
		Maire du Freney d'Oisans	
E	н	Conseiller Général de l'Oisans	
C	9-1-1	-	
Certifie le caractère exécutoire de l'acte tenu de son dépôt en Préfecture le			
	sa publication ou de sa notification le	(Disans)	
E	El Company of the Com	Communauté de Communes de l'Osans	
La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse giref, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compiter de sa notification où the sa-publication et vou de son, affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vout alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 dp Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.			
E	El .		
64	EF .		
19	B		
f-l			
13			
B			
13			
8			
H			
11			
18	Ø		
EI	FI.		
13	U		
Ð	B		
H	H -		
81	Ð		
E	n		
£3	III		
Fi			
H	8		
8	8		
9			
	н		
R	es e		
E	н		
n	н	المشارعين	
	H Omnyunga da POisana		
www.ccoisans.fr	ommunes de l'Olsans El Siège	Services 2 Alpes	
SIRET 213 800 715 001	Tal D4 76 11 D1 D9 Fay D4 76 14 D4 65	g d'Oisans —— BP 5 - 4 place des 2 Alpes – 38860 Les 2 Alpes Tél. 04 76 79 20 25 - Fax 04 76 79 50 91	
Anximprimies sout produits pur l'abregue impenseur adhévent IMPRIMITERE (** 25.16330-10310 - Res);			

Courriers des communautés de communes

Grenoble Alpes Métropole

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

075.62



Monsieur Bernard MICHON,

Président de l'association Espace Belledonne Parc de la Mairie 38190 LES ADRETS

2 D OCT. 2014

N/réf : n° 24120LT2296 Suivi par : Florence LAMBERT 04.76.59.40.25.

Objet : Candidature au programme Leader 2014-2020 de l'Espace Belledonne

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 16 juin dernier, je vous assurais de l'intérêt de l'agglomération grenobloise quant à la préparation de votre candidature au programme européen Leader 2014-2020, notamment sous l'angle du partage des enjeux de la relation montagne - ville.

Le processus de concertation mis en place par l'Espace Belledonne a permis à Grenoble-Alpes Métropole de participer à la définition de la stratégie et du plan de développement sous-tendant cette candidature.

Dans ce cadre, la priorité que les instances de votre association ont souhaité consacrer au « développement d'une relation montagne - vallées et villes renouvelée et équilibrée » ne fait que renforcer l'indispensable articulation de nos politiques respectives au service du développement de nos territoires. Je me félicite ainsi que cette articulation puisse trouver une traduction concrète au travers du volet relatif à la coopération inter-territoriale de votre

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Président

Christophe FERRARI

LE FORUM - 3, RUE MALAKOFF 38031 GRENOBLE CEDEX 01 TEL. 04 76 59 59 59 FAX 04 76 42 33 43

ANNEXE 8

Délibération du conseil municipal de Saint Colomban des Villards

La communauté de communes du Canton de la Chambre ayant été créée au 1er janvier 2014, la mise en place interne de la structure n'a pas permis, au regard du délai exigé, de nous fournir un courrier relatif au programme LEADER Belledonne. En revanche, les communes de Saint Alban des Villards et Saint Colomban des Villards ont été fortement investies lors de la concertation LEADER. Les délibérations des communes affirment donc la prise en considération de ce secteur pour Belledonne.

> REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT

SAVOIE

Nombre de membres | Séance du vendredi 19 septembre 2014 à 20 heures 30. En Oui ont à la décision

10

2 2 OCT. 2014

RECU

Date de la convocation :

Date d'affichage: 12/09/2014

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal de SAINT COLOMBAN des VILLARDS

2014-080

L'an deux mille quatorze et le vendredi dix-neuf septembre, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ierre-Yves BONNIVARD – Maire

PRESENTS: PIERRE-YVES BONNIVARD, CEDRIC ÉMIEUX, ARNAUD JANSEN-FRASSE, MARCEL MALBURET, ANGELE MARTIN-COCHER, PHILIPPE MARTIN-COCHER, PATRICK MARTIN-FARDON, GILBERT PAUTASSO, SANDRINE RAMOS-CAMACHO.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS: EMMANUEL BELLOT-MAUROZ, ANNE-KARINE FAVRE-

PROCURATION: EMMANUEL BELLOT-MAUROZ A PIERRE-YVES BONNIVARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : PATRICK MARTIN-FARDON.

Objet de la délibération

Pour : 10

Contre: 0

(Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) PROGRAMME EUROPEEN 2014-2020

Monsieur le Maire expose

. Pour le SPM (Syndicat Pays de Maurienne) le choix du positionnement de la candidature LEADER s'appuie sur le travail déjà engagé dans le cadre du PSADER (Projet Stratégique Agricole et de DEveloppement Rural) autour des circuits-courts. La candidature Leader viendra en renfort du travail engagé autour des circuits-courts et permettra une montée en puissance sur des actions complémentaires.

Pour l'association Espace Belledonne, la définition du positionnement de la candidature LEADER s'appuie sur une démarche de concertation élargie à l'échelle des 55 communes adhérentes à l'Espace Belledonne. Le positionnement de la candidature LEADER s'oriente sur les enjeux définis par les acteurs locaux, mais avec une porte d'entrée ciblée autour des relations « montagne-vallée-villes ».

Monsieur le Maire expose la nécessité pour la Commune de St Colomban de se positionner sur l'un ou l'autre territoire et précise que, quel que soit le choix des communes, les deux territoires LEADER s'engagent à inscrire dans leur candidature la possibilité de réaliser des actions passerelles entre les programmes afin de ne pas opposer les logiques territoriales mais au contraire essayer de gagner en complémentarité en affirmant la volonté de coopération entre les périmètres Maurienne et Belledonne

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de positionner la Commune de Saint Colomban des Villards dans la candidature du périmètre Belledonne porté par Espace Belledonne.
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente

Certifiée exécutoire par transmission en Sous-préfecture et publication le 14 octobre 2014.

Délibération du conseil municipal de Saint Alban des Villards

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE SAINT ALBAN DES VILLARDS

SEANCE DU 3 OCTOBRE 2014

Nombre : de conseillers :

Nombre de conseillers : En exercice : 7 Présents : 6 Date de la convocation : 26 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le 3 octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maine sous la Présidence de Madame Jacqueline DUPENLOUP, Maire.

Présents : Jacqueline DUPENLOUP, Jean BIJASSON, Patricia VALCKE, Annie BORDAS, Gilberte GIRARD, Nicole ROCHE. Procuration: Daniel QUEZEL-AMBRUNAZ à Nicole ROCHE.

Secrétaire de séance : Annie BORDAS.

CANDIDATURE AU PROGRAMME EUROPEEN LEADER:

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Syndicat des Pays de Maurienne comme l'association Espace Belledonne préparent un dossier de candidature au programme européen LEADER et que la commune de ST ALBAN DES VILLARDS doit se positionner pour s'inscrire dans l'un ou l'autre de ces

Elle donne les grandes lignes des fiches actions des programmes leader SPM et

SPM : « diversifier et valoriser l'offre alimentaire montagne du Pays de Maurienne »

- Produire et transformer les produits alimentaires de montagne Commercialiser ces produits de montagne en circuits courts
- 3- Sensibiliser la population à l'agriculture locale de montagne et à l'alimentation

BELLEDONNE:

- gestion partagée des ressources naturelles
- valorisation des pratiques et des produits agricoles et forestiers
- accueil en Belledonne
- 4- nouvelles manières de vivre et d'habiter le territoire entre montagne et vallée - formaliser une identité Belledonne

maintenir et renforcer la vitalité sociale du territoire en prenant appui sur les dynamiques internes et la proximité des villes et vallées

diversifier les activités économiques en innovant

-organiser l'accueil (loisirs, tourisme et résidentiel)

- adapter la gouvernance territoriale en prenant appui sur les sous-territoires

Les 2 territoires s'engagent à inscrire dans leur candidature la possibilité d'actions passerelles entre les programmes afin d'affirmer la volonté de coopération entre la Maurienne et Belledonne.

Madame Le Maire indique que, compte-tenu des actions à réaliser dans la commune, il parait logique de s'inscrire dans le programme Belledonne, pour lequel ST ALBAN DESVILLARDS peut présenter un dossier cohérent sur l'accueil dans la commune avec la réhabilitation des bâtiments communaux.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Adopte la proposition de s'inscrire dans la candidature de l'Association de l'espace Belledonne au programme Européen LEADER par 4 voix pour et 3 abstentions.

Fait et délibéré en séance

Pour copie conforme

Le Maire, Jacqueline DUPENLOUP



ANNEXE 9

Synthèse de l'évaluation finale du programme LEADER 2007-2014



LEADER Espace Belledonne





Le programme LEADER c'est...

L'approche LEADER privilégie sent grands principes fondamentaux



L'Espace Belledonne c'est...

- Une association loi 1901 créée en 1998 a l'initative des élus locaux avant pour objectif de pron
- Un référent institutionnel du territoire
 Un soulien à des projets spécifiques à la montagne et à une affirmation d'une identité montagr
 Des valeurs : solidairiét responsabilité respect engagement ouverture
 Le GAL (Groupe d'Action Locale) qui gère le programme LEADER sur le territoire jusqu'en 2015
- Un territoire composé de 54 communes en 2013 Situé sur deux départements : l'Isère et la Savoie

LEADER Espace Belledonne c'est ...



- Parc de la Mairie - 38 190 Les Adrets Tél : 04 76 13 57 78 – Fax : 04 76 13 58 47

Quels sont les bénéfices de LEADER sur le territoire?

Grâce à une animation qui s'étend au delà du programme LEADER et qui couvre plus largement le projet de territoire : mobilisation des élus et acteurs locaux dans une dynamique de préfiguration en PNR.

Création de liens entre acteurs locaux et activités rurales via divers secteurs : économiques, sociaux et env

Projet Agrifaune Pastoralisme et Tetras Lyre: Création de partenariats entre divers acteurs (bergers, élus, chasseurs...) aux com pétences différentes mais ayant des préoccupations semblablies autour de la biodiversité et du développement économique >> Une partie des finacements LEADER permet une gestion intégrée de la montagne via la réalisation de travaire

- LEADER révélateur d'un projet de territoire

 LEADER révélateur d'un besoin identitaire pour l'Espace Belledonne face à Grenoble et
 aux massifs alentours.

 Des projets locaux répondant à une stratégie locale de développement particulière.

 >> Emergence d'un projet de territoire autour de la création d'un Parc Naturel Régional, outil adapté à la situation
 du territoire : entité montagnarde espace de projets.

- des trois territoires.

 Interterritoriale avec le GAL du Pays Voironnais et en lien avec la recherche dans le cadre de l'évaluation de leurs

et Veillées illustre l'intérêt de ce partenariat : les élus communaux ou les groupes d'habitants ont pu être force de proposition et devenir des relais locaux pour la mise en place des veillées

- La mise en réseau entre porteur de projets se matérialise par un soutien technique et par des échanges d'expériences et di connaissances. Elle encourage aussi l'action locale.

 Pour 95 % des projets, des partenariats se sont mis en place entre porteurs de projets
 Pour 75% des projets, la logique de partenariat était au cœur de leur projet ou une composante importante de celui-ci.
 L'un des objectifs de ce projet [les Sentiers des Bergers en Belideonne] est de développer les relations entre les acteurs

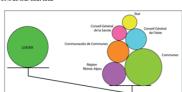
Le programme se décline en 7 fiches actions Répartition de l'enveloppe globale par fiche



>> 3 thèmes qui correspondent aux 3/4 des dépenses de l'enveloppe LEADER.
Bien que la fiche animation corresponde à 20% de l'enveloppe LEADER, les moyens n'ont pas été suffisants pour engager des actions de communication en adéquation avec les objectifs de départ.

Quelle part de la subvention LEADER pour les projet

Subvention moyenne: 11 000 €, soit 30% de leur coût total
 Subvention pour les projets publics: 8800 €, soit 18% de leur coût total
 Subvention pour les projets privés: 12 100 €, soit 39% de leur coût total



Zoom sur des projets phares du programme LEADER Espace Belledonne

Projet porté par l'association Espace Belledonne et mis en œuvre par l'association Scènes Obliques.

>> Projet phare de la fiche action « Animation locale et Culture » : répond à une réelle envie des acteurs du territoire et concilie développement social et culturel



Valorisation du patrimoine industriel vestige de l'exploitation du minerai de fer et de la houille Blanche en Belledonne sous forme d'une route thématique
Un proteje porté par Bien Vivre En Val Gelon (acteur savoyard), puis le Musée du Grand Fillon.
Conçu dès le début comme interdépartemental : mis en place sur tout le nord de Belledonne, il a de l'écociacion de nombreux échanges d'expériences entre acteurs lisérois et savoyards et s'inscrit

>> Projet répondant aux attentes des habitants quant à la valorisation et à la du patrimoine local. Forte implication des habitants dans le projet, notamment pour l' de colloques scientifiques sur le patrimoine



Les Sentiers des Bergers

Projet porté par la Fédération des Alpages de l'Isère depuis 2010 puis par Espace Belle a partir de 2014. station des pratiques et savoir-faire pastoraux contribuant à l'économie locale ettre aux habitants de Belledonne une meilleure connaissance du territoire par lu randonnées à travers les alpages favorisant les échanges entre acteurs.

Courrier de Romain Lajarge de la Cité des Territoires



Romain LAJARGE

Directeur PACTE-Territoires UMR 5194 CNRS-Université Grenoble Alpes romain.lajarge@ujf-grenoble.fr Tel (professionnel): 06 82 30 21 91

A l'attention de

LEADER

Belledonne, Vercors, Chartreuse et Bauges

Le 1er/10/2014

Obiet: Candidatures LEADER 2014-2020

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la candidature des quatre territoires PNR ou projet de PNR (Belledonne, Vercors, Chartreuse et Bauges) à la nouvelle génération de programme LEADER, nous souhaitons attester par la présente lettre le très grand intérêt que nous avons, en tant que département Territoires de l'UMR PACTE (1), à nous associer aux porteurs de ces quatre projets sur le volet évaluation. Cette proposition fait suite à de multiples expériences ces dernières années de coopération avec les uns et les autres, le plus souvent de manière bilatérale (PACTE-Territoires avec le PNR Vercors, avec le PNR Chartreuse et avec Espace Belledonne) et à une expérience pluriannuelle avec deux des GAL de la génération précédente (Pays Voironnais et Belledonne) justement sur un accompagnement de l'évaluation tout au long des 5 dernières années. Forts de cette expérience passée, d'une bonne interconnaissance réciproque et d'un environnement universitaire favorable (2) pour réaliser ce type d'expérimentation, nous trouvons très pertinent de prolonger et d'approfondir cette expérience. Il s'agirait de construire une action évaluative en réseau, avec une dimension comparative, coopérative, interterritoriale et dans le souci d'une proximité entre les exercices d'évaluation nécessairement adaptés à chacun des projets tout en assurant un angle d'interprétation le plus partagé possible (3).

Les modalités possibles de cet accompagnement pourrait opter pour l'une et/ou l'autre des méthodes suivantes, en fonction des besoins exprimés et des moyens que chacun d'entre nous pourront mettre à disposition :

- ateliers de master (permettant sur près de 7 mois environ 300 journées/études avec un groupe d'une vingtaine d'étudiants de 4ème et 5ème année);
- semaines de terrains pour des enquêtes évaluatives sur des sujets précis (avec des groupes d'étudiants accompagnés d'équipes enseignantes) ;
- stagiaires réguliers et reliés entre eux pour permettre un bon passage d'informations et la capitalisation des expériences et réflexions produites ; participation de doctorants dans le cadre de projets de thèse à construire dans les années à
- venir (sur des financements de l'Université ou sur des cofinancements à élaborer ensemble) ;
- embauche d'un post-doctorant à durée déterminée et sur un sujet précis pour approfondir une question évaluative particulière (réflexion méthodologique ou indicateurs composites ou ...) ;



PACTE - Territoires Université Grenoble Alpes Cité des Territoires 14b avenue Marie Reynoard



ANNEXE 10

Courrier de Romain Lajarge de la Cité des Territoires



constitution d'un groupe de chercheurs associés à cette évaluation expérimentale, suivant l'ensemble de la démarche depuis le démarrage et chargée de capitaliser les acquis de la démarche ;

- animation de séminaires chercheurs-acteurs pour échanger à partir des pratiques constatées dans les territoires et des regards portés sur ces pratiques par l'ensemble des intervenants de
- préparation commune avec les acteurs des territoires concernés et les chercheurs de publications scientifiques et/ou de textes décrivant cette expérience ainsi que les enseignements à tirer de l'évaluation.

La proposition que nous faisons consiste donc en un dispositif très souple de partenariat permettant, en fonction des actions engagées et des moyens disponibles, d'activer telle ou telle option succinctement décrite ci-dessus. Cette possibilité serait ainsi laissé à l'appréciation d'un comité de pilotage commun aux trois territoires ; sachant que l'objectif de la présence de PACTE-Territoires dans ce dispositif d'évaluation consiste à conduire autant que possible des opérations communes aux trois territoires.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Romain Lajarge



- (1): PACTE est une des plus grandes unités de recherche en Sciences Humaines et Sociales de France regroupant environ 500 personnes dont près de 150 enseignants-chercheurs, 200 doctorants et 120 chercheurs associés et une trentaine d'ingénieurs et de personnels administratifs d'appui à la recherche. Son département Territoires regroupe notamment les géographes, urbanistes et aménageurs de Grenoble ainsi qu'une part des économistes et quelques spécialistes de sciences
- (2): Le contexte universitaire plaide localement, régionalement et nationalement pour ce type d'association avec des partenaires. Localement, le regroupement entre l'IGA, l'IUG et l'ENSAG dans le projet de la Cité des territoires, identifié comme pôle universitaire « sud » de Grenoble permet le développement et l'accroissement des partenariats territoriaux. Avec la fusion des universités et la création d'une communauté universitaire « Université Grenoble Alpes », PACTE-Territoires prône de plus en plus le rapprochement avec les collectivités territoriales : une Fondation Universitaire Partenariale vient d'être créée et reconnait, comme 4ème axe prioritaire de son développement, cette coopération « territoriale ». Enfin, avec l'appel d'offre national IDEX, nous souhaitons également porter ce principe d'une bonne nnexion des laboratoires avec des terrains, des questions et des méthodes utiles aux partenaires, ici les GAL LEADER,
- (3) : La réflexion engagée depuis de nombreuses années en recherche sur l'évaluation des politiques publiques permet de constater que nous sommes sortis de la croyance qu'il existait a priori des méthodes valables pour évaluer efficacité, efficience et pertinence d'un programme d'action territoriale. L'expérience tend à montrer au contraire que les dispositifs d'action territoriale expérimentaux ayant vocation à innover (comme c'est le cas à la fois des LEADER et des PNR) justifient d'adapter les grilles habituelles, les concepts classiques et les méthodes passées pour coller aux spécificités à la fois des territoires et des projets des acteurs. Ce constat contraint à repenser les principes de l'évaluation et d'envisager construire de nouvelles manières d'évaluer et de penser l'évaluation en lien avec les opérateurs de ces programmes, avec les bénéficiaires directs et indirects, avec les habitants et usagers, avec les élus et responsables.



PACTE - Territoires Université Grenoble Alpes Cité des Territoires 14b avenue Marie Reynoard 38100 Grenoble - France



graphisme : Alix Boullenger www.camanquepasdair.com

crédit photographique : Alain Doucé et Yoann Chemin pour Belledonne en Marche Agence Prisme Pierre Jayet